

Rapport d'activité 2013

*Villes et campagnes,
le Département
à vos côtés chaque jour ...*



www.doubs.fr



Une collectivité engagée en faveur des solidarités sociales et territoriales

Quand le Département s'est engagé dans le projet Doubs 2017, voté fin 2009, personne ne pouvait ignorer les enjeux auxquels se trouvaient confrontées les collectivités, et les Départements en particulier : baisse des recettes, charges croissantes. Malgré ces inquiétudes, et d'autant plus pourrais-je dire, le Département s'est doté avec Doubs 2017 d'un projet global, cohérent, fixant des orientations et des étapes de réalisation. Car il en va d'une collectivité comme de tout groupement humain : la concrétisation et les avancées sont obtenues par l'engagement, le partage et le travail collectif. C'est cette démarche qui nous permet aujourd'hui d'en évaluer les résultats, d'en présenter les réalisations et d'en ajuster les perspectives.

Face à la réduction de nos marges de manœuvre, nous avons ainsi amplifié la maîtrise de toutes nos dépenses de fonctionnement et engagé une rigueur de gestion sans précédent. C'est le respect de ces exigences qui nous a permis de préserver la bonne santé financière de notre département, sans hausse de fiscalité, et de garantir un niveau élevé d'investissement, permettant ainsi de soutenir l'activité économique et de poursuivre la réalisation d'équipements porteurs d'avenir pour nos territoires.

Le cap que nous nous sommes fixé au service des habitants du Doubs est donc tenu. Notre feuille de route Doubs 2017 ainsi que ses deux grands enjeux, celui des solidarités sociales et celui des solidarités territoriales, sont respectés.

Ainsi, en 2013, des projets importants ont été réalisés qui sont à la fois sources de fierté et nous encouragent à poursuivre notre politique de développement dans une logique de proximité avec les personnes, d'équité entre les territoires, et de développement durable.

Nous pourrions évoquer par exemple la mise en œuvre du Schéma Directeur Départemental d'Aménagement Numérique, l'amplification de notre politique en faveur de la jeunesse, le soutien aux projets touristiques sur le site du Mont d'Or, la poursuite du programme « collèges 2017 » dont la livraison du collège Lou Blazer à Montbéliard, l'ouverture de nouvelles places en établissement pour des personnes handicapées, la poursuite de notre engagement tant technique que financier auprès des communes et des intercommunalités, la reconnaissance de Doubs 2017 en tant qu'« Agenda 21 local France » par le ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie, ou encore le Schéma Directeur d'Organisation Sociale et Médico-Sociale, qui concrétise le rôle du Département comme chef de file de l'action sociale et pas seulement un guichet distributeur d'allocations.

Au-delà des mots, ce bilan 2013 témoigne d'une réalité : le Département est à ce jour la collectivité la plus impliquée en faveur des solidarités sociales et territoriales, garante de l'équilibre urbain / péri-urbain / rural. Protéger, construire, entreprendre et préparer l'avenir : c'est à l'évidence une mission qu'il conviendra de poursuivre.

Léon Blum écrivait en 1919 : « Irez-vous du côté de l'avenir ou du côté du passé, du côté de l'inégalité ou du côté de l'égalité, du côté de l'égoïsme ou du côté de la fraternité ? Vous ne pourrez pas rester neutres, il vous faudra vous prononcer. » C'est sous l'égide de cette citation que je place le bilan de l'année 2013. Un bilan réaliste, un bilan qui prépare l'avenir, un bilan qui s'inscrit dans une ambition : construire un département toujours plus fraternel et solidaire.

Claude JEANNEROT,
Président du Département,
Sénateur du Doubs

Regard sur 2013

les temps forts

Janvier

- Visite de la ministre des Sports dans le cadre de la Coupe du Monde de combiné nordique à Chaux-Neuve
- Célébration du 50^e anniversaire du traité de l'Élysée à Montbéliard

Février

- Visite au salon de l'agriculture

Mars

- Accrochage du Chêne de Flagey à Ornans
- Réunion des principaux de collèges

Avril

- Visite de la ministre de la Culture et de la Communication au musée Courbet
- Exposition « Retour aux sources » des Archives départementales

Mai

- Visite du Président de la République dans le département du Doubs
- Assemblée générale de l'association des Maires du Doubs
- Inauguration de l'unité de production de l'ADAPEI à Morteau
- Visite de la ministre des Affaires sociales et de la Santé

Juin

- Inauguration du festival des Jardins à la Saline royale d'Arc-et-Senans
- Journée Portes ouvertes à la caserne Brûlard
- Visite de la ministre déléguée chargée des Personnes âgées et de l'Autonomie
- Amateurs en scène à la Saline royale
- Visite du chantier du collège de la Petite Hollande
- Championnat de France Handicyclisme
- Vernissage de l'exposition « Courbet-Cézanne, la vérité en peinture »

Juillet

- Conférence « Loue et rivières comtoises » à Quingey
- Visite des chantiers Neige de culture (Métabief) et Tremplin de Chaux-Neuve

Août

- Inauguration du parcours équestre frontalier (Fournet-Blancheroche)

Septembre

- Rentrée des classes aux collèges Diderot et Proudhon
- Première Fête de la Biodiversité : journée d'animation des Espaces naturels sensibles (Quingey)
- Visite des chantiers Neige de culture (Métabief) et Tremplin de Chaux-Neuve
- Festival du Livre Les mots Doubs
- Assemblée générale des Maires ruraux du Doubs

Octobre

- Ouverture de la Saison culturelle au Valdahon
- Inauguration du sentier de découverte de l'Espace naturel sensible de la Reculée de Cussey-sur-Lison

Novembre

- Pose de la première pierre du collège de Voujeaucourt
- Inauguration de la papeterie de Novillars

Décembre

- Signature de la convention avec les Haras nationaux
- Vote du budget primitif 2014
- Vernissage de l'exposition « Hector Hanoteau, un paysagiste ami de Courbet »

Villes et campagnes, le Département à vos côtés chaque jour...

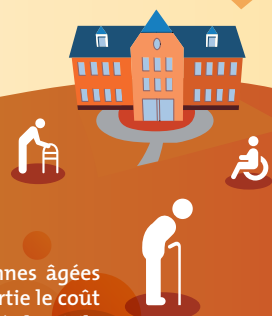
Enfance

Le Département intervient en faveur de la protection maternelle et infantile. En 2013, ce sont plus de 7 000 enfants de maternelle qui ont été inscrits en bilan de santé. Le Département soutient également les projets de nouvelles crèches. Ces structures augmentent la capacité d'accueil dédiée à la petite enfance, répondant ainsi au besoin croissant de la population.



Personnes âgées

Le Département accompagne les personnes âgées en perte d'autonomie et finance pour partie le coût lié à la dépendance en établissement ou à domicile (prise en charge d'aides humaines et techniques), à travers l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) dont ont bénéficié 10 248 personnes cette année 2013.



Transports

173 785 voyages sur les lignes Mobidoubs A, A express, B et C en 2013. Par ailleurs, le Département offre un service gratuit de transport scolaire, à tous les élèves de la maternelle au lycée (hors agglomération) soit 29 329 usagers et organise plus de 83 circuits de transports individualisés pour les enfants handicapés.



Collèges

Le Département porte un ambitieux programme de construction et de modernisation des collèges. Mais il a aussi à cœur de favoriser l'épanouissement des collégiens : encouragement à la pratique sportive, accès à une alimentation équilibrée dans les cantines et sensibilisation à la culture, avec plus de 30 000 offres culturelles utilisées par les collégiens en 2013 (cinéma, spectacles, visites d'expositions ou patrimoniales...)

Routes

Le Département assure l'aménagement, la maintenance et la sécurisation des 3 710 km de routes départementales. En période hivernale, il met en place une organisation spécifique pour garantir des conditions de circulation optimales.



Personnes handicapées

Le Département veille à ce que chaque enfant ou adulte handicapé puisse s'intégrer et trouver sa place dans la société. Cette année 2013, 2199 personnes ont bénéficié de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH) et une structure multi-services a ouvert ses portes, permettant la création de 30 places d'hébergement.

Sport

Le Département encourage la pratique sportive. En 2013, il a accueilli une manche de Coupe du monde de combiné nordique, a continué à soutenir ses sportifs de haut niveau, et a permis à de nombreux collégiens de s'inscrire dans un club via le dispositif Doubs Pass'Sport.

Tourisme/Culture

Leviers de l'attractivité, le tourisme et la culture sont soutenus par le Département sur tout le territoire : aide à la rénovation de la maison natale de Victor Hugo, ouverture d'un parcours équestre pour l'attelage de 64 km dans le Haut-Doubs, retour du Chêne de Flagey à Ornans...

Économie

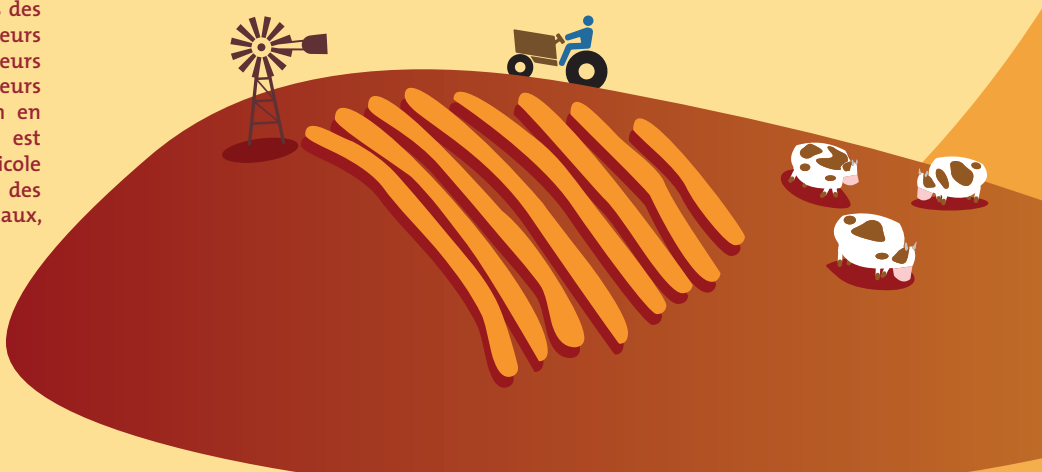
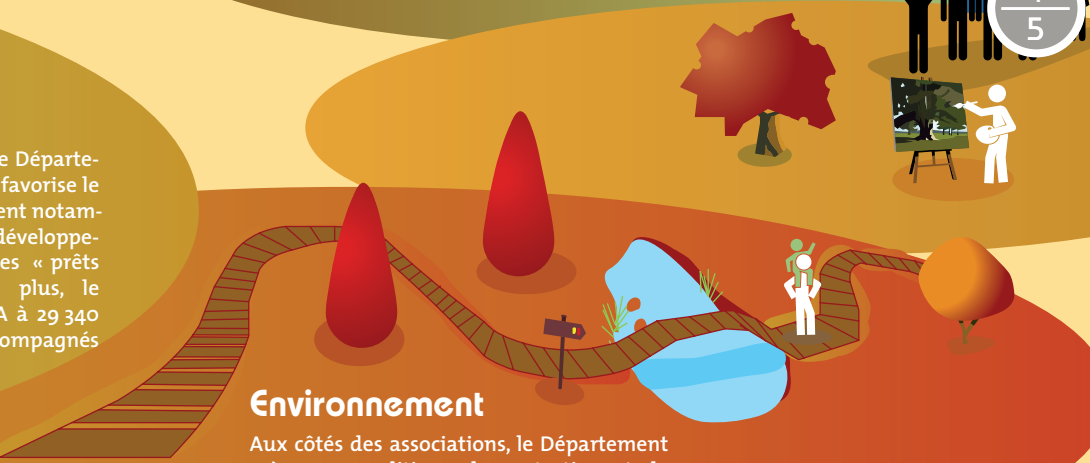
Avec l'appui de Développement 25, le Département accompagne les entreprises et favorise le développement économique. Il soutient notamment la création, la reprise ou le développement de PME avec le dispositif des « prêts d'honneur départementaux ». De plus, le Département a versé en 2013 le RSA à 29 340 personnes allocataires et les a accompagnés dans leur parcours d'insertion.

Environnement

Aux côtés des associations, le Département mène une politique de protection et de valorisation des sites identifiés comme Espaces naturels sensibles. Dans ce cadre, 14 sites sont d'ores et déjà dotés d'un plan de gestion et d'interprétation.

Agriculture

Le Département est également aux côtés des agriculteurs. En 2013, plus de 80 agriculteurs ont été aidés pour la modernisation de leurs bâtiments d'élevage et 18 jeunes agriculteurs ont été soutenus pour leur installation en zone basse du département. Un travail est également mené avec la profession agricole pour développer un approvisionnement des cantines scolaires par des produits locaux, favorisant ainsi les circuits de proximité.





COMPOSITION DE LA COMMISSION PERMANENTE

Président:

M. Claude JEANNEROT
canton de Besançon Ouest

Les Vice-présidents :

- 1^{er} Vice-président: M. Vincent FUSTER
canton de Besançon Nord-Ouest
- 2^e Vice-présidente: M^{me} Danièle NEVERS
canton de Rougemont
- 3^e Vice-présidente: M^{me} Martine VOIDEY
canton de Valentigney
- 4^e Vice-président: M. Rémy NAPPEY
canton de L'Isle-sur-le-Doubs
- 5^e Vice-président: M. Jacques BREUIL
canton de Quingey
- 6^e Vice-président: M. Frédéric BARBIER
canton de Pont-de-Roide
- 7^e Vice-président: M. Christian BOUDAY
canton de Pontarlier
- 8^e Vice-président: M. Claude GIRARD
canton de Besançon Nord-Est
- 9^e Vice-président: M. Noël GAUTHIER
canton de Sochaux Grand-Charmont
- 10^e Vice-président: M. Gilles ROBERT
canton du Russey

Les Conseillers généraux délégués :

- M. Jean-Marie BART
canton d'Héricourt
- M. Michel RONDOT
canton d'Etupes
- M. Lotfi SAID
canton de Besançon Planoise

Les autres membres de l'Assemblée départementale :

- M. Éric ALAUZET
canton de Besançon Est
- M. Philippe BELUCHE
canton de Marchaux
- M. Léon BESSOT
canton de Vercel
- M^{me} Marie-Noëlle BIGUINET
canton de Montbéliard Est
- M^{me} Christine BOUQUIN
canton de Maiche
- M. Serge CAGNON
canton de St-Hippolyte
- M. Frédéric CARTIER
canton de Clerval
- M. Paul COIZET
canton d'Audincourt
- M. Yves-Michel DAHOUI
canton de Besançon Sud
- M. Claude DALLAVALLE
canton de Roulans
- M. Gérard GALLIOT
canton d'Audeux
- M. Jean-Pierre GURTNER
canton de Levier
- M. Pierre HELIAS
canton de Montbéliard Ouest
- M^{me} Annick JACQUEMET
canton de Boussières
- M. Jean-François LONGEOT
canton d'Orans
- M. Alain MARGUET
canton de Montbenoit
- M. Marc PETREMENT
canton de Baume-les-Dames
- M. Jean-Marie POBELLE
canton de Pierrefontaine-les-Varans
- M. Albert ROGNON
canton de Morteau
- M. Patrick RONOT
canton d'Amancey
- M. Jean-Marie SAILLARD
canton de Mouthe

L'institution départementale

L'Assemblée départementale

Organe délibérant du Département, l'Assemblée départementale est composée des 35 Conseillers généraux élus au suffrage universel direct (un Conseiller général élu par canton), pour une durée de six ans.

Elle est renouvelée par moitié tous les trois ans et fixe le nombre des Vice-présidents et des membres de la Commission permanente. Lors de sa séance du renouvellement le 31 mars 2011, elle a nommé l'ensemble des Conseillers, membres de la Commission permanente.

Le Président du Conseil général

L'Assemblée départementale élit pour trois ans, en son sein, son Président.

Claude JEANNEROT a été réélu Président le 31 mars 2011.

Responsable de l'Exécutif, le Président convoque l'Assemblée, fixe son ordre du jour, préside les séances et organise les débats. Il est chargé de préparer et d'exécuter les délibérations de l'Assemblée départementale et les décisions de la Commission permanente.

Il est, en outre, l'ordonnateur des dépenses et prescrit l'exécution des recettes. Gestionnaire du patrimoine départemental, il est responsable des services du Département.

La Commission permanente

Présidée par Claude JEANNEROT, Président du Conseil général, la Commission permanente applique, dans l'intervalle des séances plénières, les décisions de l'Assemblée départementale pour lesquelles elle a reçu délégation. Ces réunions ne sont pas ouvertes au public.



CHIFFRES CLÉS

- > 534 délibérations dont:
 - 113 délibérations de l'Assemblée départementale
 - 421 délibérations de la Commission permanente
- > 12 réunions de la commission d'appel d'offres
- > 11 réunions de la commission d'achat
- > 3 réunions de la commission de délégation de service public.

Les Conseillers généraux sont également membres de diverses commissions internes et représentent le Département dans plus de 360 organismes extérieurs (ex. : conseils d'administration de collèges ou de maisons de retraite).

Le Cabinet du Président

Le Cabinet conseille et accompagne le Président et les Conseillers généraux dans l'exercice quotidien de leur mandat.

Ses missions essentielles sont les suivantes :

- participer à la conception, à la définition et à la mise en œuvre des politiques départementales ;
- organiser et coordonner les agendas, gérer les invitations et garantir une représentation efficiente des élus sur l'ensemble du territoire départemental ;
- faciliter l'expression de l'Exécutif : discours, courriers, interventions, notes, dossiers... ;
- assurer les relations publiques et le protocole ;
- contribuer à la qualité des relations de l'Institution avec les partenaires et les habitants ;
- suivre la communication et les relations avec la presse.

La Direction de la communication

Les principales missions de la Direction de la communication s'articulent autour de trois objectifs :

> Informer les habitants du département et les partenaires des actions engagées dans le cadre de Doubs 2017

La direction de la communication assure la rédaction du magazine Vu du Doubs, publié 10 fois par an, édité en 230 000 exemplaires et distribué dans toutes les boîtes aux lettres du département. Elle conçoit et gère également une vingtaine de sites internet dont le site générique www.doubs.fr, le site des archives, du musée Courbet, de la médiathèque départementale, des transports, du salon du livre Les Mots Doubs, de la protection de l'enfance... La fréquentation globale des sites du Département a représenté plus de 860 000 visiteurs en un an. Les relations presse complètent le dispositif d'information à la population (plus de 150 communiqués ou dossiers de presse réalisés).

La Direction de la communication conçoit et publie également tous les documents d'information présentant les services apportés aux habitants.

Plus de 50 % du budget est consacré à l'information.

> Promouvoir les actions du Département et faire rayonner le territoire

La Direction de la communication assure la promotion des événements mis en place par le Département comme Amateurs en scène (4 500 visiteurs), le salon du livre Les Mots Doubs (30 000 visiteurs), la saison culturelle départementale (plus de 60 spectacles), les expositions du musée Courbet (plus de 90 000 visiteurs par an depuis sa réouverture en juillet 2011), l'opération de mécénat pour l'acquisition du Chêne de Flagey de Gustave Courbet (40 entreprises mécènes et plus de 1 500 souscripteurs), la fête de la Biodiversité, les rencontres Handisport ; ou dont il est partenaire comme le forum du Handicap, la Transjurassienne, la Coupe du monde de combiné nordique, le Tour du Doubs, l'Extrême sur Loue...

Par le biais de campagnes de communication, de supports à diffusion ciblée ou de partenariats, la Direction de la communication renforce la visibilité et la lisibilité de l'action départementale et de ses multiples champs de compétences.

> Fédérer les agents du Département autour de ses projets

La Direction de la communication assure la rédaction du magazine Entre Doubs (parution trimestrielle), destiné aux agents de la collectivité, la conception et la gestion du site Intranet, la coordination d'événements internes. Ces différentes actions internes ont pour but d'informer et de fédérer le personnel autour des projets de la collectivité.



CALENDRIER DES TRAVAUX DU CONSEIL GÉNÉRAL 2013

> 25 mars

Réunion délocalisée à Pontarlier (débat sur la bande frontalière et son développement)

> 17 juin

- Décision modificative n° 1 de 2013
- Compte administratif 2012
- Rapport d'activité des services de l'État

> 30 septembre

Décision modificative n° 2 de 2013

> 21 octobre

- Orientations budgétaires 2014
- Dotations de fonctionnement des collègues

> 16-17 décembre

- Décision modificative n° 3 de 2013
- Budget primitif 2014



FOCUS 2013

> 26 réunions du Bureau (Exécutif départemental)

> 7 réunions de la Commission permanente

(11 février, 25 mars, 13 mai, 1^{er} juillet, 30 septembre, 18 novembre, 18 décembre)

> Commissions organiques

Le Conseil général se répartit en commissions pour étudier les dossiers qui lui sont soumis lors des séances de l'Assemblée départementale et des réunions de la Commission permanente, et préparer ses décisions.

• 1^{re} commission : **Solidarités**

• 2^e commission : **Mobilité, Infrastructures, Développement économique, agricole et touristique**

• 3^e commission : **Citoyenneté, Politique éducative, sportive et culturelle**

• 4^e commission : **Aménagement local, Habitat et logement, Développement durable des territoires**

• 5^e commission : **Ressources humaines, Finances, Patrimoine et Administration générale**

Sommaire

- 9 Un Département au cœur du développement durable
- 10 Un Département porteur de l'équilibre urbain rural

Solidarité avec les hommes

- 14 **Enjeu 1** – Préparer la jeune génération à être les citoyens de demain
- 18 **Enjeu 2** – Favoriser l'accès à l'emploi et accompagner les adultes confrontés aux accidents de la vie
- 21 **Enjeu 3** – Garantir le respect de leur choix de vie aux personnes âgées
- 23 **Enjeu 4** – Garantir à toute personne handicapée le choix de son projet de vie
- 26 Zoom Habitat

Solidarité avec les territoires

- 28 **Enjeu 5** – Dynamiser l'économie au service de l'emploi
- 34 **Enjeux 6 et 8** – Aménager, développer le territoire, et accompagner les projets locaux
- 44 **Enjeu 7** – Sauvegarder les ressources naturelles et lutter contre le changement climatique

Organisation générale des services départementaux

- 48 Organigramme
- 49 Services ressources
- 54 Ressources humaines
- 56 Zoom métiers
- 57 Compte administratif

Un Département au cœur du développement durable



La vocation à concilier enjeux sociaux, économiques et environnementaux prédispose le Département à des démarches de développement durable par nature. Ses champs d'actions quotidiens (action sociale, aménagement de l'espace, transports, éducation, action culturelle, développement économique) le place au cœur du développement de son territoire. Et gérer ce territoire revient finalement à concilier les cinq piliers du développement durable, avec le souci de l'équilibre général.

La qualité de chef de file naturel des politiques de solidarités sociales et territoriales du Département en fait un

acteur légitime, qui a un rôle central et primordial à jouer en la matière. Si le développement durable est un sujet qui interroge à l'échelle de la planète, la proximité est incontestablement un atout et constitue par conséquent une opportunité pour les Départements de produire le changement, y compris des mentalités.

Le Département du Doubs en a pleinement conscience. C'est pourquoi il mobilise sa capacité d'innovation et de créativité au service d'un développement solidaire et responsable de son territoire.

Doubs 2017 reconnu « Agenda 21 local France »

Les efforts réalisés depuis plusieurs années afin que les principes de durabilité couvrent tous les champs d'action du Département se sont vus récompensés en 2013 par la reconnaissance du projet Doubs 2017 en tant qu'« Agenda 21 local France », par le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie.

Gage de cohérence et de qualité, cette reconnaissance encourage la collectivité départementale à poursuivre sa démarche dans une dynamique d'amélioration continue.

Les avancées 2013 sur les cinq finalités du développement durable

Finalité « Cohésion sociale et solidarités entre les territoires et entre les générations » : adoption d'un nouveau schéma départemental d'organisation sociale et médico-sociale (2013-2017) articulant les volets enfance-famille, vieillissement et handicap; lancement d'une réflexion sur la création d'une Maison départementale de l'Autonomie; recrutement de 35 jeunes en emplois d'avenir au sein des services du Département; accompagnement de proximité renforcé auprès des entreprises; adoption du Plan départemental de l'Habitat; création du Syndicat mixte « Doubs Très Haut Débit »...

Finalité « Épanouissement de tous les êtres humains » : mise en place d'un parrainage solidaire de proximité en faveur des enfants; ouverture de la Maison de l'Adolescence de l'Aire urbaine; signature d'un 18^e Contrat territorial jeunesse; renforcement de l'attractivité du musée Courbet avec le retour du Chêne de Flagey et la présentation de l'exposition « Courbet-Cézanne, la vérité en peinture »; ouverture de la voie verte Pontarlier/Arçon/Gilley et du sentier équestre du Doubs frontalier; création du Plan départemental des Espaces Sites et Itinéraires pour les sports de pleine nature; politique dynamique de formation du personnel au travers du plan de formation 2013-2015...

Finalité « Lutte contre le changement climatique » :

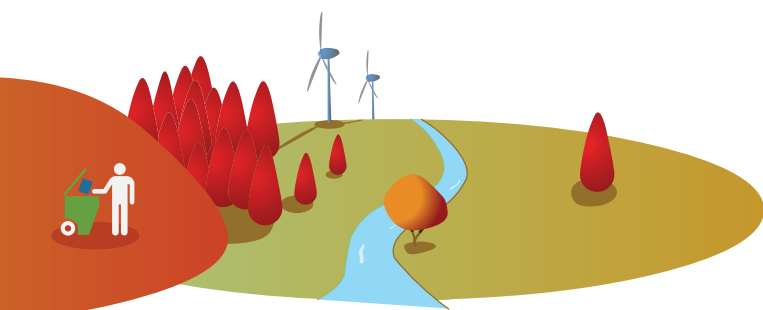
achèvement de la construction du nouveau collège niveau BBC « Lou Blazer » à Montbéliard; adoption du cahier des charges « route de demain »; engagement d'un cinquième plan d'approvisionnement territorial (PAT) pour une meilleure structuration de la filière bois; développement de l'achat d'énergie en groupement pour les collèges; concentration de l'accompagnement technique et financier des projets de chaufferies automatiques au bois sur les installations en milieu rural...

Finalité « Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources » :

mise en place de la Conférence départementale Loue et Rivières comtoises; création du Syndicat mixte des Milieux Aquatiques du Haut-Doubs; organisation de la première édition de la manifestation grand public « Biodiversité en fête » sur le site de l'Espace Naturel Sensible de la Côte de Moine à Quingey; expérimentation en matière de viabilité hivernale du salage à l'axe, moins extensif et plus économe en sel...

Finalité « Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables » :

première année de mise en œuvre du Plan de prévention et de gestion des déchets non dangereux; réflexion menée sur la plate-forme internet de mise en relation entre producteurs locaux et acheteurs publics ayant une mission de restauration collective « Agrilocal », afin de la développer dans le département à destination des collèges; élaboration d'une démarche partenariale innovante avec Pôle emploi pour un accompagnement global des demandeurs d'emploi; lancement d'une expérimentation pour un rapprochement entre aide et soin au domicile des personnes dépendantes...





Un Département porteur de l'équilibre urbain-rural

Avec trois pôles urbains et 594 communes, le Doubs se caractérise par une organisation territoriale complémentaire et équilibrée entre les villes, leurs périphéries et les espaces plus ruraux. La collectivité départementale se veut garante de l'équité entre ces différents territoires qui doivent pouvoir se développer en complémentarité. C'est pourquoi elle a étroitement lié, au coeur de son projet Doubs 2017, les solidarités sociales et les solidarités territoriales.

Toute l'action du Département s'articule ainsi autour de cet impératif : **aménager le territoire en veillant aux grands équilibres, entre l'urbain, le péri-urbain et le rural**, en veillant à favoriser les échanges entre ces espaces.

Une action portée au plus près des habitants avec un service public départemental couvrant l'intégralité du territoire

- Un Hôtel du Département à Besançon et deux Maisons du Département à Montbéliard et Pontarlier ;
- Des services sociaux organisés autour de 31 centres médico-sociaux et 7 espaces d'action médico-sociale ;
- 44 collèges publics ;
- Trois parcs routiers et trois Services territoriaux d'aménagement (STA) situés à Besançon, Montbéliard et Pontarlier, responsables de 23 centres d'exploitation répartis dans les trois secteurs, auxquels s'ajoutent cinq bases d'appui logistiques supplémentaires ;
- Un service départemental de secours et d'incendie (SDIS) efficient sur tout le territoire...

Des territoires urbains et ruraux connectés entre eux

- Quatre lignes régulières Mobidoubs A, A express, B et C reliant Besançon/Pontarlier, Pontarlier/Montbéliard et Besançon/Quingey et structurant un réseau entre les trois principales agglomérations, les bourgs et les villages.
- Maintenance et sécurisation d'un patrimoine routier départemental riche de 3 710 km irrigant l'ensemble du territoire départemental.
- 548 circuits de transport scolaire au profit de plus de 29 000 élèves de la maternelle au lycée et 83 circuits de transport individualisé en faveur de près de 500 élèves en situation de handicap.
- Un engagement fort en faveur du Très Haut Débit, avec l'ambition de disposer le plus rapidement possible (d'ici 10 à 15 ans) d'une infrastructure en fibre optique qui permettra d'offrir une connectivité complète de chaque foyer, service public et entreprise du Doubs, et de lutter ainsi contre une fracture numérique urbain/rural.



Des politiques départementales adaptées aux spécificités locales

- **Un programme départemental d'insertion décliné en trois Pactes territoriaux d'insertion (PTI)**, pour tenir compte des spécificités des trois pôles économiques du département (bassin de Besançon, Montbéliard/Doubs central, Haut-Doubs et bande frontalière).
- **Une politique économique tenant compte des particularités et des enjeux locaux, avec un engagement de proximité aux côtés des entreprises et des territoires**, qui a montré toute sa pertinence en 2013 : aboutissement du projet de reprise de l'activité de papeterie sur le site de Novillars ; accompagnement du développement de l'entreprise Alliance à Saint-Vit ; soutien à l'entreprise Zurflüh-Feller d'Autechaux-Roide pour lui assurer un accès au très haut-débit ; accompagnement de la création d'une unité de déshydratation de fourrages et de sciures portée par l'entreprise DESIA 25 à Houtaud...



- **Une programmation routière territorialisée** qui permet de mêler l'expertise routière du Département et les besoins recensés par les Conseillers généraux, tout en favorisant une logique d'itinéraire. L'enveloppe globale dédiée est ainsi répartie en sept bassins au prorata de leur linéaire routier : Grand Besançon, Pays de Montbéliard, Doubs central, Loue-Lison, Portes du Haut-Doubs, Pays Horloger, Haut-Doubs.



- **Un Plan départemental de l'Habitat prenant en compte les spécificités locales** : maîtrise du logement qui apparaît fondamentale dans le Grand Besançon et la zone frontalière ; devenir du parc ancien qui pose question dans le Pays Doubs Central et le Grand Besançon ; difficulté d'accès à l'habitat des publics aux revenus modestes avec prise en charge spécifique, marquée dans le Pays de Montbéliard ; nécessité d'une approche intercommunale de l'habitat notamment dans le secteur Loue-Lison et le plateau de Pierrefontaine-Vercel.



- **Une politique en faveur du développement de l'attractivité touristique du Doubs misant sur les richesses naturelles et patrimoniales de nos territoires ruraux dans une logique de tourisme « 4 saisons », mais aussi sur l'offre touristique et culturelle des agglomérations.** En 2013 : première phase de l'enneigement artificiel du domaine skiable de la station de Métabief ; aménagement d'un itinéraire équestre sur le Pays Horloger ouverture de la voie verte Pontarlier/Gilley ; renforcement de l'attractivité du musée Courbet avec le retour du Chêne de Flagey et la présentation de l'exposition « Courbet-Cézanne, la vérité en peinture » ; soutien à l'Établissement public de coopération culturelle (EPCC) de la Saline Royale d'Arc-et-Senans pour le développement de l'itinéraire franco-suisse « Terra Salina » ; appui apporté à l'installation d'un dispositif multimédia dans l'enceinte de la Citadelle et à l'ouverture de la maison natale de Victor Hugo à Besançon ; soutien à l'amélioration de l'accessibilité du site du Mont-Bart dans le secteur de Montbéliard...



Un partenariat privilégié avec les communes, les communautés de communes et les communautés d'agglomération

L'accompagnement des projets des territoires est un axe fort de Doubs 2017, un accompagnement basé sur une approche globale des besoins des populations et visant à favoriser l'émergence de projets, afin de doter nos territoires des infrastructures nécessaires à leur développement. À cet égard, un partenariat a été établi avec les agglomérations et intercommunalités des territoires urbains (agglomération du Grand Besançon, agglomération du Pays de Montbéliard, secteur de

Pontarlier) et ruraux, via la Dotation aux projets territoriaux. Pour 2013, c'est ainsi une enveloppe de plus de 4 M€ qui a engagé le Département pour des projets répondant à des priorités communes sur les thèmes suivants : petite enfance, jeunesse, services à la personne, équipements sportifs pour les collèges, aménagements qualitatifs des cœurs de villages, attractivité économique, requalification urbaine.

Une attention particulière portée aux territoires ruraux

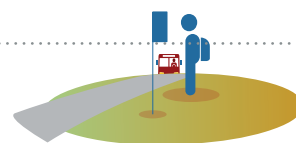
Le Département s'engage sur les territoires ruraux soit directement au travers de ses actions propres soit en soutien des intervenants locaux :

Développement, attractivité

- Accompagnement de la **profession agricole**, au service d'une agriculture dynamique et respectueuse de l'environnement, reconnaissant ce secteur comme l'une des principales composantes de l'équilibre de nos territoires. À noter par exemple en 2013 la signature de la Charte départementale pour une gestion économe de l'espace et le lancement d'une réflexion en matière d'approvisionnement des cantines scolaires en produits locaux, via l'outil Agrilocal.
- Soutien apporté à la **filière forêt-bois** comportant plusieurs volets : restructuration foncière forestière, amélioration de la desserte forestière, utilisation du matériau bois dans les constructions, promotion du bois-énergie... Cinq collèges sont ainsi équipés de chaufferies bois et sept sont raccordés sur chaufferies bois collectives.
- Soutien aux **manifestations artisanales**, Fonds d'aide au commerce et à l'artisanat rural (FACAR) permettant d'accompagner les communes et structures intercommunales dans le cadre de leurs projets de construction ou de réhabilitation de locaux destinés à l'accueil de commerces ou d'artisans.
- Promotion d'un **tourisme « 4 saisons »** porté par les territoires par une intervention dans les projets locaux (gîtes, activités culturelles, de loisirs, prêts d'honneur).
- Dispositif d'**assistance à maîtrise d'ouvrage** à destination des petites communes et intercommunalités, lequel est aujourd'hui reconnu par celles-ci comme un soutien de premier ordre pour construire leurs projets d'investissement.

Services de proximité

- Principe de la **gratuité des transports scolaires** (hors agglomérations CAGB et PMA) pour tous les élèves de la maternelle au lycée. Il s'agit d'un effort considérable de la collectivité départementale (seul un quart des Départements français ont fait ce choix), traduisant un engagement fort en termes d'équilibre entre les territoires et de garantie d'accès facilité aux établissements scolaires.
- Soutien du **transport à la demande** en milieu rural par un accompagnement des communautés de communes, afin de couvrir l'ensemble du territoire d'une offre de transport (13 services de transport à la demande soutenus en 2013).
- Accompagnement des **projets de maison de santé** pour lutter contre la menace de désertification médicale. À noter par exemple en 2013 l'inauguration de la maison médicale de Nods, l'attribution d'une aide à la Communauté de communes Amancey-Loue-Lison en vue de l'implantation d'une maison de santé intercommunale à Amancey, ou bien encore la participation du Département aux côtés de l'Agence régionale de Santé à l'élaboration d'un Schéma directeur d'implantation de maisons de santé de « seconde génération » sur le territoire départemental.
- Incitation à la **création de micro-crèches**. À titre d'exemple, l'année 2013 a vu l'inauguration d'une micro-crèche à Verceil, gérée par la Fédération Familles rurales du Doubs.
- Accompagnement du SDIS dans la réalisation d'un **plan ambitieux de réhabilitation et de construction des centres d'incendie et de secours** devant permettre une couverture homogène du territoire départemental et un traitement équitable des zones urbaines et rurales. En 2013, démarrage des travaux de construction du centre de première intervention des Trois Cantons à Colombier-Fontaine et lancement des études pour la modernisation des casernes d'Orchamps-Vennes et Morteau.





Animation

- **18 Contrats territoriaux jeunesse** passés avec les communautés de communes développant des actions d'animation locale pour les jeunes des secteurs ruraux.
- **Saison culturelle départementale** permettant de rééquilibrer l'offre culturelle concentrée dans les villes au profit des territoires ruraux. Pour la saison 2013-2014, ce sont 65 représentations données dans 55 communes de 24 communautés de communes.
- **Intervention significative pour soutenir l'enseignement musical** sur l'ensemble du territoire départemental et notamment en milieu rural. 55 écoles de musique subventionnées en 2013.
- **Diffusion de la lecture** grâce à l'action menée par la Médiathèque départementale, partenaire de 303 bibliothèques.



Environnement

- **Préservation des ressources en eau** : conseil et assistance technique aux communes rurales et à leurs groupements dans les domaines de l'eau potable, de l'assainissement et des milieux aquatiques ; aide aux exploitants agricoles pour la gestion des effluents d'élevage et la mise en œuvre de pratiques plus respectueuses de l'environnement...
- **Politique de préservation des Espaces naturels sensibles (ENS)**, mettant l'accent sur l'ouverture au public et l'éducation à l'environnement (14 sites dotés de plans de gestion et d'interprétation). À cet égard, l'année 2013 aura été marquée par l'organisation de la première fête de la biodiversité sur le site de l'ENS de la Côte de Moini à Quingey, l'inauguration du site ENS de la Reculée de Cussey-sur-Lison et de son sentier d'interprétation, ainsi que par l'achat par le Département de deux sites ENS à Chateauvieux-les-Fossés et au Bizot.

Convaincu que les territoires ruraux constituent des pôles d'équilibre complémentaires des grandes agglomérations, le Département du Doubs a participé en 2013 à la Mission nationale « Nouvelles ruralités le Grand Pari » lancée par l'Assemblée des Départements de France.

Un travail interdépartemental

Si le Département du Doubs veille à l'équilibre urbain-rural sur son territoire, il s'attache aussi à favoriser les coopérations avec les autres Départements francs-comtois, notamment par le biais de la Conférence des exécutifs régionaux qui se réunit trois fois par an complétée par de nombreuses séances de travail politiques comme techniques. En 2013, ce travail interdépartemental a notamment porté sur la mise en place d'un guichet unique de la rénovation énergétique commun au Doubs et au Territoire de Belfort, l'élaboration d'une charte visant à commercialiser en commun les réseaux numériques sur le Doubs,

le Jura et la Haute-Saône, l'engagement d'une réflexion avec le Conseil régional et les autres Départements de Franche-Comté afin de permettre l'extension du périmètre d'intervention de l'Établissement public foncier (EPF) du Doubs, ou bien encore la préparation du Contrat de Plan État-Région (CPER) et des programmes communautaires 2014-2020.

FOCUS 2013

- > Inauguration des micro-crèches, de Beure gérée par l'ADMR, et de Vercel «Les p'tits Gibus» gérée par la fédération Familles rurales du Doubs
- > Inauguration de la crèche d'entreprise «Les p'tits bouts de cuir» du groupe SIS au Valdahon
- > Inauguration du multi-accueil du CCAS de Valentigney
- > Ouverture de la maison d'assistants maternels «Bout de chou et compagnie» à Châtillon-le-Duc
- > Ouverture de la Maison de l'Adolescence de l'Aire Urbaine de Belfort-Montbéliard
- > Protocole national entre l'Assemblée des Départements de France (ADF) et l'État pour la mise à l'abri, l'orientation et l'accueil des mineurs isolés étrangers
- > Signature avec l'Association d'Hygiène sociale de Franche-Comté d'une convention triennale 2012-2015 relative à l'accueil des mineurs isolés étrangers

CHIFFRES CLÉS

- > 412 entretiens prénatals précoces réalisés par les sages-femmes du Département, soit plus de 30% des avis de grossesse traités
- > 7 093 enfants inscrits en bilan de santé en école maternelle
- > 6 272 assistants maternels agréés
- > Centre départemental de l'enfance et de la famille: niveau d'activité (encore) historique à plus de 41 641 journées (internat + appartement 62,3%, 12,5% d'accompagnement à domicile et 25,2% d'accueil en famille)
- > 23 relais d'assistants maternels, couvrant quasiment tout le département, lieux d'information et d'échanges pour parents et professionnels de la petite enfance
- > Structures de garde: 79 places ouvertes et subventionnées
- > 1 100 enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance fin 2013, relevant dans 79% des cas de mesures judiciaires et dans 21% de mesures administratives
- > Chaque mois, entre 400 et 700 familles ont bénéficié d'une aide financière et 734 familles ont bénéficié d'une aide éducative en milieu ouvert
- > 289 assistants familiaux dans le Doubs dont 21 au Centre départemental de l'enfance et de la famille (CDEF)
- > 21 enfants en «accueil séquentiel»
- > Actions de prévention précoce «Musique et langage» conduites dans 8 centres médico-sociaux du Doubs: 180 enfants ont participé aux ateliers.
- > 33 agréments à l'adoption accordés, 2 refusés, 11 enfants étrangers et 6 pupilles de l'État adoptés
- > 37 jeunes mineurs étrangers isolés accueillis sur 73 enregistrés (13 sur le pôle bisontin, 14 sur le pôle de Montbéliard, 7 sur Pontarlier et 3 sortis du dispositif)

Préparer la jeune génération à être les citoyens de demain

Associer les parents et mobiliser les ressources des territoires

Dans le cadre du projet départemental Doubs 2017 et du Schéma départemental d'organisation sociale et médico-sociale, le Département du Doubs a développé ses actions en direction des parents. Il ne s'agit plus seulement, dans le cadre de ses missions de protection de l'enfance, d'apporter des réponses aux difficultés des familles et des enfants, mais aussi de mobiliser autour d'eux les solidarités, les réseaux et les ressources de leur environnement social. Ceci se traduit dans diverses actions:

Les actions de protection maternelle et infantile sont menées au plus près de la population dans une démarche de prévention primaire

Elles permettent non seulement de veiller à la santé des enfants, mais également de créer du lien avec les parents, d'échanger avec eux sur les difficultés éducatives qu'ils rencontrent et éventuellement de leur apporter de l'aide sur d'autres plans comme l'insertion, le logement ou la gestion de leur budget.

Les actions collectives s'adressent à de multiples publics

Jeunes parents, mères accompagnées dans le cadre de mesures d'action éducative à domicile, parents adoptants, enfants de couples séparés, parents déficients intellectuels... Elles permettent de partager des expériences entre pairs, de valoriser les connaissances et les compétences de chacun, de mobiliser l'énergie du groupe pour soutenir chacun de ses membres, et de créer du lien social.

Les Maisons des adolescents implantées à Besançon et Montbéliard

Elles procèdent d'une politique volontariste conduite en lien avec l'État, les Villes, les Départements limitrophes (pour l'agglomération de Montbéliard) et l'Agence Régionale de Santé. L'enjeu est de faire cohabiter diverses approches: médicale, psychologique, sociale, éducative, pédagogique, juridique. Ces maisons proposent alors une porte d'entrée unique, dans les différents dispositifs, aux adolescents, mais également à leurs parents.

Le Relais Parental est une expérience originale

Il participe pleinement de la logique de contractualisation et de mobilisation des capacités parentales. Il est implanté sur les trois pôles du département et propose à des parents qui rencontrent des difficultés passagères (séparation, rupture professionnelle, hospitalisation), d'accueillir leurs enfants à temps complet ou partiel. L'originalité réside dans le fait qu'il n'y a pas de décision administrative ou judiciaire de placement et qu'il n'y a pas d'admission à l'aide sociale à l'enfance.

Les interventions en milieu ouvert, que ce soit dans le cadre administratif des actions éducatives à domicile (AED) ou le cadre judiciaire des actions éducatives en milieu ouvert (AEMO), sont également partie prenante de ces nouvelles pratiques. Il s'agit par exemple d'intégrer la possibilité d'un accueil ponctuel de l'enfant, de mener des interventions sociales d'intérêt collectif ou de mieux valoriser les ressources de l'environnement social et familial de l'enfant.

Une nouvelle action en 2013: le parrainage de proximité

Tout parent qui souhaite offrir à son enfant un accompagnement social ou culturel complémentaire peut faire appel à un parrain ou à une marraine. Ces parrains et marraines s'engagent bénévolement dans le respect de l'autorité parentale, du choix de l'enfant et de la vie privée de chacun. Ils sont des citoyens qui ont envie de s'investir auprès d'un enfant. Ces parrains et marraines peuvent être en couple, vivre seuls, avoir ou non des enfants.

L'objectif est bien de permettre à l'enfant de construire une relation sociale avec un autre adulte que ses parents. «Il s'agit d'offrir une ouverture sociale et culturelle, de rompre éventuellement l'isolement de certaines familles, en s'appuyant sur une nouvelle forme de solidarité citoyenne».

Le parrainage de proximité est mis en œuvre à Montbéliard, Morteau et Maîche par le Service Puzzle de l'Association de sauvegarde de l'enfant et de l'adulte du Nord Franche-Comté et à Besançon par la MJC Palente.

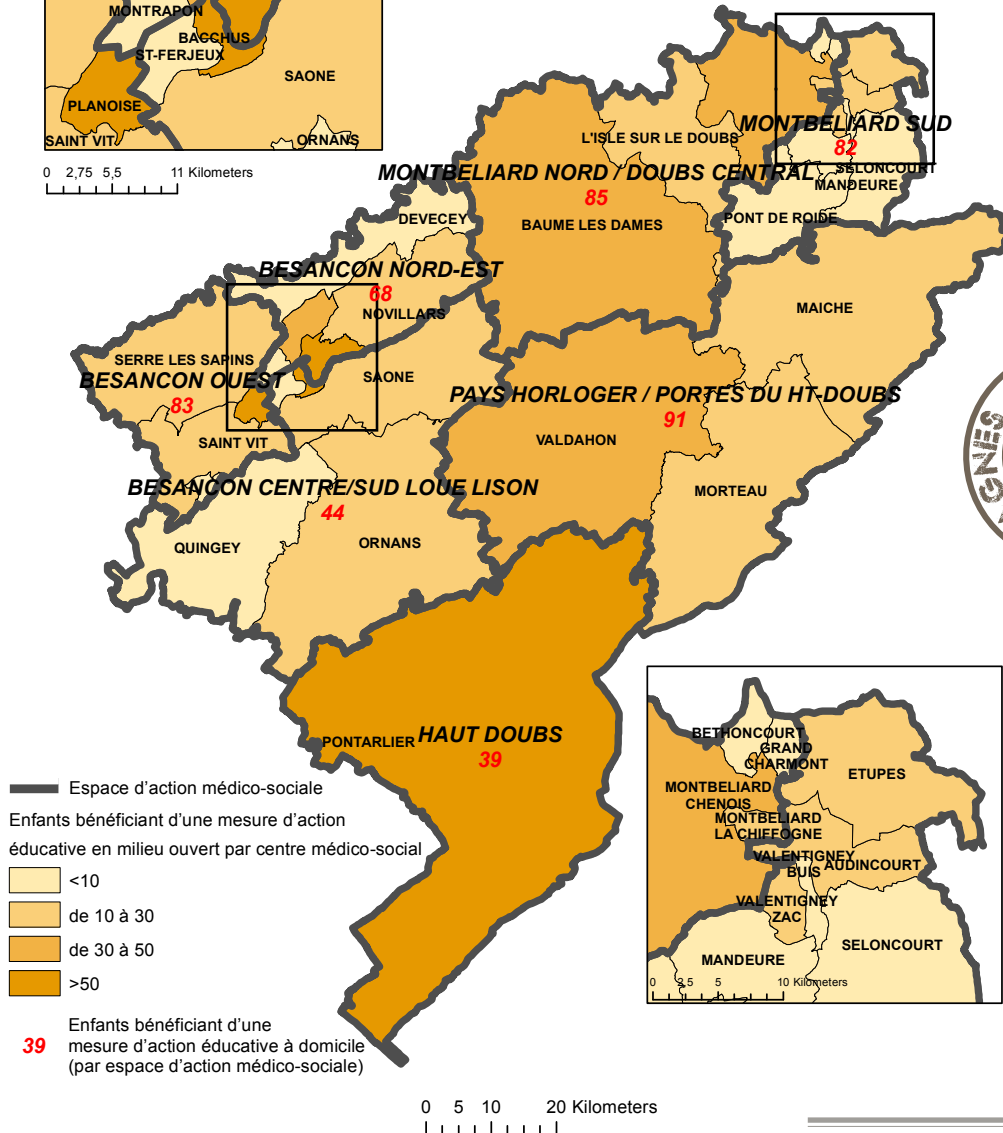




0 2,75 5,5 11 Kilometers

Actions éducatives (à domicile et en milieu ouvert)

Source: IGN - Conseil général du Doubs - 2014
J.H - Copie et reproduction interdites

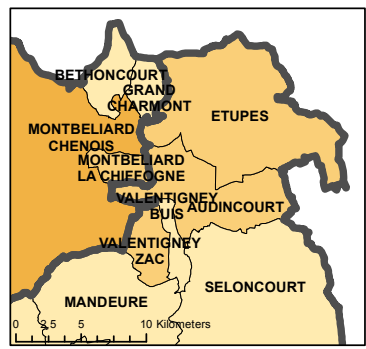


14
15

— Espace d'action médico-sociale
Enfants bénéficiant d'une mesure d'action éducative en milieu ouvert par centre médico-social

- <10
- de 10 à 20
- de 30 à 50
- >50

39 Enfants bénéficiant d'une mesure d'action éducative à domicile (par espace d'action médico-sociale)



DÉPENSES 2013
47, 847 M€
(8,7% du budget total)

Du point de vue de...

SANDRINE LAB
Médecin de la Protection maternelle et infantile à l'Espace d'action médico-sociale de Montbéliard-sud.

MARTINE NAPPEZ
Infirmière.

Si les Centres médico-sociaux du Département proposent des services à tous publics sur l'ensemble du département, leur proximité est particulièrement appréciée en milieu rural et semi-rural.

« Nous accueillons les familles pour les visites obligatoires des nourrissons, mais aussi à leur demande pour d'autres aspects », fait remarquer Sandrine Lab, médecin de la Protection maternelle et infantile à l'Espace d'action médico-sociale de Montbéliard-sud. « Mais ma mission ne se limite pas à cela car j'appartiens à une équipe pluridisciplinaire qui peut me solliciter selon les situations rencontrées. Ensemble, nous nous attachons à faire de la prévention. [...] Si mon rôle s'arrête après la naissance de l'enfant, je passe néanmoins le relais à ma collègue infirmière. C'est une relation de confiance qui est instaurée et qui se poursuit. »

« Au moment des naissances, commente Martine Nappéz, infirmière, nous proposons un soutien à la parentalité, des conseils en allaitement, en alimentation... Ceci afin de favoriser le développement harmonieux de l'enfant au sein de la cellule familiale. Ces échanges permettent également d'aborder certaines difficultés et de proposer des orientations appropriées. » Prévention, toujours !

L'intervention d'une aide familiale à domicile est également possible. Attentif, personnalisé, cet accompagnement est accessible à tous les Doubiens.

FOCUS 2013

- > Accueil de stagiaires et d'apprentis dans les services départementaux, avec une procédure de recrutement des apprentis garantissant la transparence (publication des postes, entretiens...)
- > Animations avec les partenaires de l'éducation populaire (rencontres)
- > Soutien aux projets de cantines scolaires portés par les communes: 4 projets de création aidés
- > Nouveau Contrat territorial jeunesse (CTJ) (Communauté de communes du Mont d'Or et des 2 Lacs), soit 18 CTJ sur les territoires ruraux
- > Travail entre les 3 pôles insertion et les Missions locales a permis une meilleure connaissance des jeunes allocataires du RSA orientés vers un accompagnement professionnel. Ce rapprochement vise à mobiliser le dispositif «emplois d'avenir» en direction d'allocataires du RSA de moins de 26 ans et à rendre l'accompagnement réalisé par les Missions locales, cotraitantes de Pôle Emploi

CHIFFRES CLÉS

- > 20 associations d'éducation populaire soutenues pour la mise en œuvre d'actions au bénéfice d'environ 100 000 jeunes
- > 2776 bénéficiaires du dispositif «Cantine pour tous» sur 14 912 collégiens fréquentant le service de restauration
- > 98 jeunes sportifs de haut niveau (collégiens, lycéens ou étudiants) aidés au titre de bourses de scolarité
- > 6 jeunes sportifs de haut niveau en partenariat pour mener à bien leur parcours sportif
- > Plus de 30 000 offres culturelles (cinéma, spectacles, visites d'expositions ou patrimoniales...) utilisées par les collégiens
- > 129 actions (sport-culture) financées au titre du Fonds de Cohésion Sociale dans le cadre des 3 contrats urbains (CUCS) du département

LES EMPLOIS D'AVENIR

- Les objectifs de signatures d'emplois d'avenir ont été dépassés dans le département.

Le nombre de contrats signés est de 675 pour un objectif de 663 (tous secteurs confondus), ce qui représente 42,1% des contrats signés en Franche-Comté. C'est dans le secteur marchand que les objectifs ont le plus largement été dépassés: 316 contrats signés pour un objectif de 225.

Le Département a, pour sa part, recruté 35 jeunes en emplois d'avenir dont 16 dans les collèges. Tous exercent des missions dans les services auprès de leur tuteur, bénéficient d'un parcours de formation individuel prenant appui sur leurs projets professionnels. Un suivi renforcé permet de les accompagner et de les préparer à leur future sortie du dispositif.

Soutenir les jeunes et les accompagner vers l'autonomie

La jeunesse constitue une priorité du Département. L'Assemblée départementale a fixé trois axes prioritaires: le logement des jeunes (en lien avec l'élaboration du Plan Départemental de l'Habitat), les emplois d'avenir, la prévention du décrochage scolaire.

Participation citoyenne et loisirs

Le Conseil général des jeunes permet à certains collégiens d'appréhender concrètement l'exercice de la citoyenneté. Les tandems solidaires font vivre à une classe de collège une expérience de solidarité nationale ou internationale. Les collégiens bénéficient d'une sensibilisation à la culture (patrimoine, art vivant, culture scientifique, art contemporain), d'un encouragement à la pratique sportive, partagée entre élèves valides et handicapés, d'actions en faveur de leur sécurité (transports scolaires). Par ailleurs, les activités artistiques (écoles de musique et cirque) ou sportives (Doubs Pass-Sport), l'animation en milieu rural (Contrats Territoriaux Jeunesse et offre culturelle aux bibliothèques) sont soutenues par le Département. Enfin, diverses actions sur les thématiques de l'accès à la culture ou au sport sont également financées dans le cadre des Contrats de cohésion sociale (politique de la ville).

Dans les collèges, l'accent est également mis sur la restauration scolaire

La diététicienne du Département veille au respect de la réglementation en vigueur. Elle accompagne et conseille les chefs de cuisine dans l'élaboration de leurs menus et mène des actions de formation (allergie alimentaire, nutrition). Elle participe également à des animations à destination des collégiens (petits déjeuners éducatifs, semaine du goût). De plus, le dispositif «Cantine pour tous» permet de faciliter l'accès à la restauration scolaire des collégiens de familles modestes, lesquelles peuvent par ailleurs bénéficier d'autres aides comme les bourses départementales d'études, les bourses classe de découverte.

Soutien aux jeunes en difficulté

Les actions collectives contribuent à valoriser les compétences et capacités, à développer les relations et la confiance (groupes de parole, action déclore-moi...). Le Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes (FDAJ) destiné aux jeunes de 18-25 ans permet d'allouer des aides individuelles dans divers secteurs (hébergement, transport, logement, orientation, projets...). En 2013, le dispositif «emplois d'avenir», favorable à la formation et l'insertion professionnelle, est mis en œuvre au sein des services départementaux. Une réflexion a été également conduite en vue d'élargir l'accompagnement apporté aux jeunes majeurs par les services du Département.

Lutte contre le décrochage scolaire: l'expérimentation à Sochaux d'une organisation de la prévention spécialisée à partir des collèges

La lutte contre l'absentéisme scolaire est une ambition de prévention inscrite dans Doubs 2017 comme dans le Schéma Directeur d'Organisation Sociale et Médico-Sociale (2013-2017). Plusieurs démarches ont été initiées en 2013, avec la mise en place:

- d'une instance de travail, réunissant le Département, l'Éducation nationale, la Protection Judiciaire de la Jeunesse et la Prévention Spécialisée, dont l'objectif est de développer les coopérations territoriales, revisiter les procédures et fluidifier les circuits de communication;
- d'un groupe de travail, composé des services sociaux du Département, sur les pratiques des professionnels et le développement de l'appui à la fonction parentale et des actions de soutien;
- d'une expérimentation avec la prévention spécialisée, à Sochaux, sous l'impulsion de la municipalité et avec l'engagement fort du collège.

L'objectif de cette expérimentation est de développer, dans le cadre de la lutte contre le décrochage scolaire, l'intervention des éducateurs au sein du collège en lien avec le service social scolaire. Les éducateurs participent aux actions et activités organisées dans le collège et se sont également rapprochés de la responsable de la section d'enseignement général et professionnalisé adapté (SEGPA). Deux axes sont encore à développer:

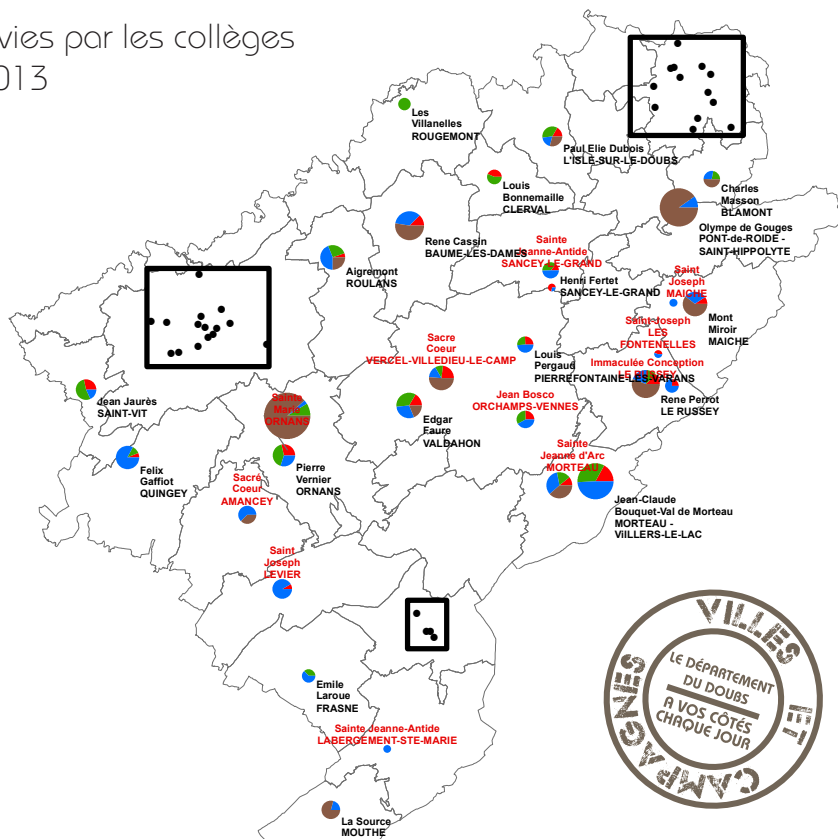
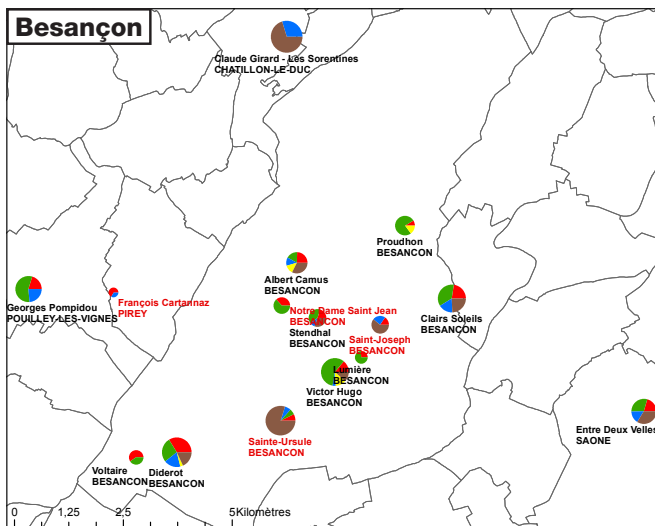
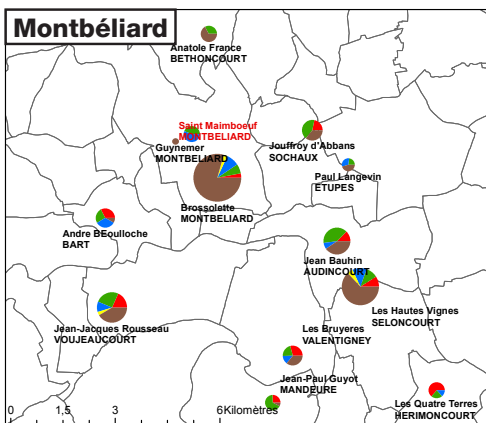
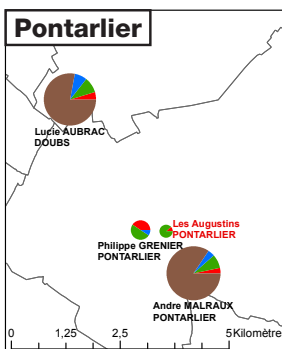
- poursuivre et conforter le partenariat déjà existant entre la prévention spécialisée et la maison des jeunes et de la culture (MJC), dans le cadre de son partenariat fort avec le collège;
- participer aux commissions éducatives du collège, qui ont pour objectif d'échanger très en amont sur des situations individuelles repérées, avec la volonté de mobiliser les parents.



Actions culturelles suivies par les collèges du Doubs en 2012-2013

Type d'action

-  100 élèves
-  500 élèves
-  1 000 élèves
-  Spectacle
-  Cinéma
-  Patrimoine
-  Art contemporain
-  Culture scientifique



Du point de vue de...

ÉLODIE AGOSTA
 Recrutée en Emploi d'avenir à l'EHPAD
 des Vignières.

« À Sochaux, tout est beau », nous dit avec malice une vieille dame installée dans le hall d'accueil de l'EHPAD des Vignières, à deux pas de l'usine Peugeot. C'est là qu'Élodie Agosta travaille, en Emploi d'avenir, depuis janvier 2013. « À la base, je voulais m'occuper d'enfants. J'ai fait un stage en maison de retraite et j'ai eu un coup de cœur. Les personnes âgées nous apprennent beaucoup ! » confie la jeune femme. Titulaire d'un BEP (Brevet d'Études Professionnelles) sanitaire et social, Élodie, 20 ans, a toujours voulu passer son diplôme d'aide soignante. Son Emploi d'avenir, signé pour trois ans, devrait lui permettre d'y parvenir. Depuis la rentrée, elle suit une préparation à cette formation le matin et vient travailler aux Vignières l'après-midi. « C'est une grande chance d'avoir trouvé ce poste. Le dispositif prend en charge ma formation et j'ai droit à une remise à niveau en français jusqu'au concours ». L'année prochaine, la jeune femme suivra la formation proprement dite et, si tout va bien, reviendra ensuite travailler ici. « Je devrais être embauchée si j'ai mon diplôme. »

Extrait de Vu du Doubs n°215, janvier-février 2014

Favoriser l'accès à l'emploi et accompagner les adultes confrontés aux accidents de la vie

FOCUS 2013

- > Première année de mise en œuvre du Programme départemental d'insertion 2013-2017
- > 7 actions cofinancées par le Département et le Fonds social européen (FSE) pour un total d'aides du FSE de 530 720 €
- > Poursuite des informations à destination des professionnels sur les trois pôles territoriaux d'insertion : jeudis de la formation, journées sur l'insertion par l'activité économique, la santé...
- > Élaboration d'une convention partenariale avec Pôle Emploi pour l'accompagnement global des allocataires du RSA
- > Accompagnement à la création de Structures d'Insertion par l'Activité Économique : «Construire son avenir», «éRIGE»
- > Mise en œuvre d'un second marché d'insertion (article 30 du Code des marchés publics) : 6 associations intermédiaires ont été retenues pour mettre à disposition des salariés en insertion en remplacements ponctuels de titulaires pour l'entretien de locaux de la collectivité
- > Poursuite de la mobilisation de la clause d'insertion dans les marchés de réhabilitation des collèges
- > Ouverture de l'antenne de L'Isle-sur-le-Doubs du Pôle économie emploi insertion (PEEI)
- > Renouveau de l'action d'insertion en lien avec le Syndicat Mixte du Mont d'Or
- > Travail engagé avec les agglomérations de Besançon et Montbéliard pour la construction des futurs contrats de Ville (en remplacement des Contrats Urbains de Cohésion Sociale)
- > Internalisation des MASP au 1^{er} septembre 2013 afin de développer une approche globale des dispositifs d'aide au budget, qu'ils soient sur le champ de l'enfance ou du logement

Véritable document stratégique de la politique en matière d'insertion que le Département souhaite conduire, le Programme départemental d'insertion (PDI) 2013-2017 décline trois priorités en direction des allocataires du RSA et des jeunes en insertion :

- des réponses adaptées par une meilleure connaissance des publics et de leurs besoins ;
- un accompagnement de qualité par une approche globale et transversale ;
- une insertion réussie en mobilisant l'ensemble des outils disponibles.

Le PDI s'appuie sur un partenariat solide et diversifié et, en transversalité, avec l'ensemble des directions de la collectivité.

L'insertion professionnelle durable est la priorité du PDI : convention d'accompagnement dédié, réalisé par Pôle Emploi en direction de plus de 1 000 allocataires du RSA ; promotion des Emplois d'avenir au sein des services du Département et des associations partenaires ; poursuite des clauses d'insertion dans les marchés de la collectivité ; développement des marchés d'insertion (article 30 du Code des marchés publics) en direction des Structures d'insertion par l'activité économique ; suivi des travailleurs indépendants, allocataires du RSA, par l'agence économique départementale Développement 25...

Le Doubs devient le premier Département à s'engager avec Pôle emploi pour un accompagnement social et professionnel des demandeurs d'emploi en difficulté.

L'élaboration d'une démarche partenariale innovante avec Pôle emploi a débuté en 2013 pour un rapprochement des compétences au service des demandeurs d'emploi. Elle aboutira en 2014 à la mise en œuvre de l'« accompagnement global ». À cet égard, le Président du Département du Doubs s'est vu confier une mission d'appui par le Président de l'Assemblée des Départements de France (ADF), dans le but de sensibiliser les autres Départements et de les inciter à s'engager dans ce partenariat innovant.

L'insertion sociale s'organise à partir des besoins repérés des usagers (logement, santé, mobilité, garde d'enfants...). La participation des usagers dans les instances ou encore les groupes d'usagers permettent d'adapter les réponses apportées, et ce également en fonction du territoire d'intervention (diversification des modes d'accompagnement des allocataires et des jeunes).

L'accompagnement social, un exercice pratique de la solidarité : l'aide à la gestion du budget personnalisé. Depuis 2009, de nouvelles compétences ont été confiées aux Départements en matière d'accompagnement social des personnes et des familles. Des dispositifs sont mis en œuvre pour venir en aide aux ménages notamment sur le plan budgétaire. C'est le cas avec les Mesures d'Accompagnement Social Personnalisé (MASP), mesures contractuelles qui s'adressent plus particulièrement aux personnes majeures percevant des prestations sociales et dont la santé ou la sécurité est menacée par les difficultés qu'elles éprouvent dans la gestion de leurs ressources. Afin de favoriser une approche globale et coordonnée de ces dispositifs, la collectivité départementale a décidé d'internaliser au 1^{er} septembre 2013 ces MASP assurées avant cette date par des prestataires.

Cette démarche fait écho au Schéma Départemental d'Organisation Sociale et Médico-Sociale (SDOSMS). Elle vise à mettre en cohérence et synergie sur les territoires l'ensemble des modalités d'accompagnement de nos concitoyens rencontrant des difficultés, et à faire des 31 centres médico-sociaux, en proximité avec les habitants du Doubs et leurs besoins, la porte d'entrée des services sociaux.



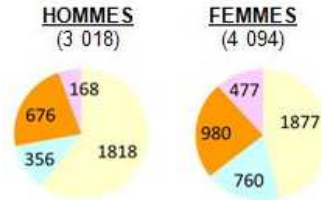
Un accompagnement des allocataires RSA sur l'ensemble du territoire départemental

(Données IODAS - Décembre 2013)

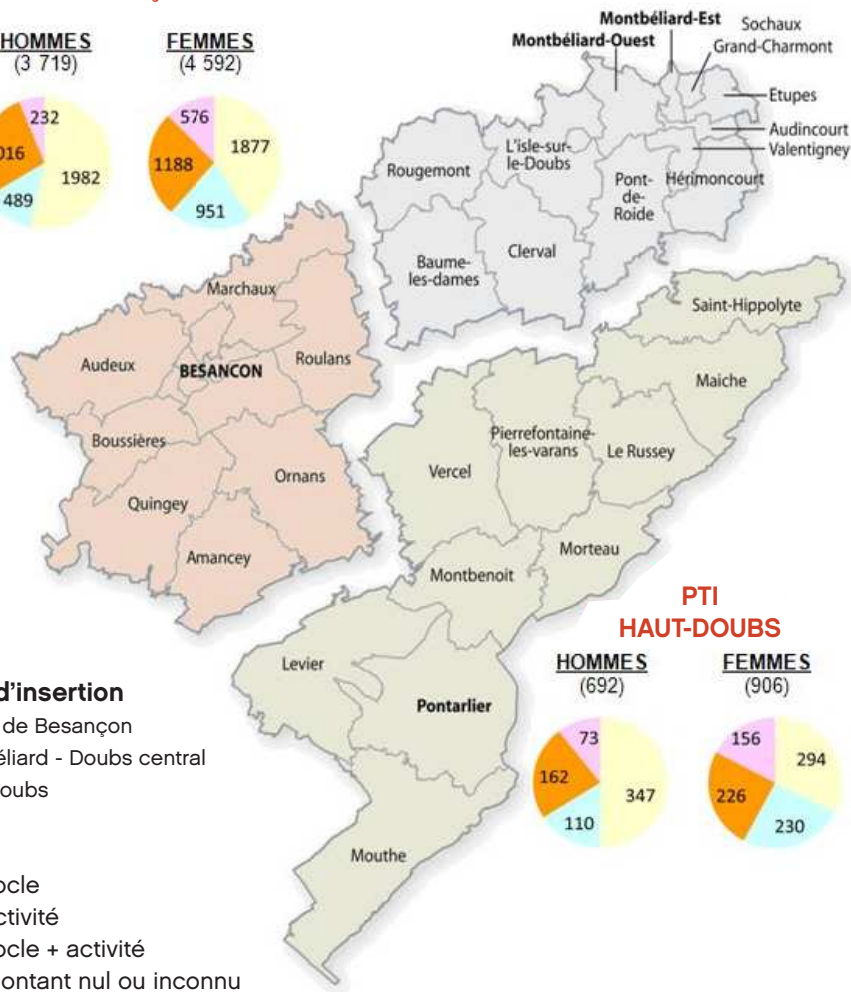
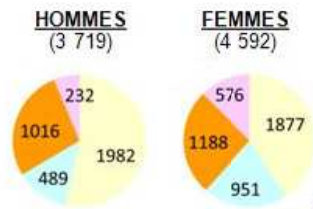
PTI: Pacte Territorial pour l'Insertion



PTI MONTBÉLIARD



PTI BESANÇON

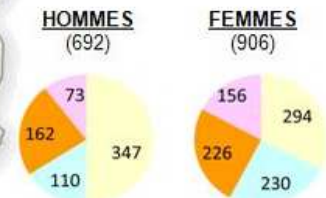


3 pôles d'insertion

- Bassin de Besançon
- Montbéliard - Doubs central
- Haut-Doubs

- RSA socle
- RSA activité
- RSA socle + activité
- RSA montant nul ou inconnu

PTI HAUT-DOUBS



Le Conseil départemental de l'accès au droit.

Accédez à tous vos droits... en quelques clics! À qui s'adresser quand on est victime de violence? En cas de litige avec un voisin? Ou quand on est à la recherche d'une aide pour une personne âgée? Créé en 2013, l'annuaire en ligne du Conseil Départemental de l'Accès au Droit (CDAD) vous indique les bons contacts. Disposer de droits, c'est bien, les connaître pour les faire appliquer, c'est mieux! Et il faut bien reconnaître qu'il y a de quoi se perdre dans le maquis juridique. Mais le rôle du Conseil Départemental de l'Accès au Droit, placé sous la responsabilité du président du tribunal de Grande Instance, c'est justement

de flécher les parcours pour faciliter les démarches. Dans la foulée de son installation en 2012, un recensement des ressources juridiques a été mené afin d'en effectuer une classification. Ensuite, c'est un annuaire des structures, services et professionnels compétents qui a été créé, ainsi qu'une carte pour situer les lieux-ressources. Simple et pratique, le site du CDAD est accessible sur ordinateur, tablette et tous téléphones portables de 3^e et de 4^e génération.

Adresse : <http://cdad.doubs.fr>

CHIFFRES CLÉS

- > 14 670 allocataires du RSA au 31 décembre 2013, dont 9 511 allocataires du RSA socle, 3 521 allocataires du RSA activité, et 1 638 allocataires du RSA socle et activité. Au total, 29 340 personnes sont couvertes par le dispositif dans le département
- > Dépenses 2013 allocations RSA: 55,937 Me
- > 871 Contrats uniques d'insertion (CUI) ont été signés pour les allocataires du RSA (397 renouvelés), dont:
 - 782 Contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE) signés, dont 395 renouvelés;
 - 62 Contrats initiative emploi (CIE) signés, dont 2 renouvelés;
- > 675 Emplois d'avenir dans le Doubs, dont 316 dans le secteur marchand et 35 dans les services du Département
- > Dépenses 2013 Contrats aidés: 2,353 Me
- > 282 personnes ont bénéficié d'une mesure MASP
- > Dans le cadre de la convention Département/Pôle emploi, 1 155 allocataires du RSA ont été accompagnés par Pôle Emploi dans le cadre d'un accompagnement dédié
- > 3 233 heures d'insertion réalisées par des salariés en insertion accompagnés par des Associations intermédiaires
- > Près de 400 000 € de bons de commande auprès de chantiers d'insertion pour des travaux d'entretien et de réparation
- > 899 Aides personnalisées de retour à l'emploi (APRE) accordées en 2013 à 718 bénéficiaires pour 498 323 €
- > Dépenses 2013 actions d'insertion: 3,326 Me

DÉPENSES 2013
63,729 M€
(11,6% du budget total)

Du point de vue de...

CLAUDE GIRARD

Vice-président du Département en charge de l'enfance, de la famille et de l'insertion

Pionnier en 2009 lors de la mise en place du RSA (Revenu de solidarité active), le Département veille à rester novateur par son écoute du public et son dialogue avec ses partenaires. Objectif: rendre le meilleur service...

«*Dès l'origine, le Département, chef de file de l'insertion, a tout mis en œuvre pour permettre aux personnes éligibles d'accéder à leur droit et au retour à l'emploi, rappelle Claude Girard. Pour y parvenir, nos services ont noué des partenariats privilégiés avec des structures compétentes, à commencer par la CAF (Caisse d'allocations familiales) et la MSA (Mutualité sociale agricole) pour l'instruction des dossiers. L'accompagnement social – qui concerne 44% des allocataires de notre département – est assuré par nos travailleurs sociaux avec ceux des Centres communaux d'action sociale, des associations, de la MSA. L'accompagnement professionnel relève de la compétence de Pôle Emploi, et, pour les travailleurs indépendants, de l'agence économique Développement 25.* »

Ce maillage serré structure le Programme départemental d'insertion (PDI) dont la nouvelle édition a été adoptée à l'unanimité par l'Assemblée départementale en décembre 2012. «*Ce PDI décline nos priorités, explique Claude Girard: meilleure connaissance des publics, approche globale de la personne, mobilisation des outils disponibles... Et il s'appuie sur trois Pactes territoriaux d'insertion.* »

Trois réunions de concertation – dans le Pays de Montbéliard, le Haut-Doubs et la région bisontine – ont ouvert des pistes de collaboration renforcée entre tous les acteurs de l'insertion afin de mieux connaître les attentes des différents publics, notamment des jeunes de 16-25 ans fragilisés. «*D'autres rencontres vont nous permettre d'affiner et d'optimiser l'offre, conclut Claude Girard. Nous devons être plus innovants que jamais en période de crise!* »

Extrait de Vu du Doubs n°208, mai 2013



Le « Pacte Territorial pour l'Insertion » et le Fonds Social Européen

La loi du 1^{er} décembre 2008 généralisant le revenu de solidarité active (RSA) et réformant les politiques d'insertion, invite les Départements à signer avec l'ensemble de leurs partenaires un Pacte Territorial pour l'Insertion (PTI).

Dans le Doubs, pour tenir compte des spécificités des trois pôles économiques du département, le choix a été fait d'élaborer un PTI pour chacun des territoires: Bassin de Besançon, Montbéliard/Doubs central et Haut-Doubs.

Chaque PTI définit notamment les modalités de coordination des actions à entreprendre afin de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des allocataires du RSA, en termes de santé, d'autonomie sociale et de mobilité.

Plusieurs actions, sur l'année 2013, sont venues enrichir le PTI:

- au regard des besoins repérés sur des secteurs présentant peu d'offres d'insertion (par exemple: ouverture d'un point accueil emploi et relais de service public à L'Isle-sur-le-Doubs)
- en lien avec d'autres politiques de la collectivité (par exemple: journée dédiée à Amateurs en scène)
- au vu de la nécessité de mutualisation de compétences des partenaires (par exemple: élaboration d'une plaquette de communication commune aux structures d'insertion du Haut-Doubs)

Depuis 2011, le Département a obtenu le statut « d'organisme intermédiaire » au titre du Fonds social européen (FSE). Ce fonds vise à « renforcer la cohésion sociale, favoriser l'inclusion sociale et lutter contre la pauvreté », ce qui rejoint les compétences du Département en matière d'insertion.

Grâce au FSE, des crédits supplémentaires ont pu être mobilisés en 2013 pour accompagner certains projets sur tout le département. Plusieurs actions ont ainsi été initiées en cohérence avec le PTI sur l'année 2013 (partenariat avec Pôle emploi pour renforcer l'accompagnement des allocataires du RSA, action d'aide au retour à l'emploi de bénéficiaires de minima sociaux sur la station de Métabief...).

Garantir le respect de leur choix de vie aux personnes âgées

Quels que soient les choix de vie des personnes âgées, le Département répond présent en garantissant une équité de traitement et de prise en charge. D'un côté, des hébergements de qualité et en nombre conséquent pour satisfaire aux besoins, de l'autre, une politique de maintien à domicile, et toujours la préoccupation d'une participation active des personnes à la vie sociale et démocratique.

Aider les personnes en perte d'autonomie à rester chez elles. Le Département, l'Agence Régionale de Santé (ARS) et la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) ont décidé de développer une politique de prévention et d'alternative à l'hospitalisation dans un souci de simplification de la vie des personnes concernées, de recherche d'efficacité mais aussi d'économie d'argent public.

Dans le cadre de ce projet de coordination de l'aide à domicile et du soin, trois niveaux d'ambition se distinguent : ➤ la coordination entre services d'aide et d'accompagnement (SAAD) et de soins (SSIAD) par la mutualisation de moyens techniques et administratifs (mise en œuvre de Services Polyvalents d'Aide et de Soins à Domicile : SPASAD) ; ➤ la mise en place d'un interlocuteur unique pour la personne âgée en charge de l'informer et de coordonner l'ensemble des dispositifs ; ➤ la volonté de tester l'intervention polyvalente (ex : une aide-soignante peut à la fois réaliser une toilette et prendre en charge le petit déjeuner de la personne).

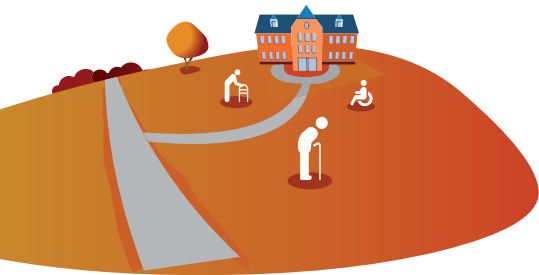
Parallèlement à cette expérimentation, le Département du Doubs et le groupement d'intérêt économique (GIE) des caisses de retraite ont signé une convention afin de contribuer à une évaluation du degré de dépendance et une prise en charge coordonnées et complémentaires des personnes âgées fragilisées et/ou en perte d'autonomie. Cette convention s'inscrit notamment dans une démarche de simplification des procédures pour faciliter l'accès aux dispositifs sociaux en évitant la multiplication des intervenants.

La coopération ainsi établie a vocation à évoluer dans le contexte de préparation de la loi autonomie dont l'un des enjeux majeurs est la coordination de l'intervention des caisses de retraite auprès des personnes peu dépendantes et de celles du Département auprès des bénéficiaires de l'APA.

Aider les personnes à faire face à leurs frais d'hébergement et de dépendance en établissement. Les personnes âgées ne disposant pas de ressources suffisantes pour payer leurs frais d'hébergement peuvent solliciter une aide sociale à l'hébergement. Cette aide est soumise à l'obligation alimentaire et au devoir de solidarité entre époux. Elle constitue une avance qui peut être récupérée par le Département : seul le patrimoine du bénéficiaire, qu'il soit légué, donné ou conservé, est concerné par cette récupération du montant versé.

Par ailleurs, pour la prise en charge de leur tarif dépendance, les personnes âgées peuvent bénéficier d'une allocation personnalisée d'autonomie (APA), aide quant à elle, non récupérable à ce jour.

Placer la vie citoyenne au cœur des projets. Une réflexion a été engagée pour la création d'une Maison départementale de l'Autonomie (MDA) regroupant la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), les pôles handicap et dépendance et le service des prestations. Les enjeux majeurs de ce projet relèvent à la fois de la qualité du service rendu à l'utilisateur et d'une gestion optimale des crédits affectés à ce secteur : ➤ Affirmer le rôle du Département sur le champ de l'autonomie : la collectivité départementale y consacre en 2013 plus de 140 millions d'euros (68,7 M€ en direction des personnes âgées, 70,4 M€ en direction des personnes handicapées) ; ➤ Offrir des lieux d'accueil, au plus près des personnes âgées en perte d'autonomie ; ➤ Permettre un traitement optimisé des droits des usagers, en rapprochant les différents services d'accueil, d'évaluation médico-sociale, d'instruction, de tarification, et des prestations ; ➤ Mettre en place une instance consultative unique : le Comité Départemental de Solidarité pour l'Autonomie (CDSA) afin de fédérer l'ensemble des acteurs de l'autonomie, y compris les représentants des usagers.



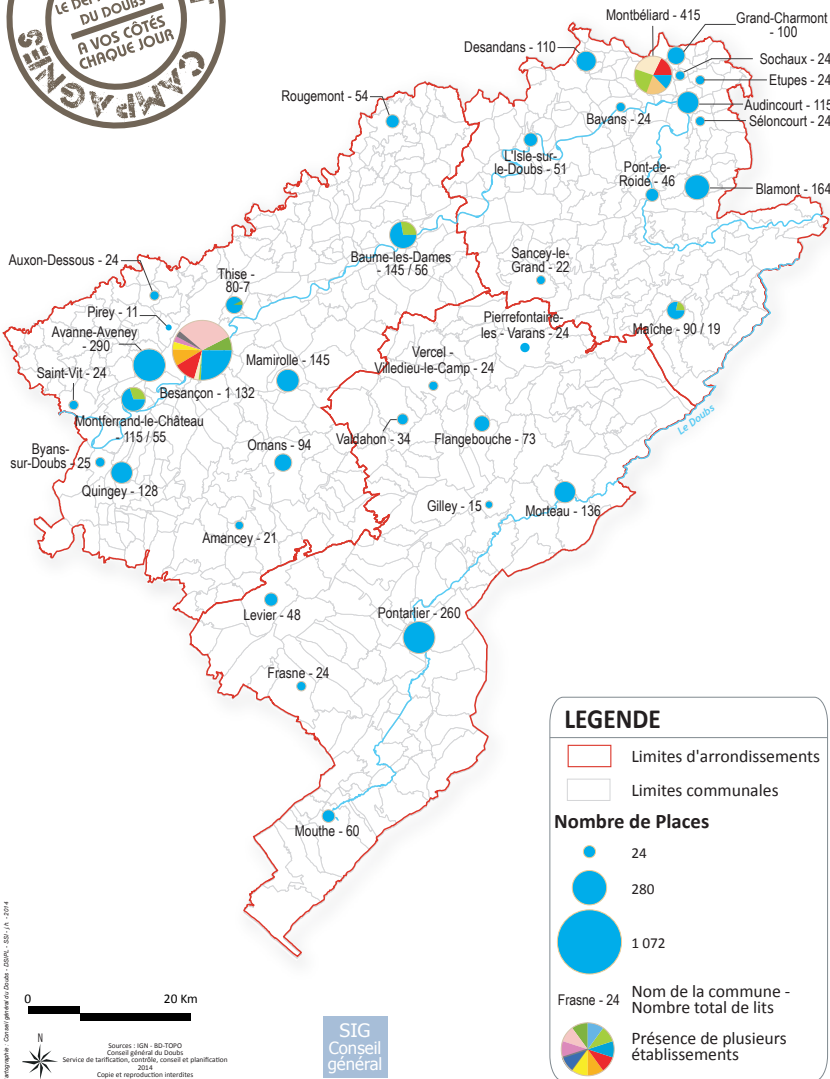
FOCUS 2013

- > Lancement de la réflexion sur la création d'une Maison Départementale de l'Autonomie (MDA) en lien avec les partenaires concernés
- > Mise en œuvre d'une plate-forme de télégestion permettant de contrôler les heures réalisées par les services d'aide à domicile dans le cadre du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens pour l'APA
- > Signature de l'avenant à la convention tripartite de l'EHPAD « La Résidence du Parc » à Audincourt
- > Signature de l'avenant à la convention tripartite de l'EHPAD « La Retraite » à Besançon
- > Extension de 60 places de l'EHPAD « La Retraite » sur le site de Paul Bert (ouverture octobre 2013)
- > Ouverture de l'accueil de jour d'ELIAD à Ornans pour 6 places (ouverture avril 2013)

CHIFFRES CLÉS

- > 22 établissements pour personnes âgées dépendantes sont soutenus par le Département du Doubs
- > 4 424 places d'hébergement réparties sur le territoire départemental
- > 4 Centres locaux d'information et de coordination (CLIC) présents sur les secteurs de Besançon, Pontarlier, Baume-les-Dames, Montbéliard, lieux d'information et d'orientation des personnes âgées et de leurs familles
- > 10 248 bénéficiaires de l'APA à domicile et en établissement
- > 3 395 personnes sont concernées par l'APA en établissement au 31 décembre 2013
- > Aide aux frais d'hébergement : au 31 décembre 2013, 673 personnes ont pu bénéficier de cette aide (soit 25 % des résidents en établissement)
- > Augmentation régulière depuis plusieurs années des allocataires vivant à domicile : 67 %, pour 33 % qui rejoignent des établissements médico-sociaux

Capacité d'accueil des établissements pour personnes âgées - 2013



Du point de vue de...

MICHÈLE DELAUNAY,
ministre déléguée chargée des Personnes âgées et de l'Autonomie en 2013

Lors d'une réunion de travail à l'Hôtel du Département, à Besançon, la ministre déléguée chargée des Personnes âgées s'est déclarée favorable à l'instauration d'un « service public de l'autonomie » réunissant une offre variée de soins et d'aide à domicile.

« Le champ du grand âge est celui de la transgression et de l'innovation », estime non sans humour Michèle Delaunay, prenant ainsi le contrepied du jeu-nisme ambiant. À rebours de la langue de bois, la ministre déléguée incite les acteurs de la gérontologie à dépasser les rigidités administratives et culturelles pour apporter aujourd'hui des réponses adaptées aux attentes des personnes âgées. « C'est pourquoi je me suis empressée de donner un cadre juridique aux expérimentations menées ici et là ».

Le Doubs compte parmi les Départements novateurs.

Le Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens a été instauré entre neuf associations et le Département. Ce dernier garantit à chaque structure un volume d'activité établi en amont et, en fin d'année, il ajuste sa dotation au bilan réalisé. Avec deux années de recul, ce contrat apparaît gagnant-gagnant pour toutes les parties prenantes, ce qui a séduit la ministre.

Tous les intervenants s'accordent désormais sur le fait qu'il convient de rapprocher les services de soins et ceux d'aide à domicile pour réduire le nombre d'intervenants chez les personnes âgées. « Nous franchissons cet obstacle en développant le dialogue entre les professionnels, ainsi que des passerelles entre les métiers de façon à constituer des parcours professionnels valorisants, assure Michèle Delaunay. À nous, à vous d'innover encore ! ».

Extrait de Vu du Doubs n° 210, juillet-août 2013

L'extension « des quatre tilleuls » de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) La Retraite à Besançon, inaugurée le 15 novembre 2013

60 places d'accueil permanent dont 30 dédiées aux résidents désorientés de type Alzheimer

Des espaces d'accueil, d'activités, en salon de coiffure, de relaxation.

Cette réalisation parfaitement intégrée dans la ville démontre l'efficacité des partenariats... Pierre Alixant, président de la Mutualité française du Doubs, a salué la « politique volontariste du Département qui a permis au Doubs, depuis 2006, par son dispositif d'aides à la pierre, de combler son retard en termes d'équipement. »

Claude Jeannerot, Président du Département – collectivité qui a participé à hauteur de deux millions d'euros à la création des « quatre tilleuls » – a insisté sur « l'effort consenti pour permettre aux personnes âgées de vivre dignement, de rajouter des années à la vie mais aussi de rajouter de la vie aux années. Nous avons aussi la chance de pouvoir compter sur l'investissement des communes du Doubs. Ce sont les engagements de l'État et des collectivités qui permettent de présenter de belles réalisations comme celle-ci. »

Extrait de Vu du Doubs n° 215, janvier-février 2014



DÉPENSES 2013

66,455 M€

(12,1% du budget global)

Garantir à toute personne handicapée le choix de son projet de vie

FOCUS 2013

- > Renfort du partenariat avec les associations, grâce notamment à la création de contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM), permettant de travailler sur la notion de parcours
- > Déploiement de la circulaire concernant la gestion des situations complexes. Ce travail vise à éviter entre autres les ruptures de parcours, les retours à domicile non souhaités et non préparés. Pour ce faire, les acteurs de la prise en charge et les institutions (MDPH, Département, ARS, Associations, directeurs d'établissement) doivent proposer conjointement un dispositif d'étagage permettant d'apporter une réponse adaptée à l'usager
- > Transformation de la structure expérimentale « Maison de vie » en établissement médico-social pour l'hébergement temporaire de personnes handicapées en fin de vie (qui accueillera à terme 12 personnes pour 7 actuellement)
- > Coorganisation et soutien du 1^{er} « Raid Handi'Forts des collégiens » où des équipes de collégiens du Doubs valides et en situation de handicap s'affrontent sur un parcours ponctué d'épreuves sportives et culturelles. Basée sur le même principe pour les adultes, la 8^e édition du Raid Handi'Forts est également soutenue par le Département



Être présent aux côtés des Doubiens, à chaque étape de leur vie, est un engagement socle du projet Doubs 2017. Cette proximité vaut notamment dans le champ du handicap où le Département œuvre de façon diversifiée, prioritairement dans le secteur social mais aussi dans les domaines des ressources humaines, de l'éducation, du sport, de la culture et du patrimoine bâti, pour permettre à chaque enfant ou adulte handicapé de s'intégrer et trouver sa place dans la société.

Une place grandissante du handicap au sein des politiques sociales

- > un volume d'activité en constante augmentation : + 9,5% de décisions prises par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) entre 2012 et 2013
- > un effort considérable dans le traitement des demandes, avec une diminution de 43 jours en moyenne du délai de traitement
- > une proximité améliorée avec l'usager par la création d'un site et d'un portail informatique à la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH).

Une participation active du Département au dépistage des handicaps et à l'accompagnement

- > par les consultations de protection maternelle et infantile présentes sur 38 sites répartis sur tout le territoire départemental pour les enfants de 0 à 6 ans
- > par des bilans de santé en écoles maternelles pour les enfants de 3 à 4 ans (dépistages auditif, visuel...)
- > par un soutien financier aux centres d'action médico-sociale précoce chargés de dépister les déficits ou handicaps, prévenir leur aggravation, accompagner les familles et faire le lien avec les écoles.

Un accès garanti à la scolarité > par le transport individualisé des enfants porteurs de handicap vers des établissements d'enseignement ordinaire, spécialisés ou adaptés de l'Éducation nationale > par un réseau de transport scolaire en capacité de prendre en charge des élèves handicapés moteur > par une mise en accessibilité progressive des collèges publics du département.

Un accompagnement centré autour des besoins et des souhaits des personnes handicapées

- > par des aides adaptées, telle que la prestation de compensation du handicap (PCH) en direction des adultes et des enfants
- > par le développement du soutien à domicile, en favorisant l'accès à des services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) et des services d'accompagnement médico-social (SAMSAH), en priorité concernant les handicaps insuffisamment couverts (handicap moteur, traumatismes crâniens, handicap psychique...)
- > par une meilleure prise en charge des personnes handicapées vieillissantes
- > par l'engagement d'une réflexion avec l'agence régionale de santé (ARS) de Franche-Comté sur la mise en place d'un système partagé d'informations concernant la situation des personnes handicapées inscrites en liste d'attente, les places disponibles en établissement et dans les services, permettant l'actualisation de ces listes en temps réel (ce système permettra de repérer les besoins par type de handicap, par type de structure et par territoire pour permettre à la MDPH d'identifier en temps réel les places qui se libèrent).

Un soutien des personnes handicapées dans leur parcours d'insertion professionnelle

- > par l'orientation professionnelle par la MDPH vers des emplois ordinaires ou adaptés en s'appuyant sur leur référent insertion professionnelle
- > par la concertation entre la MDPH, le plan régional d'insertion des travailleurs handicapés (PRITH), l'association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées (AGEFIPH), la DIRECCTE (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) sur la mise en place de dispositifs ciblés
- > par le recrutement par la collectivité de personnes handicapées ; l'adaptation de certains postes de travail, en lien avec la médecine du travail, pour des personnes souffrant de pathologies particulières ; l'attribution de chèques emploi service universel aux agents de la collectivité reconnus travailleurs handicapés.

CHIFFRES CLÉS

- > 30900 décisions prises en 2013 par la CDAPH
- > 2199 personnes, adultes et enfants, bénéficient de la prestation de compensation du handicap (PCH)
- > 533 bénéficiaires de l'allocation compensatrice tierce personne (ACTP) au 31/12/2013
- > 13 personnes handicapées hébergées en famille d'accueil et prises en charge par le Département au 31/12/2013
- > aide aux frais d'hébergement en établissements au 31 décembre 2013: 1 326 personnes bénéficiaires
- > ouverture en juin 2013 de la structure multi-services de l'association des paralysés de France (APF) à Besançon rue Francis Wey, en faveur du handicap moteur regroupant tous les services (accueil de jour, SAMSAH et SAVS) et permettant la création de 30 places d'hébergement:
 - 15 places en foyer de vie
 - 15 places en foyer d'accueil médicalisé, dont 3 d'accueil temporaire
- > création de 14 places en SAMSAH pour un public atteint de pathologies motrices et psychiques
 - 9 places à l' Association des familles de traumatisés crâniens et cérébro-lésés (AFTC) (territoire du Grand Besançon)
 - 5 places à l'Association hospitalière de Franche-Comté (AHFC) (territoire de l'Aire urbaine)
- > création de 12 places en SAVS ouvertes à l'ADAPEI du Doubs, 5 places sur le secteur de Besançon et 7 places sur le secteur de Pontarlier
- > 225 clubs sportifs «valides» et «handisports» pouvant accueillir des sportifs handicapés dans le Doubs
- > 6 sportifs de haut niveau, handicapés, soutenus au titre des contrats de partenariat annuel
- > 125 agents reconnus travailleurs handicapés dans les services du Département
- > Soutien à l'association Pierre Croppet pour son projet de construction d'une piscine adaptée aux personnes handicapées
- > 83 circuits de transport individualisé pour le transport d'enfants handicapés vers leur lieu de scolarité pour 462 enfants pris en charge
- > 24 collèges publics accessibles aux personnes à mobilité réduite

DÉPENSES 2013
70,937 M€
 (13% du budget global)

Des actions multiples au profit d'une participation et d'une intégration à la vie sociale > par le soutien à la prise en charge en crèches d'enfants porteurs de handicap ou atteints de maladie chronique > par le soutien aux structures associatives œuvrant dans le champ de l'ouverture sociale, sportive ou culturelle des enfants ou adultes handicapés > par une incitation à la pratique d'un sport : annuaire des clubs pouvant accueillir des handicapés, soutien au comité départemental handisport et sport adapté > par le soutien aux actions de sport partagé valides/handicapés : soutien à l'UNSS et aux compétitions associant tous les sportifs > par la valorisation de la pratique du sport de haut niveau, via l'organisation d'une compétition nationale, d'aides aux clubs et aux sportifs handicapés de haut niveau > par l'acquisition par la médiathèque départementale d'ouvrages en gros caractères et de textes enregistrés sur CD, diffusés sur tout le territoire via les 303 bibliothèques partenaires > par une priorité donnée par la collectivité, via les dotations territoriales aux projets renforçant l'accessibilité des bâtiments publics > par la mise en accessibilité des équipements départementaux (bâtiments administratifs, équipements culturels).

Le site internet de la MDPH

mdph.doubs.fr

Adapté aux déficients visuels ainsi qu'aux personnes ayant des difficultés de préhension, le site de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) offre des informations, le détail de procédures, l'accès aux formulaires, des conseils aux personnes handicapées et à leur famille, une sensibilisation aux handicaps et une foire aux questions.

Depuis le portail mondossiermdph.doubs.fr, chaque nouvel inscrit peut également consulter son dossier, s'assurer du suivi de ses demandes.

Ces outils permettent à tous les usagers du département d'avoir des informations pratiques et techniques concernant les différentes prestations ; ils informent sur les associations présentes sur le territoire pouvant soutenir les projets des personnes handicapées dans l'ensemble des domaines de la vie quotidienne (mobilité, habitat, emploi...) et favorisent ainsi leur accès à la citoyenneté. En décembre 2013, plus de 600 usagers ont pu ainsi consulter leur dossier en ligne et près de 900 personnes ont visité le site mdph.doubs.fr.

Du point de vue de...

MARC BENGEL,

Directeur général de l'Adapei du Doubs

Depuis le 1^{er} avril 2013, les sept Adapei du Doubs ont choisi de fusionner. Avec un interlocuteur unique, les relations avec l'Agence régionale de santé (ARS) et le Département gagneront en efficacité.

« Le moteur de la fusion n'est pas la dimension économique mais bien la volonté de peser plus lourd dans les politiques publiques, explique Marc Bengel. La réponse aux besoins des personnes handicapées passe par là. ». La mutualisation des savoir-faire des sept associations est, bien entendu, à l'ordre du jour, afin d'offrir une couverture optimale de l'ensemble du territoire et une qualité de service uniformisée. Ainsi, la dimension économique n'est pas oubliée, avec l'objectif de diversifier les activités professionnelles proposées, notamment dans l'une des trois filières

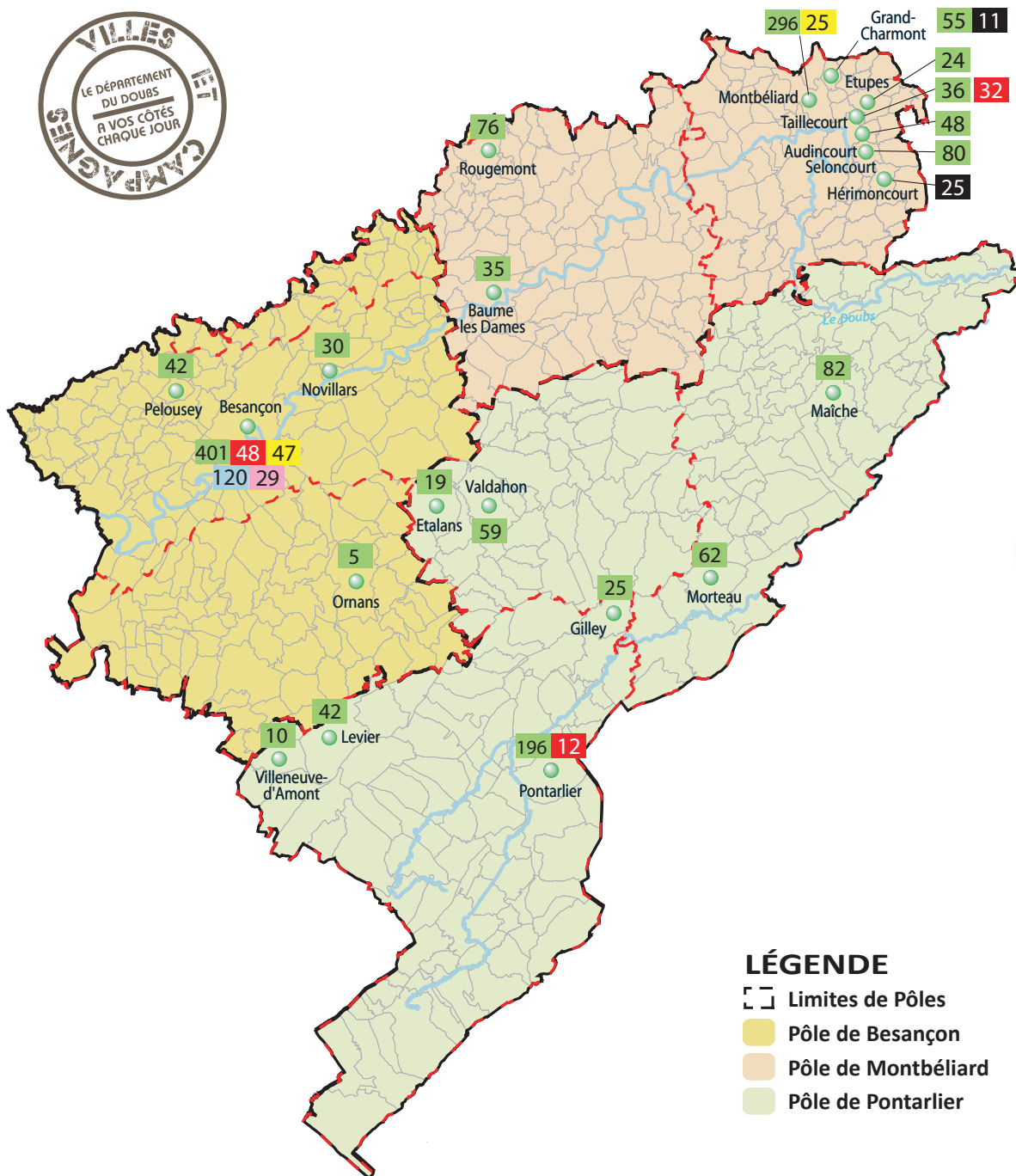
existantes dans le Doubs: la blanchisserie industrielle (aire de Pontarlier), l'agro-alimentaire (Besançon et environs) et l'industrie (Montbéliard).

« Notre métier, c'est de donner du travail aux personnes handicapées, un travail valorisant et le plus pérenne possible. Nous cherchons à développer, sur Morteau pour l'instant, le savoir-faire acquis dans la fabrication de repas à Besançon. Une cafétéria d'une capacité de 2 000 repas par jour a ainsi ouvert au public mi-septembre ». Des choix stratégiques qui savent s'adapter à l'économie!

Extrait de Vu du Doubs n° 213, novembre 2013



Répartition géographique des capacités d'accueil par type de handicap - 2013

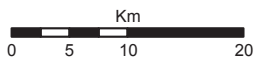


LÉGENDE

- Limites de Pôles
- Pôle de Besançon
- Pôle de Montbéliard
- Pôle de Pontarlier

Nombre de places existantes	... en structures spécialisées dans le :
1 623 (39 établissements et services)	Handicap mental et polyhandicap
36 (2 établissements)	Handicap cognitif / autisme
92 (4 établissements)	Prise en charge du vieillissement des personnes handicapées
72 (2 services)	Handicap psychique
120 (1 établissement et 2 services)	Handicap moteur
29 (1 établissement et 1 service)	Cérébro-lésés
1 976	TOTAL

Cartographie : Conseil général du Doubs - DSIR - SSI - Jh - 2014



Sources : IGN - BD-TOPO
Conseil général du Doubs
2014

Copie et reproduction interdites



L'habitat au cœur de l'action départementale

FOCUS 2013

- > Élaboration du Plan départemental de l'habitat
- > Poursuite de la lutte contre la précarité énergétique avec le programme « Habiter mieux » et de la lutte contre le logement indigne
- > Dans le cadre de la lutte contre la vulnérabilité, renforcement du rôle des conseillers logement par pôle et mise en place de référents dans les centres médico-sociaux

CHIFFRES CLÉS

- > Un total de 37 000 logements sociaux dans le Doubs (50% du parc de Franche-Comté)
- > 200 logements sociaux rénovés, 59 construits
- > 19 logements indignes et dégradés traités
- > 306 logements privés aidés (ANAH)
- > 6 opérations de requalification urbaine portées par les bailleurs sur les quartiers sensibles des agglomérations de Besançon et de Montbéliard
- > Financement de 57 logements conventionnés (14 privés et 43 communaux)
- > 280 foyers bénéficiant de l'aide d'amélioration de l'habitat pour les personnes de plus de 65 ans, 68 aides individuelles au titre du Dispositif vie autonome (DVA)
- > 6 439 aides individuelles du Fonds de solidarité pour le logement (FSL) dont accès et maintien (4265) et énergie (2174)
- > 95 aides financières du FAAD auprès des accédants à la propriété en difficulté

Lutte contre la précarité énergétique

Collaboration du Département au programme national « Habiter mieux » piloté par l'Agence nationale de l'habitat. Mis en place depuis juin 2011, ce dispositif de solidarité écologique s'adresse en priorité aux propriétaires occupants aux revenus modestes pour les aider à bien se chauffer tout en réduisant les factures. 448 ménages ont d'ores et déjà bénéficié d'une aide aux travaux de rénovation thermique de leur logement (isolation, chauffage...).

*Habiter, c'est tout autant vivre dans un **logement** que s'insérer dans un **espace plus vaste de vie sociale** où s'entrecroisent des personnes, des services, des réseaux et des infrastructures.*

Les questions liées à l'habitat traversent nombre d'enjeux portés par la collectivité et doivent répondre à :

- **Des publics aux besoins diversifiés :** personnes confrontées à des difficultés sociales ou professionnelles, personnes âgées, personnes handicapées, gens du voyage, jeunes adultes...
- **Des sujets complexes :** parcours résidentiels, maîtrise du foncier et de l'étalement urbain, garantie de niveaux de services satisfaisants et de desserte par les réseaux de transport, respect des exigences du développement durable, lutte contre l'habitat indigne, adéquation des programmes de logement public et de logement privé avec les besoins des populations, maintien à domicile des personnes âgées...

La convergence de problématiques et de situations appelle à développer une approche intégrée et transversale, en impliquant les partenaires institutionnels, les acteurs socio-économiques et bien sûr les habitants.

À cet effet, le **Plan départemental de l'habitat (PDH)** qui a été validé par l'Assemblée départementale en décembre 2013 pour être opérationnel dès début 2014, s'imposera comme une scène d'échanges autour des enjeux de l'habitat de demain. À vocation plurielle, le PDH, véritable document de planification, impulsera des réflexions globales autour des enjeux de solidarités sociales, d'aménagement du territoire, de mobilité, de préservation des espaces agricoles et de gestion économe de l'espace.

Quelques dispositifs départementaux

- > Attribution des aides à la pierre (délégation de compétence prise par le Département depuis 2006 et renouvelée en 2012, pour une durée de six ans).
- > Le Plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées (PDALPD) 2012-2016 pour permettre aux ménages éprouvant des difficultés particulières d'accéder ou de se maintenir dans le logement avec notamment, comme outils financiers, le Fonds de solidarité pour le logement (FSL) et le Fonds d'aide aux accédants à la propriété en difficulté (FAAD).
- > Les aides individuelles à l'habitat : afin d'améliorer le cadre de vie des habitants, des aides à caractère social sont accordées aux propriétaires occupants qui engagent des travaux en vue d'améliorer la performance énergétique de leur logement et de favoriser le maintien à domicile des personnes les plus âgées. Depuis 2012, le Département a fait évoluer son programme global « aides individuelles à l'habitat » consacré au financement de travaux d'aménagement du logement principal selon deux thématiques : « énergie » et « autonomie ».
- > Renforcement du service d'information du public sur l'habitat : l'Agence départementale pour l'information et le logement (ADIL) assurera dès janvier 2014 une mission d'information et de conseil du public sur l'ensemble du département pour le volet maîtrise de l'énergie.





Programmation des logements publics 2013

Du point de vue de...

LOTFI SAÏD,
Conseiller général délégué, en charge de l'habitat,
du logement et de la politique de la ville

« Le Plan départemental de l'habitat (PDH) est le fruit d'un travail participatif avec les acteurs concernés par la question : élus territoriaux, bailleurs sociaux, constructeurs, associations représentant les locataires et les propriétaires privés... C'est ce qui fait sa richesse et sa pertinence.

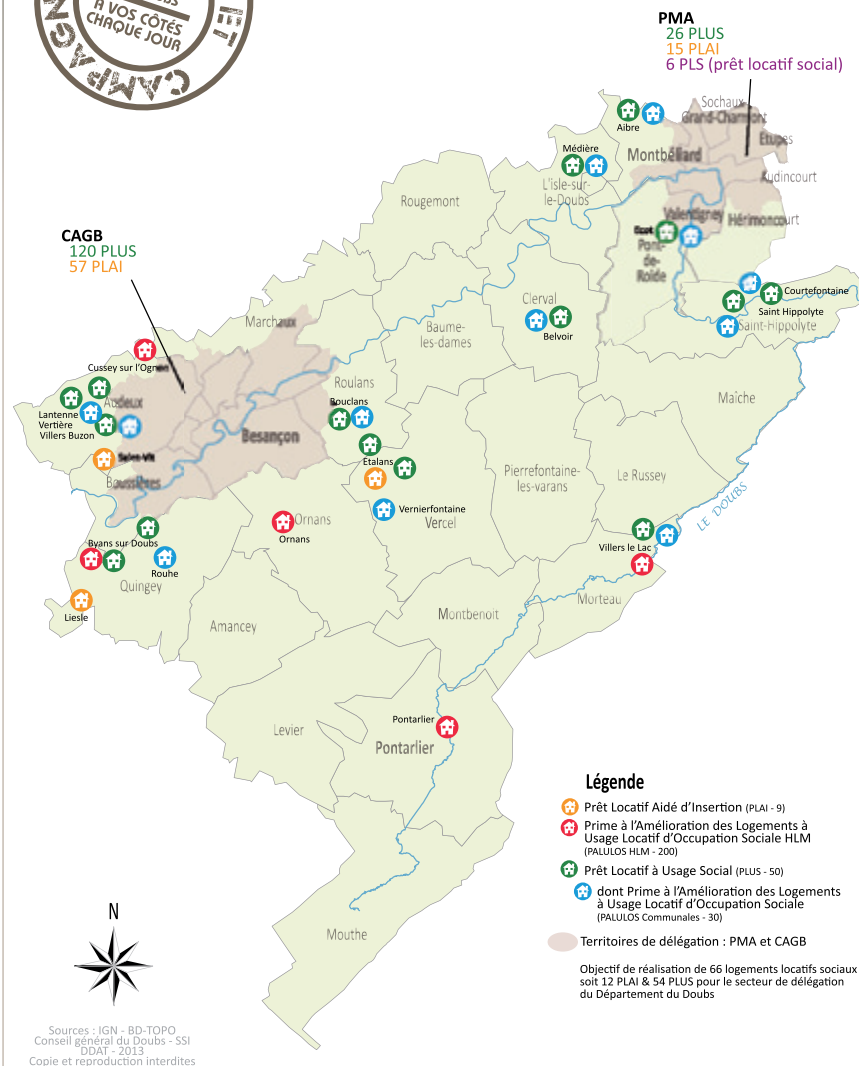
Le diagnostic a constitué la première phase de ce plan, rédigé à partir d'études existantes, d'entretiens menés dès l'automne 2012 avec les acteurs locaux dont les responsables des Communautés de communes, et d'ateliers territoriaux organisés en février 2013 sous la présidence d'élus départementaux. La même démarche s'est poursuivie pour la deuxième phase, à l'automne 2013, et a permis de définir les orientations qui ont été validées par les élus départementaux en décembre 2013 en vue d'une mise en application dès 2014 pour une durée de six ans. »

Copiloté par le Département et l'État, avec le concours du cabinet Aceif, ce PDH a examiné à la loupe cinq territoires, de façon à bien prendre en compte les spécificités de chacun : le Grand Besançon, la partie doubienne de l'Aire urbaine Belfort-Montbéliard-Héricourt, le Doubs central, le Pays Loue-Lison avec le plateau de Pierrefontaine et Vercel, et enfin le Haut-Doubs et le Pays horloger.

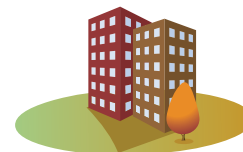
« Ce plan doit être considéré comme un outil de réflexion, de coordination, permettant aux responsables des différents territoires du Doubs, de définir des actions locales à mettre en œuvre en faveur de l'habitat.

Ce document n'est pas un aboutissement, mais le début d'une démarche partenariale qui s'inscrit dans la durée. »

Extrait de Vu du Doubs n° 209, juin 2013



Lutte contre l'exclusion et la pauvreté : mieux prévenir les situations d'impayés de loyer et les expulsions



Composée d'une instance départementale et de trois commissions territoriales, la Commission de coordination des actions de prévention des expulsions locatives (CCAPEX) a été mise en place en 2011. Copilotée par l'État et le Département, elle constitue un outil pour agir plus efficacement en amont sur les situations d'impayés de loyer, en optimisant les dispositifs existants (dans le cadre du Plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées) et en permettant une réelle concertation entre les partenaires. Le Département en assure l'animation et le secrétariat.

L'observatoire départemental de l'habitat, animé par l'ADIL et le Département, est un outil important qui permet à chaque acteur du logement (public et privé) de disposer, dans les bassins de vie du département, d'une bonne vision des besoins et du fonctionnement du marché du logement (vacance, loyers...).

DÉPENSES 2013

6,181 M€

(1,1 % du budget global)

Dynamiser l'économie au service de l'emploi

FOCUS 2013

- > Signature en octobre 2013, avec l'État, la Chambre d'agriculture et les deux associations de maires, de la Charte départementale pour une gestion économe de l'espace
- > Élaboration d'une nouvelle réglementation des boisements à l'échelle de trois communes sur Bonnetage, Saint-Julien-les-Russey et Frambouhans
- > Conduite de l'opération d'aménagement foncier agricole sur la commune des Terres-de-Chaux
- > Participation, aux côtés des services de l'État, aux travaux de l'observatoire de la consommation des espaces agricoles et naturels, ainsi qu'à la mise en place de l'atlas de la valeur et de la vulnérabilité des espaces agricoles du Doubs
- > Actions d'animation territoriale au travers de 5 opérations collectives visant l'amélioration de la gestion des effluents d'élevage et des pratiques d'épandage sur les bassins du Haut-Doubs, du Crenu, du Dessoubre, du Cusancin et de la Loue
- > Soutien à l'activité du «Point info-transmission», lieu de conseil et d'appui à l'installation d'agriculteurs en lien avec les départs en retraite
- > Réflexions avec la profession agricole en vue de l'approvisionnement des cantines scolaires par des produits locaux à partir de circuits de proximité
- > Partenariat avec le Centre régional de la propriété forestière (CRPF) de Franche-Comté pour la mise en œuvre d'une animation foncière spécifique dans le cadre du Plan de Développement de Massif (PDM) du Pays Horloger-Nord (prise en charge d'une partie des frais d'actes notariés) au titre du programme restructuration foncière forestière
- > Partenariat avec la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) Bourgogne-Franche-Comté (convention cadre pluriannuelle 2013-2017 et convention opérationnelle 2013)
- > Ouverture d'une coopérative fromagère à Montbéliard

Foncier, économie agricole et forestière

Ces trois composantes de la politique de valorisation de l'espace rural sont complémentaires et structurent l'action volontariste du Département en faveur des territoires ruraux. Au travers du conseil et du soutien financier qu'il apporte sur ces thématiques, le Département développe une action de proximité au service de l'aménagement du territoire et de l'économie agricole, dans une logique de développement durable.

Aménagement foncier: considérer toutes les composantes des territoires

L'enjeu principal réside dans le développement d'une véritable gestion économe du foncier et de son optimisation entre les différents usages, dans un souci de préservation des paysages et des ressources naturelles (ressource en eau, qualité agronomique des sols...).

En matière de politique foncière, le Département intervient d'une part, au titre de la mise en œuvre des procédures d'aménagements fonciers et, d'autre part, au titre d'une politique volontariste (ex: programme «SAUGE») conduite en partenariat avec les nombreux acteurs concernés (Chambre interdépartementale d'agriculture du Doubs et du Territoire de Belfort, SAFER...).

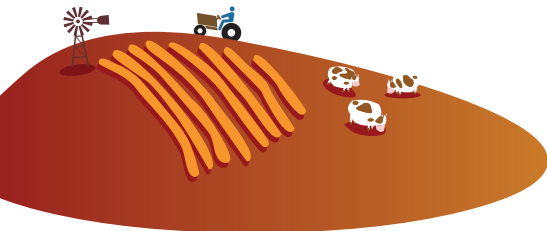
Cette double intervention s'appuie, en cela, sur les fondements de la charte départementale pour une gestion économe de l'espace qui a fait l'objet d'une signature officielle le 25 octobre 2013.

Agriculture: soutenir les projets durables et favoriser le «local»

mise en œuvre de procédures d'aménagement foncier au service du développement des territoires > travaux connexes aux aménagements fonciers > protection des espaces agricoles et naturels périurbains > soutien à la modernisation des bâtiments d'élevage (modernisation de la gestion des effluents, intégration paysagère, utilisation du matériaux bois) > soutien à la performance énergétique des exploitations agricoles > soutien à la réduction de la pollution par les produits phytosanitaires dans les zones à enjeux prioritaires > aide à la réalisation de conseils et d'audits au sein des exploitations agricoles > soutien au renouvellement des générations par le biais du «point info-transmission» > aide aux projets de diversification des productions > soutien au développement de circuits de proximité qui soient créateurs de valeur ajoutée au sein des exploitations > soutien à l'organisation de manifestations agricoles > participation à la protection du bon état sanitaire des élevages et de la santé publique par l'implication du Laboratoire vétérinaire départemental qui constitue un outil au service de l'agriculture du Doubs > coopération décentralisée pour atteindre l'autosuffisance alimentaire dans les pays en voie de développement (actions directes au Burkina Faso).

Économie forestière: mieux positionner les forêts doubiennes face à la concurrence européenne

soutien à la mise en œuvre d'opérations de restructuration foncière visant à regrouper les petites parcelles forestières en entité de taille suffisante pour permettre la mise en œuvre d'une gestion sylvicole adaptée et efficace > soutien à la réalisation de dessertes forestières pour faciliter la mobilisation de la ressource bois > aide aux entreprises de travaux forestiers afin de moderniser les pratiques et de créer de la valeur ajoutée > soutien aux actions de structuration de la filière bois de l'amont à l'aval > soutien aux entreprises de transformation du bois et au développement de circuits de proximité > incitation des maîtres d'ouvrage (communes, bailleurs sociaux, entreprises) à l'utilisation du bois comme matériaux et comme source d'énergie dans leurs projets de construction.



DÉPENSES 2013

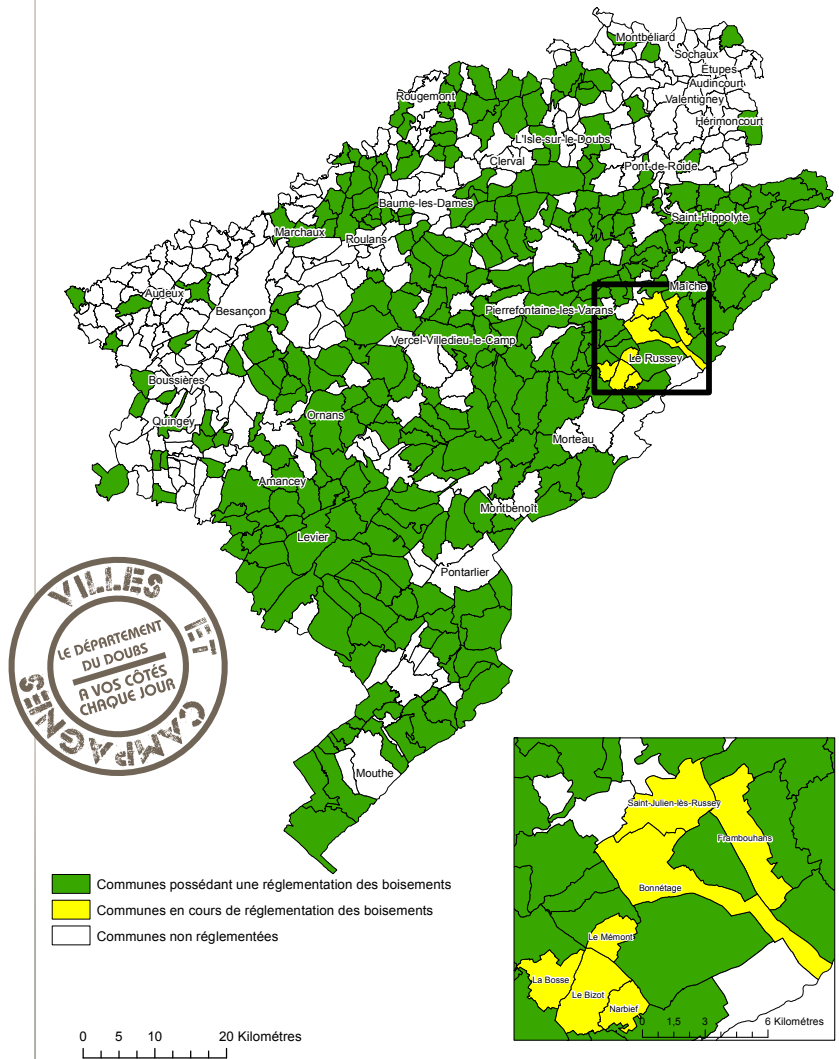
1,641 M€

(0,3% du budget global)

CHIFFRES CLÉS

- > 87 agriculteurs aidés pour 503 237 € au titre du Plan de modernisation des bâtiments d'élevage (PMBE), pour des activités agricoles plus respectueuses de l'environnement
- > Soutien à 18 jeunes agriculteurs en faveur de leur installation dans la zone basse du département, pour un montant total de 127 500 €
- > 7 manifestations soutenues en faveur de la promotion de la race montbéliarde, du cheval comtois ou des produits régionaux
- > 22 projets soutenus au titre du Plan de performance énergétique (PPE) pour un budget de 169 070,90 €
- > 13 projets de diversification soutenus pour un montant d'aide globale de 113 279 €
- > Presque 20 000 demandes d'analyses prises en charge par le Laboratoire vétérinaire départemental (LVD)
- > Primes à l'abattage pour raisons sanitaires pour 13 200 €
- > Soutien à l'activité « appuis et conseils aux exploitations agricoles » pour 17 agriculteurs pour un budget de 9 178 €
- > Lutte raisonnée contre les ennemis des cultures pour 2 coopératives pour un budget de 9 889 €
- > 16 projets de dessertes forestières soutenus pour un total d'environ 32 km de linéaires aménagés
- > Soutien en faveur de 19 exposants au salon de l'Agriculture de Paris pour 5 700 €
- > Soutien au titre de l'aide à la production porcine (ADEP) pour 20 000 €
- > Projet soutenu au titre de la valorisation des exploitations en agglomération (agriculture péri-urbaine) pour un budget de 10 000 €
- > 5 projets portant majoritairement sur l'amélioration des capacités de production agricole, dans le cadre de l'appel à projets « coopération internationale – aide au développement 2013 »

État des remembrements dans le Doubs



Le saviez-vous ?

Le Département est chargé d'élaborer des réglementations de boisement sur le territoire des communes qui lui en font la demande. Cette procédure consiste à définir les zones qui peuvent être boisées et celles qui doivent rester « ouvertes », l'objectif de cette démarche étant de favoriser une meilleure répartition des terres entre les productions agricoles, la forêt, les espaces de nature ou de loisirs, ainsi que les espaces habités en milieu rural, tout en assurant la préservation des milieux ou des paysages remarquables.

En fonction du contexte et des enjeux locaux, la réglementation des boisements peut être définie à l'échelle d'une ou de plusieurs communes.

Les zones au niveau desquelles les boisements sont interdits ou réglementés sont reportées dans les documents d'urbanisme.

Dans le Doubs, environ 300 communes sont aujourd'hui dotées d'un tel outil d'aménagement du territoire. Ces réglementations concernent 59 % de la superficie totale du département, et représentent environ 55 % de la surface boisée totale du Doubs.

Du point de vue de...

STÉPHANE LE FOLL,

ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt

Pour marquer le 50^e anniversaire de sa création, le 12 juillet 2013, le Comité interprofessionnel du gruyère de comté (CIGC) a rassemblé ses forces vives à Déservillers, berceau des fruitières, en présence du ministre Stéphane Le Foll et de nombreuses personnalités.

Le ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt s'est montré ardent défenseur des valeurs et des signes de qualité des filières agricoles et agroalimentaires françaises auprès des instances européennes et internationales. « La sortie des quotas laitiers devra passer par une régulation de la production avec l'appui de tout un arsenal juridique, notamment contre les imitations », a indiqué Stéphane Le Foll. « La France a fait des propositions dans ce sens pour un débat en septembre à Bruxelles. [...] Nous avons une exception agricole à défendre ensemble ».

« Nous avons obtenu à Bruxelles la reconnaissance du statut juridique du GAEC [ndlr: Groupement agricole d'exploitation en commun], c'est une sécurité pour votre filière », a rappelé Stéphane Le Foll en visitant le GAEC des Crêtes, à Déservillers. Avec ses quatre associés qui exploitent 250 hectares, avec 240 bovins dont 100 vaches laitières (650 000 litres par an), il représente « un modèle économique viable, porteur de valeurs... ». De celles qui feront la réussite du comté pour les 50 prochaines années.

Extrait de Vu du Doubs n° 211, septembre 2013

Dynamiser l'économie au service de l'emploi

Développement économique, industriel et tertiaire

Garantir le développement économique et l'emploi est un enjeu majeur de solidarité entre les hommes et les territoires. Par son action au quotidien aux côtés des entreprises, le Département témoigne de sa volonté de maintenir un tissu industriel performant et innovant.

En effet, malgré des signes perceptibles d'amélioration et des perspectives plus optimistes, l'environnement économique demeure dégradé. Dans ce contexte socio-économique difficile, le soutien du Département est plus que légitime, mais il se doit d'être encore plus efficient et plus ciblé.

2013 a été marquée par une évolution contrastée du tissu industriel, des défaillances de sociétés, mais également par de belles opérations de reprise et de développement d'entreprises qui ont été accompagnées par le Département, en lien étroit avec l'Agence économique du Doubs, Développement 25, afin de garantir un même niveau d'appui aux projets stratégiques des entreprises.

Au plus près des entreprises et de leurs projets

L'année 2013 constitue la première année d'accompagnement, en année pleine, des projets d'investissement des entreprises dans le cadre du Portail régional des aides auquel le Département est étroitement associé. Cela a notamment permis d'accompagner plusieurs projets particulièrement importants en termes de développement économique du territoire : Papeterie de Novillars (projet GEMDOUBS), DESIA 25 à Houtaud pour le séchage de fourrage, projet de développement de l'entreprise CAMELIN à Besançon (acteur important de la filière mécanique), entreprise Zurflüh-Feller à Noirefontaine...

Territorialisation de l'action économique > au travers des syndicats mixtes dont le Département est membre > par la mise en place de conventions avec les territoires et l'Agence économique du Doubs pour un accompagnement de proximité sur le volet économique.

Des filières d'excellence renforcées et marquées par l'innovation > dans les secteurs qui spécifient et structurent l'économie régionale : automobile, microtechniques, agroalimentaire, forêt-bois, plasturgie > participation aux projets de recherche et de développement, aux colloques et manifestations économiques.

FOCUS 2013

- > Signature du Contrat de performance du Pôle Véhicule du Futur 2013-2018
- > Financement de 5 projets collaboratifs de la filière microtechnique dans les domaines du traitement de surfaces, du luxe et du médical
- > Poursuite du soutien à la filière de l'économie sociale et solidaire avec l'appui du Département à Coopilote et Franche-Comté Active



Le saviez-vous ?

Revitalisation économique du site industriel de Novillars : création effective, depuis le 1^{er} août 2013, d'une nouvelle activité papetière fédérant l'ensemble des partenaires qui, à l'initiative du Département du Doubs et de Développement 25, se sont mobilisés pour faire aboutir ce projet, et ainsi sauver une filière et promouvoir l'emploi sur ce site. Cette relance industrielle devrait être complétée en 2015 par la création d'une centrale à biomasse.

DESIA 25 : mise en place d'une unité de déshydratation de fourrage et de sciure à Houtaud, à laquelle le Département du Doubs a apporté son soutien financier pour la création de l'unité et pour son investissement matériel, mobilisant ainsi deux aides financières conséquentes et concrétisant l'action partenariale mise en œuvre de longue date aux côtés de l'entreprise.

Société CAMELIN à Besançon : travaux d'extension du bâtiment, soutenus par le Département du Doubs, au titre de l'immobilier d'entreprise, permettant d'intégrer les matériels d'une technologie de nouvelle génération, la fabrication de produits de plus en plus complexes et l'automatisation des tâches de contrôle. Le site de Besançon sera ainsi consolidé avec des prévisions favorables en termes de pérennité d'emplois.

Pôle Véhicule du Futur : Le contrat de performance du Pôle 2013-2018 a été signé le 21 octobre 2013. Le Pôle Véhicule du Futur voit ainsi sa labellisation renouvelée pour une période de six ans pendant laquelle il s'engage à favoriser l'émergence de projets d'innovation, relatifs à l'industrie de l'automobile, des transports et solutions de mobilité, et accompagner nos PME dans leur développement.



Du point de vue de...

GÉRARD LASSERE, Ancien dirigeant de la papeterie

Seize mois après l'arrêt des machines, on fabrique de nouveau du papier à Novillars. Un redémarrage qui n'aurait pu avoir lieu sans la ténacité du repreneur, des salariés, de l'ex-dirigeant, de l'État et des élus locaux.

Depuis le 9 juillet, Fadi Gemayel est propriétaire de l'entreprise et une nouvelle société, baptisée Gemdoub, a été créée le 1^{er} août. Un mois plus tard, de la vapeur sortait de nouveau des grandes cheminées.

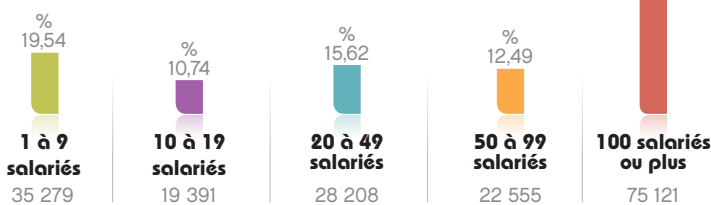
« Dans notre phase de recrutement, nous avons choisi de parier sur de jeunes diplômés en formant des binômes avec de futurs retraités qui connaissent bien le métier et l'usine », poursuit Gérard Lasserre, qui s'est attaché, parallèlement, à reprendre contact avec tous les clients perdus par le propriétaire précédent. Industriel au Liban, soucieux de préserver l'emploi et intéressé par le positionnement européen de la papeterie de Novillars, Fadi Gemayel aura fait preuve de ténacité. Le fort soutien des collectivités (Région, Département, Grand Besançon, Novillars) impliquées dans une sorte d'union sacrée – elles ont réuni plus d'un million d'euros pour favoriser le redémarrage – aura joué un rôle majeur.

Extrait de Vu du Doubs n° 212, octobre 2013

CHIFFRES CLÉS

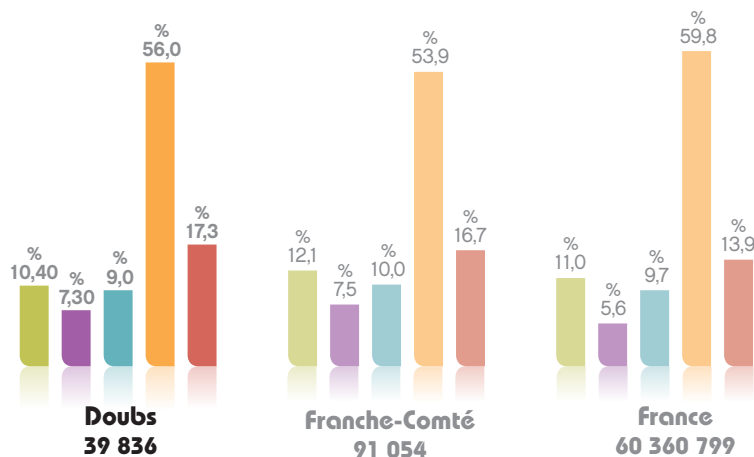
- > Soutien à 8 projets d'immobiliers d'entreprises
- > 32 avances remboursables, 12 subventions au titre de l'aide au conseil, 8 soutiens aux entreprises spécialisées dans l'industrie agro-alimentaire et 1 dossier en partenariat avec le Fonds européen de développement régional (FEDER), accordés et accompagnés par Développement 25
- > 127 dossiers de prêts d'honneur, pour la création, la reprise ou le développement d'entreprises pour un montant de 1828800 €
- > 100 entreprises en difficulté suivies dans le cadre du partenariat avec la Banque de France
- > Les actions collectives menées par les filières
 - 1 action collective pour la filière automobile (FILAUTO)
 - 3 actions pour la filière bois (scierie, construction bois, transversal)
 - 1 action multithématique pour la filière agro-alimentaire
- > Pôles de compétitivité
 - Pôle Microtechniques: soutien à l'animation du pôle, 117 adhérents, 29 projets labellisés, 5 projets collaboratifs financés par le Département
 - Pôle Véhicule du futur: soutien à l'animation du pôle, 26 projets labellisés en 2013, 222 adhérents (40% dans le Doubs)
 - Pôle VITAGORA: financement du projet collaboratif ECOCLEAN

Répartition des salariés selon la taille des établissements dans le Doubs au 31 décembre 2010

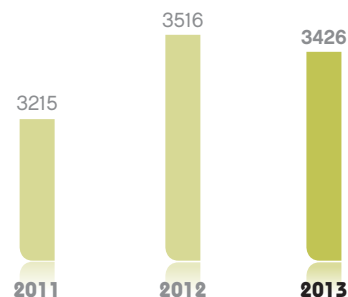


Total salariés: 180 554

Répartition des établissements selon l'activité au 31 décembre 2011



Nombre de créations d'entreprises dans le Doubs



Source: INSEE - Entreprises

DÉPENSES 2013

9,558 M€

(1,7% du budget global)

FOCUS 2013

Structuration de l'offre touristique et aménagement de projets pour les territoires**> POUR LA DESTINATION HAUT-DOUBS**

- Réalisation des travaux, pour plus de 6M€, par le Smix Mont d'Or, de création d'une réserve collinaire de 100 000 m³ et installation de canons à neige sur une partie importante du domaine skiable. Cet investissement a été réalisé avec le double soutien du Département: soutien financier de 3M€, et d'une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour la conduite des travaux
- Achèvement des travaux sur le site du tremplin de Chaux-Neuve, permettant à ce site d'être utilisé toute l'année par les athlètes et ainsi de devenir un lieu fort d'attractivité du Haut-Doubs
- Achat de foncier à la commune de Montperreux pour permettre la poursuite du développement du train du Conifer, et aide à l'association du Conifer pour la réhabilitation d'un wagon-restaurant
- Ouverture de la voie verte Pontarlier/Arçon/Gilley
- Création d'un itinéraire équestre pour l'attelage de 64km dans le Haut-Doubs frontalière
- Création de nouveaux parcours dans le Pays de Courbet Pays d'artiste / Appui aux communes, communautés de communes, Syndicats mixtes
- Appui financier au Smix des Deux Lacs pour créer un complexe nautique autour du lac Saint-Point

> POUR LA DESTINATION GRAND-BESANÇON-LOUE, LISON

Participation à l'essor du tourisme urbain: soutien en faveur de la Citadelle de Besançon pour l'installation d'un dispositif multimédia, aide à la rénovation de la maison natale de Victor Hugo à Besançon, développement de l'itinérance sur le secteur d'Arc-et-Senans (Terra Salina) en lien avec la Suisse, soutien en amont aux perspectives de développement du site de la source du Lison

> POUR LA DESTINATION PAYS DE MONTBÉLIARD

Aide au développement du site du Mont Bart

> POUR LA DESTINATION DOUBS CENTRAL

Participation à la réhabilitation des infrastructures du Val de Consolation et à ses perspectives de développement, contribution à la diversification de l'offre sur le complexe touristique de Baume-les-Dames

> POUR LA DESTINATION PAYS HORLOGER

- soutien aux hébergements de qualité à Fournet-Blancheroche (5 chambres d'hôtes) ou à Morteau (hôtel 3 étoiles)
- implication importante dans les démarches collectives de développement du tourisme à l'échelle du massif du Jura (GTJ, marque Montagnes du Jura, Routes du Comté...)

Suite aux évolutions légales de 2009 et 2012, révision de 3 dispositifs ayant pour objectif de soutenir en priorité la qualité des hébergements: prise en compte du classement national le cas échéant à partir de 3 étoiles, élaboration de référentiels propres...

Dynamiser l'économie au service de l'emploi

Tourisme

Dans le cadre de la mise en œuvre du Schéma départemental de développement touristique (SDDT) couvrant la période 2010-2014 et dont les orientations sont en cohérence avec le projet "Doubs 2017", le Département s'est engagé « pour un tourisme durable et solidaire, économiquement profitable, socialement équitable et écologiquement responsable ».

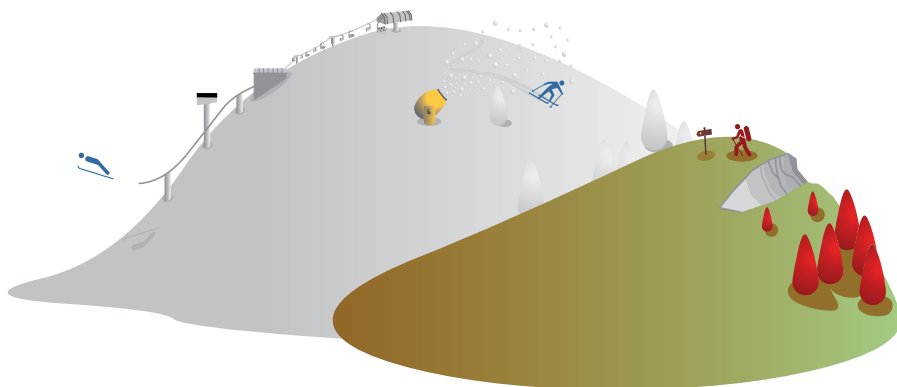
Cette ambition affichée en faveur d'une économie touristique durable se concrétise, dans les missions de conseil et d'accompagnement des maîtres d'ouvrage pour l'émergence de projets, à travers les axes d'intervention suivants, portés en lien avec le Comité départemental du tourisme (CDT):

L'accueil et la qualité des prestations au centre de l'action > développer des outils permettant de renforcer les compétences en matière d'accueil > inciter à une meilleure répartition de l'hébergement touristique sur l'ensemble du territoire > renforcer les critères d'éligibilité des dispositifs d'aides proposés par le Département > faire progresser la qualité des hébergements.

Des acteurs à fédérer plus amplement > positionnement du CDT comme pivot de la structuration des partenariats avec les acteurs locaux qui participent, avec l'appui du Département, au développement de l'attractivité et de l'économie touristique du Doubs > prise en compte et enrichissement, par les porteurs de projets, des orientations et priorités définies dans le SDDT > favoriser les échanges de bonnes pratiques et l'émergence d'initiatives de la part des prestataires de tourisme afin d'offrir un service (information, commercialisation, écoute, qualité...) lisible, accessible et performant aux clientèles, et d'inciter l'itinérance entre les territoires du département de manière à générer des retombées économiques.

Le Doubs, un « capital paysager et culturel à promouvoir > imaginer des produits touristiques communs aux grands sites départementaux (liens entre la Saline royale et le Pays Courbet, par exemple) > s'engager sur la voie des filières thématiques (cyclotourisme, camping-car, moto, tourisme et handicap, pêche) > capitaliser autour de l'image "Montagnes du Jura" en zone de moyenne montagne (produits touristiques, offres d'itinérance et routes thématiques).

Au-delà de ces missions poursuivies depuis plusieurs années, l'année 2013 a été marquée par > l'appui financier et technique apporté par le Département aux syndicats mixtes et intercommunalités pour monter et réaliser des projets à vocation touristique, sportive, nature > la réalisation directe, par le Département, de produits touristiques afin de créer une dynamique locale (voie verte Pontarlier/Arçon/Gilley, parcours équestre attelé, parcours Courbet) > une évolution du CDT qui participe de plus en plus à la conception et à la mise en promotion et commercialisation des "produits" soutenus par le Département (Métabief, Ornans, Arc-et-Senans...).



Les 5 destinations touristiques du schéma



Du point de vue de...

CHRISTIAN BOUDAY,
Vice-président du Département du Doubs et
président du Syndicat mixte du Mont d'Or

CLAUDE JEANNEROT,
Président du Département et sénateur du Doubs

Que ce soit avec la mise aux normes du tremplin de Chaux-Neuve pour la pratique estivale, ou avec les travaux pour la neige de culture à Métabief, le Département investit pour renforcer l'attractivité dans le Haut-Doubs. Et viser l'excellence... en toutes saisons.

Christian Bouday : « L'arrivée de la neige de culture à Métabief marque un tournant très attendu dans la vie de la station. Pouvoir garantir la neige va nous permettre d'assurer et de renforcer notre positionnement parmi les stations de moyenne montagne. »

Ce chantier est le plus gros de France en neige de culture actuellement, entre la pose des canalisations – pas moins de 11 km de canalisations en fonte, pour résister à la haute pression (jusqu'à 80 bars) –, la construction de la retenue du Morond, de l'unité de pompage du Grand Étang et de l'usine à neige. Le tout pour un montant de 6M€ HT dont 2,5 directement pris en charge par le Département. À noter encore que 2 800 heures d'insertion sont programmées avec les entreprises retenues. « Nous sommes fiers de mener ce chantier avec des entreprises locales qui nous ont apporté une réponse financière et technique adéquate. »

Claude Jeannerot, président du Département, l'affirme : « Nos engagements à Métabief et à Chaux-Neuve sont significatifs. Ils démontrent que nous croyons en l'avenir touristique de ce territoire, que la création de richesses et d'emplois y sont possibles. Notre ambition est d'y préparer l'avenir en respectant le patrimoine naturel pour démontrer que les enjeux économiques et écologiques sont compatibles. »

Extrait de Vu du Doubs n°212, octobre 2013

DÉPENSES 2013

6.192 M€

(1,1% du budget global)

CHIFFRES CLÉS

- > 13 Offices du tourisme classés dans le Doubs
- > Soutien à 46 projets de développement touristique : 6 projets hôteliers, 2 projets d'aires de camping-car, 1 modernisation de centre de vacances, 8 équipements de tourisme de proximité, 6 meublés, 8 projets de chambres d'hôtes (représentant 22 chambres), 2 dameuses, 8 projets touristiques structurants, 1 aménagement de camping, 2 gîtes de groupe, 2 révisions de remontées mécaniques
- > Pré-audits effectués par le CDT :
 - pré-audits de classement : 24 (11 hôtels, 3 campings, 1 village de vacances et 9 meublés de tourisme)
 - pré-audits «Qualité Tourisme Franche-Comté» : 7 (6 hôtels et 1 camping)

Randonner à cheval : coup de cœur national pour le Doubs



Lors du salon du Cheval, à Paris, début décembre 2013, la revue *Randonner à Cheval* a décerné son Coup de Cœur au circuit de randonnée en attelage créé par le Département du Doubs, au printemps dernier. « Ce choix de la rédaction d'un magazine spécialisé renommé ne manquera pas d'attirer l'attention des dizaines de milliers d'admirateurs et de pratiquants de la plus belle conquête de l'homme », se réjouit Gilles Robert, Vice-président en charge de l'agriculture, de la ruralité et des relations transfrontalières. Les 64 km du circuit s'étirent à travers le Pays horloger, à une altitude moyenne de 1 000 mètres, sur les crêtes, de forêts en pâturages. Il est jalonné d'étapes touristiques, d'accueil et de repos. Mais en plus de promouvoir la randonnée équestre au milieu de quelques-uns des plus beaux paysages du massif jurassien, cette réalisation contribue à sauvegarder la race du cheval comtois. À moyen terme, le tracé – intégré au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR) – sera prolongé vers le Jura et la Suisse pour développer encore son attrait. Un topo-guide est disponible auprès des offices de tourisme du Doubs et de Doubs Tourisme. Il est également téléchargeable sur le site www.doubs.travel en rubrique Publications.

Extrait de Vu du Doubs n°215, janvier-février 2014

FOCUS 2013

- > Lancement d'une expérimentation de salage à l'axe sur deux sections des RD 67 et 492 lors de la saison hivernale 2012 – 2013
- > Ouverture d'un site internet spécifiquement dédié à la sécurité routière
- > 1^{re} phase de travaux de restauration du pont d'Arçon construit en 1940
- > Concrétisation d'un partenariat avec les communes de Malbuisson et Montperreux pour l'aménagement de liaisons douces
- > Financement de la passerelle du Pré la Rose, améliorant la continuité de la véloroute à Montbéliard
- > Achèvement des travaux de la voie verte Arçon-Gilley
- > Traitement d'un glissement de terrain dans la côte de Fertans
- > Travaux de sécurisation des carrefours du Coude (RD 437 – RD 9) à Labergement-Sainte-Marie et de Maison Rouge (RD 437 – 437b) aux Bréseux
- > Sécurisation du poste de douane à Villers-le-Lac en collaboration avec le service des douanes suisses
- > Mise en service du giratoire de Dannemarie-sur-Crête sur la RD 673
- > Engagement des travaux de mise aux normes de la route et création de bandes cyclables sur la RD 17 dans le cadre de l'achèvement de l'itinéraire Quingey – Arc-et-Senans
- > Approbation du cahier des charges de la Route de Demain



La « route de demain », nouvel élan pour la politique des routes et des modes doux du Département, compte deux finalités :

- > Offrir le meilleur niveau de service et de sécurité aux usagers, tout en garantissant la pérennité du patrimoine routier ; à cette fin, priorité est accordée à la maintenance de notre réseau routier.
- > Dans une logique de mobilité durable, favoriser, lorsque cela est possible, le développement des transports collectifs et des modes doux, tout d'abord en améliorant les équipements déjà existants et en optimisant leur usage.

La « route de demain » est bien en phase avec les aspirations de notre société en matière de mobilité, ainsi qu'avec la politique des autres aménageurs ; elle tient également compte des ressources (naturelles, énergétiques, financières) disponibles et répond ainsi aux enjeux du développement durable.

Aménager, développer le territoire et accompagner les projets locaux

Infrastructures routières et modes doux

C'est pour offrir à l'usager les meilleures conditions de circulation que le Département s'engage dans la maintenance et la sécurité de ses routes, tout en pérennisant un patrimoine riche de plusieurs milliers de kilomètres de voirie qui irrigue les campagnes et dessert les zones urbaines de notre département. Outre un important volet cyclable, la satisfaction des besoins de tous passe par un partenariat étroit et structuré avec les communes pour aménager les traversées d'agglomération.

En faveur d'un niveau de service élevé, une intervention continuellement optimisée et respectueuse de l'environnement > une action régulière pour la régénération des chaussées, la rénovation des ouvrages d'art, l'amélioration des systèmes d'assainissement, le renouvellement de la signalisation et des équipements de la route > un entretien des dépendances routières selon des méthodes durables avec la formalisation d'un plan d'intervention fauchage (PIF) > un service hivernal sans cesse modernisé et limitant les rejets de sel > une part importante des travaux d'entretien et de l'exploitation des routes réalisée par les services départementaux.

Mettre en œuvre la « route de demain » en valorisant les infrastructures existantes et les conditions de leur usage > l'aménagement sur place de routes intégrant les différents modes de déplacement, avec le traitement routier et cyclable de la RD 17 entre Quingey et Lombard > une attention portée à l'environnement, avec des opérations favorables à la biodiversité ou au paysage > la part belle aux modes doux, avec la poursuite des travaux de la véloroute, l'aménagement d'une voie verte entre Arçon et Gilley > de nombreuses opérations de sécurisation des routes, avec le traitement de carrefours dangereux à Dannemarie-sur-Crête, Labergement-Sainte-Marie, Les Bréseux.

Une présence forte aux côtés des partenaires > un accompagnement des communes pour les aménagements à l'intérieur des agglomérations, au bénéfice des différents usagers de l'espace public > des programmes de subventionnement des communes dans le domaine de la voirie > une participation au suivi des grands projets nationaux (ferroviaire, RN 57) > un partenariat étroit avec l'État, les communes et les associations en faveur de la sécurité routière.



CHIFFRES CLÉS

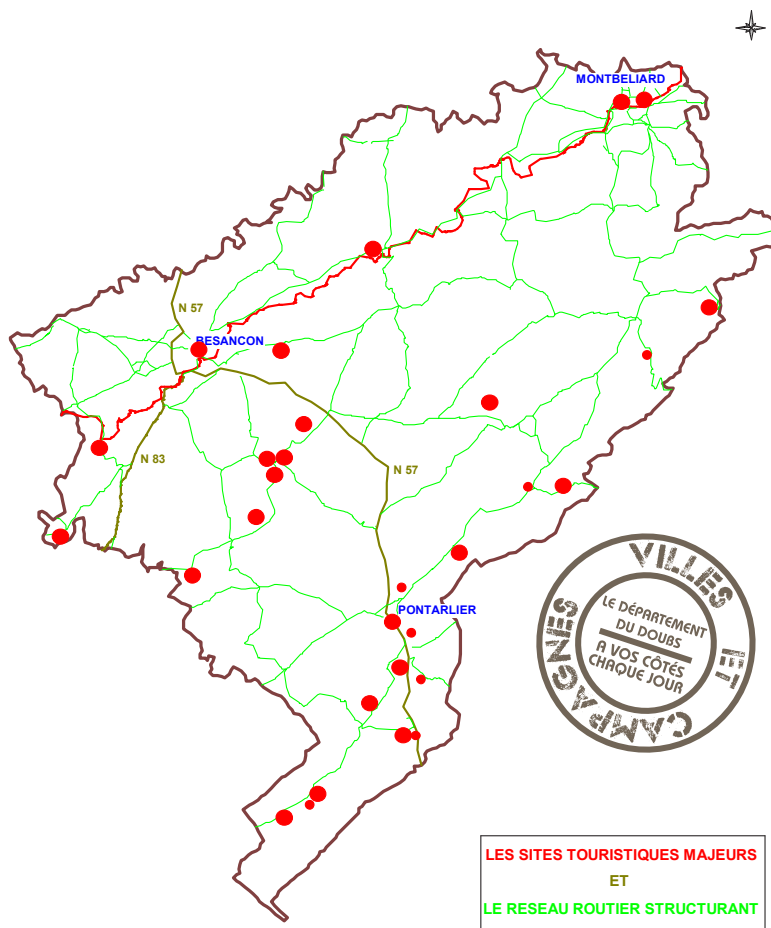
- > 3710 km de routes dont 800 km en agglomération et 160 km de voies vertes départementales
- > 30 interventions sur des mouvements de terrain et 20 ouvrages d'art restaurés pour garantir le passage des usagers
- > 2,5 milliards de km parcourus annuellement sur les routes départementales du Doubs
- > 248 agents de la collectivité épaulés par des prestataires privés pour assurer en permanence les 117 circuits de viabilité hivernale de novembre à mars
- > 8 M€ consacrés au traitement des routes départementales durant l'hiver 2012-2013 particulièrement rigoureux et 18000 tonnes de sel répandues
- > 28 opérations partenariales de sécurité en agglomération engagées avec les communes pour aménager les routes départementales dans les agglomérations
- > 101 communes bénéficiaires d'une aide pour la réalisation de trottoirs et/ou d'aménagements de sécurité

DÉPENSES 2013

35,173 M€

(6,4% du budget global)

Un réseau routier structurant bénéficiant aux sites touristiques majeurs



Sources :IGN - Département du Doubs - 2014 - DRI

LES SITES TOURISTIQUES MAJEURS
ET
LE RESEAU ROUTIER STRUCTURANT

Du point de vue de... GENEVIÈVE CHAVIGNY,

présidente de la Ligue contre la violence routière, créée dans le Doubs en 2001.

La Ligue est à l'origine du concept de « voiture citoyenne » et de critères de protection de l'environnement, des occupants, des piétons et autres usagers. Elle milite pour l'installation de limiteurs s'adaptant à la vitesse autorisée (Lavia) et de « boîtes noires accidentologiques » qui enregistreraient la vitesse, la présence de clignotant ou de coup de volant au moment de l'accident.

« Au niveau local, nous faisons de la prévention, nous travaillons avec la Sécurité routière, les établissements scolaires et des entreprises, explique Geneviève Chavigny. Témoigner du vécu après un accident est important car les statistiques restent des chiffres qui laissent souvent froids. »

La Ligue contre la violence routière tente d'influer sur les politiques en la matière. « Nous ne sommes pas une association de victimes, même si beaucoup de membres ont perdu des proches dans des accidents de la route. Notre but est le « zéro accident ». Pour cela, nous voulons agir sur la prévention, être force de proposition. »

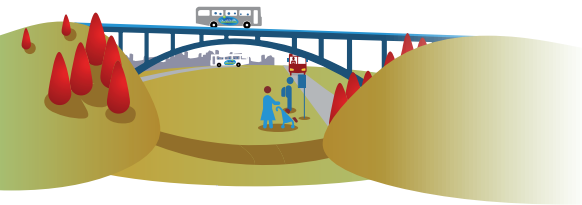
Extrait de Vu du Doubs n° 212, octobre 2013

> Encore 28 morts dans des accidents sur routes départementales en 2013 (sur un total de 35 dans le Doubs)

Aménager, développer le territoire...

FOCUS 2013

- > 3^{ème} année de reconduction automatique des titres de transport scolaire : 20 322 titres envoyés aux élèves inscrits dans un même cycle de scolarité
- > Une innovation durant l'année 2013 : la procédure de délivrance des titres de transport a été certifiée ISO 9001
- > Le site internet des transports du Doubs : un site en plein essor : 71 146 visiteurs du 1^{er} septembre 2012 au 31 août 2013 (contre 57 152 visiteurs du 1^{er} septembre 2011 au 31 août 2012)
- > Les TGV circulent à 320 km/h sur les 140 km de la nouvelle ligne Rhin-Rhône



CHIFFRES CLÉS

TRANSPORT DE VOYAGEURS MOBIDOUBS

- > 10 véhicules en circulation chaque jour
- > Services assurés tous les jours, toute l'année
- > 47 communes concernées, 4 gares desservies et 68 points d'arrêt
- > 146 975 voyages effectués sur les lignes A et A express, d'août 2012 à juillet 2013
- > 16 701 voyages effectués sur la ligne B sur la même période
- > 10 113 voyages effectués sur la ligne C

TRANSPORT À LA DEMANDE

- > Soutien à 13 structures intercommunales

TRANSPORT SCOLAIRE

- > 548 circuits de transport scolaire pour un total de 29 329 élèves transportés (ayants droit ou non) et 83 circuits de transport individualisé pour 446 élèves
- > Titres de transport délivrés à la rentrée 2013 : 37% d'écoliers, 35% de collégiens et 28% de lycéens
- > 447 établissements desservis dont 424 dans le Doubs, 3 dans le Jura, 16 dans le territoire de Belfort et 4 en Haute-Saône
- > 1 619 points d'arrêt dans le département

Les transports collectifs

Les enjeux de mobilité, entendue dans le sens d'équitable et de durable, irriguent les politiques départementales en faveur du transport de voyageurs et de scolaires. Les préoccupations s'attachent tout autant à tisser un réseau serré avec les territoires voisins, à faire en sorte que tout habitant puisse se déplacer en tout point du département, à accompagner l'essor des modes alternatifs à la voiture individuelle.

Le transport de voyageurs : un réseau bien articulé et en constante évolution

> Le Plan départemental de transport de voyageurs a permis la création de lignes régulières assurant une meilleure prise en compte des déplacements tout au long de l'année. En hausse constante de fréquentation, les lignes Mobidoubs voyageurs structurent le département et sont au nombre de quatre : les lignes A et A express, la ligne B, complétées par la ligne C Besançon-Quingey avec la création de deux nouveaux points d'arrêt à Quingey. Ce réseau s'illustre par de nouveaux projets en cours : à Viotte, mise en place d'une gare multimodale (avec une information dynamique sur les départs des cars et une boutique intermodale), dans le Haut-Doubs la gare multimodale de Pontarlier, point de contact entre les lignes A, A express et B, et point de connexion avec le réseau suisse (transports publics Neuchâtelois) en vue d'une intermodalité des réseaux.

La gratuité du transport scolaire au service de l'éducation

> Le Doubs fait partie du quart des départements français qui pratiquent la gratuité des transports scolaires pour les familles de la maternelle à la terminale sur son périmètre de compétence (hors communautés d'agglomération CAGB et PMA). Cela représente une dépense annuelle de plus de 21 millions d'euros pour transporter, chaque jour, près de 29 300 élèves. Ce maintien de la gratuité permet de mettre en avant ce service public essentiel du transport scolaire, partie intégrante du droit à l'éducation.

Une offre de transport scolaire complète

> Assurant le transport des élèves en situation de handicap, le Département va même au-delà de ses obligations légales en assurant sous certaines conditions le transport des élèves scolarisés en classes spécialisées (les classes d'intégration scolaire (CLIS) et les sections d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA)). Le Doubs permet également à certains élèves de bénéficier de l'acquisition de titres payants sur d'autres modes de déplacement pour les liaisons non couvertes par le réseau scolaire par car (réseau régional Livéo, réseaux urbains, réseau SNCF).

La scolarité en dehors du Doubs : l'instauration de filières soutenues

> La collectivité prend en charge des titres d'autres Autorités organisatrices des transports (AOT) et organise des circuits scolaires pour se rendre dans les départements limitrophes afin de favoriser les études des lycéens inscrits dans des filières non enseignées sur son territoire. En effet, certaines filières (liées à la tradition, aux compétences départementales ou reconnues stratégiques) sont soutenues par le Doubs.

Le Département, en favorisant les transports des jeunes par la gratuité, se met donc au service des besoins de formation de sa jeunesse, et donc au service de l'emploi.

Mais encore > Le Département, au travers de deux Syndicats Mixtes, participe à la gestion et aux investissements des aérodromes situés à Besançon-la-Vèze et à Courcelles-lès-Montbéliard afin de répondre aux besoins de transports économiques (fret, affaires) et sanitaires (transplantations d'organes, urgences) des habitants du Doubs. En 2013, les participations statutaires départementales à ces deux structures ont représenté 288 284 €.

Plan départemental de transports de voyageurs du Doubs



Du point de vue de...

VINCENT FUSTER,
premier Vice-président du Département,
en charge de la mobilité, des infrastructures,
du développement économique, agricole
et touristique.

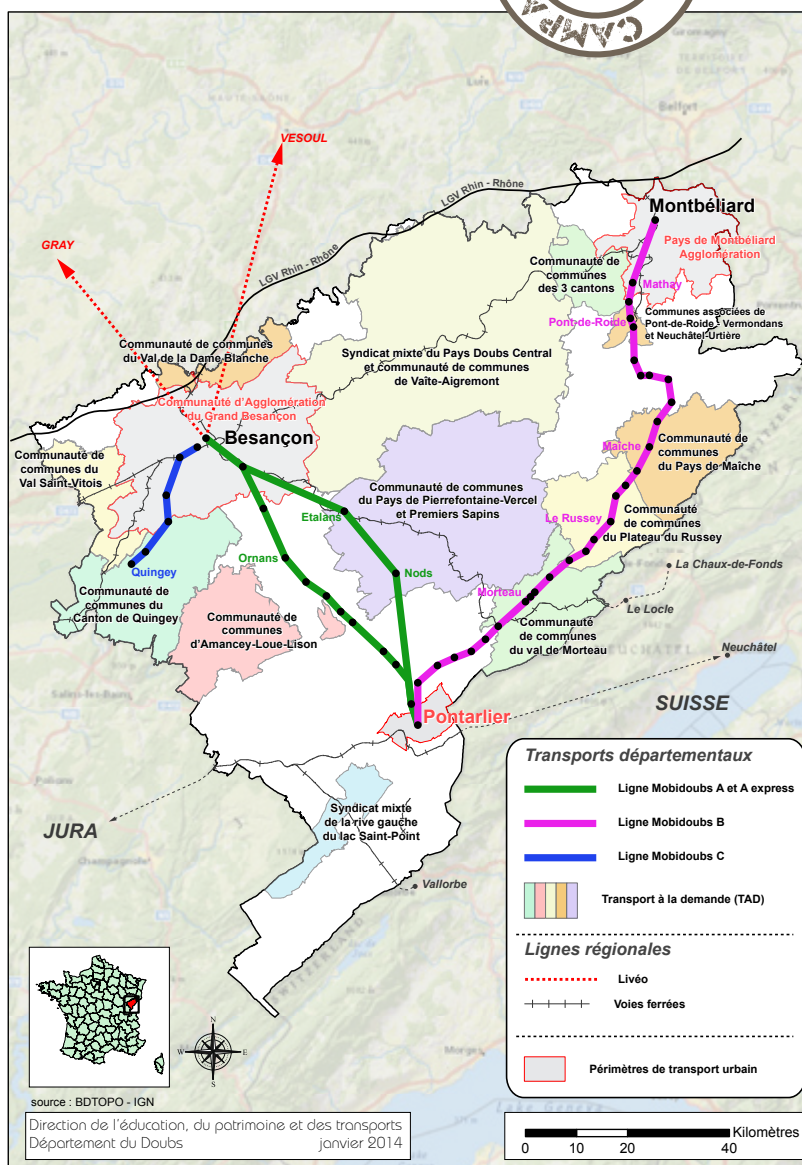
MOBIDOUBS, LIEN PRIVILÉGIÉ ENTRE VILLES ET VILLAGES

Entre juin 2012 et juin 2013, Mobidoubs affiche une progression de 30% pour l'ensemble de ses lignes de cars, passant de 11 500 à 15 000 voyageurs mensuels.

Les lignes A, A express, B et C irriguent le territoire départemental en structurant un réseau entre les trois principales agglomérations, les bourgs et les villages. Les Doubiens peuvent compter pour tous leurs déplacements (travail, démarches, loisirs...) sur des liaisons régulières (7 jours sur 7, avec un service plus réduit le week-end). Pour ce qui est du coût (3 à 6€ selon la distance parcourue), il est possible de bénéficier de la participation des employeurs aux frais de transport.

« Le réseau Mobidoubs Voyageurs a d'autres atouts qui ont conquis ses usagers, il constitue une réponse aux problèmes de circulation et de stationnement en ville, il offre une sécurité supplémentaire en hiver... » La voiture personnelle au garage, et ce sont des économies engrangées.

Extrait de Vu du Doubs n° 212, octobre 2013



DÉPENSES 2013

26,522 M€

(4,8% du budget global)

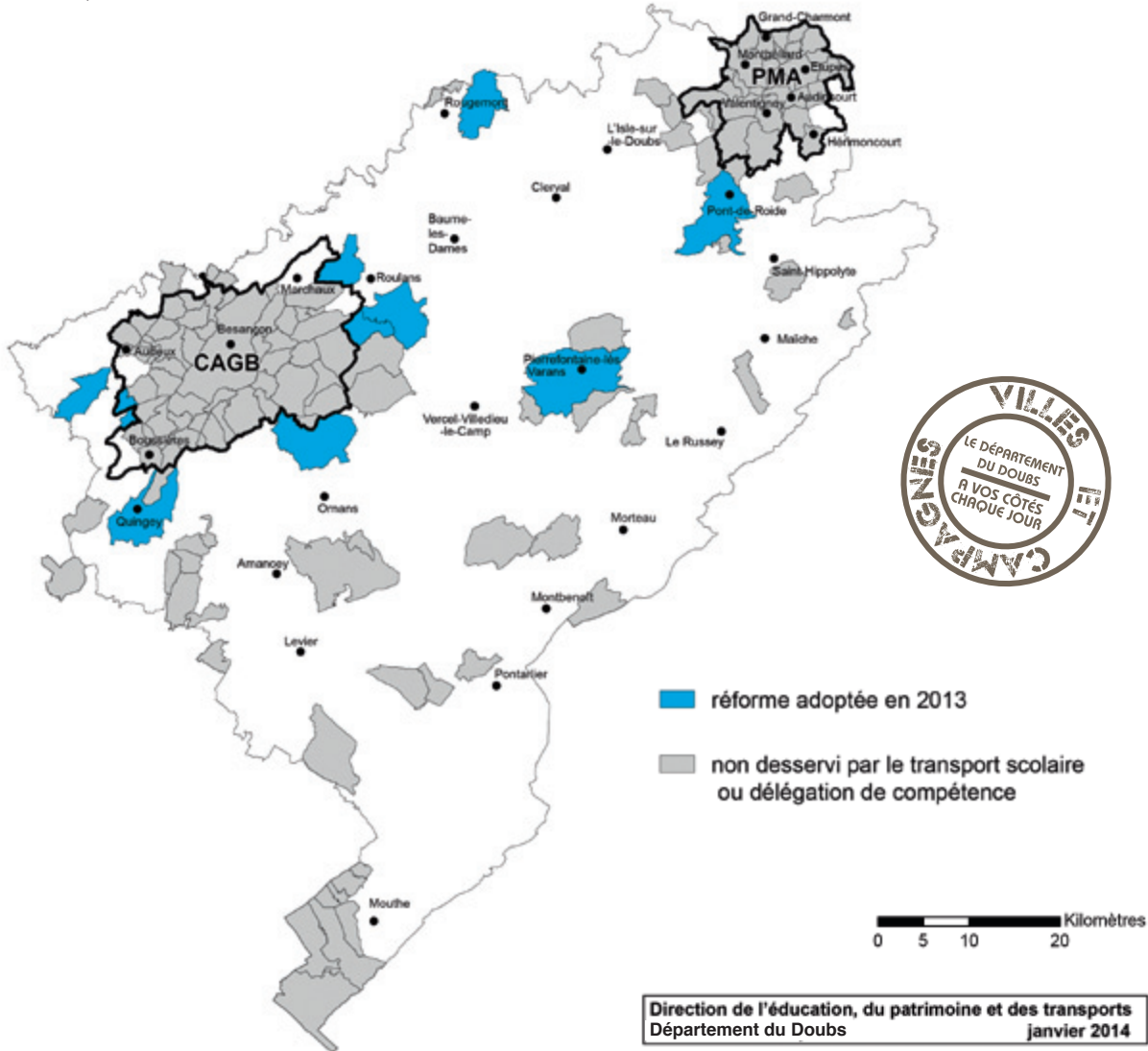


Les actions en faveur de la sécurité

Le Département est engagé dans l'organisation d'exercices d'évacuation de cars dans les collèges depuis 2012. Cette action, déjà expérimentée en 2011 avec le collège de Châtillon-le-Duc, est proposée dans le cadre du Plan départemental d'actions de sécurité routière 2012 (PDASR). Animée par les bénévoles de la Prévention Routière, elle a pour objectif d'apprendre aux élèves à faire face aux situations périlleuses et également de leur inculquer les règles d'un comportement respectueux et sécuritaire lors des trajets en car.

Au titre de l'année 2013, quatorze journées ou demi-journées de sensibilisation ont été programmées au profit des collégiens. Les efforts sur la sécurité ne se limitent pas à cela : incitation à la mise à disposition de véhicules disposant d'autres équipements de sécurité (pictogramme lumineux « transport d'enfants », relié à l'ouverture des portes, girouettes lumineuses permettant une identification rapide de l'origine - destination du véhicule); et l'incitation au remplacement des véhicules de plus de 11 ans.

Communes ayant adopté la réforme
des rythmes scolaires en 2013



La réforme des rythmes scolaires



Le Département du Doubs a affirmé très rapidement sa volonté d'être opérationnel en accompagnant les communes dès septembre 2013. L'anticipation dans les appels d'offres, d'un forfait journalier défini par circuit pour ce cinquième jour (avec intégration au bordereau des prix) a permis une telle réactivité. Une somme de 490 000 € avait été inscrite au budget 2013 pour permettre d'y faire face. 20 communes du Doubs sont passées à la réforme en septembre 2013 dont 11 concernées par le transport scolaire mis en œuvre par le Département. 122 structures ont décidé l'application de la réforme à la rentrée de septembre 2014.

Aménager, développer le territoire...



FOCUS 2013

NUMÉRIQUE

- > Mise en place du Smix Doubs THD et promotion auprès des communautés de communes afin qu'elles y adhèrent (il est passé de 9 communautés de communes à 20)
- > Présentation au Fonds pour la société numérique du dossier de la première phase des travaux (32 M€) et obtention d'une aide au Smix de 9M€ accordée par le Premier ministre
- > Organisation de la conférence technique interrégionale sur le thème « infrastructure routière et déploiement du Très Haut Débit (THD) »
- > Préparation, communication auprès des élus sur les enjeux du THD et du parti d'aménagement retenu par le Smix de déployer de la fibre
- > Charte interdépartementale de commercialisation en commun du THD, voté par les Conseils généraux du Doubs, du Jura et de la Haute-Saône

PATRIMOINE DÉPARTEMENTAL

- > Études de réfection des couvertures de trois bâtiments de la Saline royale d'Arc-et-Senans, et travaux de remplacement de certaines menuiseries intérieures
- > Études d'amélioration de sécurité incendie et modernisation de certaines installations
- > Poursuite de l'entretien des remparts de la Gare d'Eau et programmation des études et travaux de réfection du rempart du Fort Griffon
- > Conservation et mise en valeur du patrimoine bâti du Fort Griffon avec reprise du site par le Département et projet de création de la « Maison départementale du développement territorial »
- > Développement de l'achat d'énergie en groupement
- > Lancement de consultations d'achat d'énergie en groupement de commande intégrant, outre les besoins des collèges et des bâtiments départementaux, ceux de partenaires publics comme la Saline (fioul) et le service départemental d'incendie et de secours (SDIS 25) pour le fioul et le gaz
- > SDIS : Lancement des études pour la modernisation des casernes d'Orchamps-Vennes et Morteau

AIDES AUX COMMUNES ET AUX PROJETS DES TERRITOIRES

- > L'aide départementale prend des formes diverses. Ainsi, il a été répondu à 365 questions juridiques. 130 projets ont été accompagnés par les référents-développeurs en vue de leur concrétisation. 330 subventions, d'un montant cumulé de 4,35M€, ont été accordées pour des projets de bâtiments ou d'aménagements d'espaces publics. 4,3 M€ ont été individualisés en faveur de 70 projets territoriaux et près de 6,5M€ d'aides ont été notifiés en faveur de la politique de l'eau, dont 3M€ proviennent de l'Agence de l'eau.

Équipements, collèges et services sur les territoires

Le Très Haut Débit (THD) sur tout le territoire

Le Schéma Directeur Départemental d'Aménagement Numérique (SDDAN), adopté à l'unanimité en 2012, fixe l'objectif d'une couverture intégrale du territoire en très haut débit, basée sur la fibre optique, dans les meilleurs délais.

Ce chantier prioritaire des dix à quinze prochaines années représente un vaste plan d'investissement de 262 millions d'euros, dont 184 millions d'euros en zone d'intervention publique, qui permettra de créer une infrastructure nouvelle évitant la fracture numérique entre les territoires urbains et ruraux.

Connecter chaque logement et chaque entreprise à une autoroute de l'information capable de transporter des volumes infinis de données, à la vitesse de la lumière, voilà un défi technique et financier que va porter, dans les années à venir, le SMIX Doubs THD. Ce dernier a été créé en 2013 à l'initiative du Département et regroupe, d'ores et déjà, 20 communautés de communes, permettant l'ouverture des chantiers de fibrage en 2014.

Collèges

L'année 2013 a vu la poursuite du programme « collèges » avec la livraison de l'établissement Lou Blazer à Montbéliard, le démarrage de la restructuration du collège de Voujeaucourt et la poursuite des travaux de parties neuves et de restructuration des collèges Diderot et Proudhon à Besançon.

La partie neuve de ces collèges sera labélisée en BBC et la réhabilitation visera la norme du BBC.

Amélioration du confort thermique dans le cadre des travaux de réhabilitation des collèges :

- 12 collèges utilisant le bois comme énergie : > Cinq collèges équipés de chaufferies bois (Maïche, L'Isle-sur-le-Doubs, Roulans, Valdahon, Rougemont) et le projet de collège de Voujeaucourt, à venir. > Sept collèges raccordés sur des chaufferies bois collectives (Voltaire et Diderot à Besançon, Morteau, Mouthe, Ornans, Le Russey) et Frasne raccordé en février 2013.
- « Lou Blazer » à Montbéliard, raccordé en 2013 sur un réseau de chaleur avec une proportion d'énergies renouvelables supérieure à 50 %.

Des services de secours opérationnels au plus près des habitants

Le Département accompagne le SDIS pour garantir, à tous les citoyens en tout point du département, un accès équitable aux secours : > poursuite du chantier de construction des casernes, avec la mise en travaux de deux opérations de construction en 2013 : le centre de première intervention des Trois Cantons et le centre de secours renforcé de Valentigney /Audincourt. > Incitation des agents du Département à s'engager comme sapeurs-pompiers volontaires.



CHIFFRES CLÉS

- > 20 Communautés de communes adhérentes au Syndicat Mixte Doubs THD sur un potentiel de 25
- > 3,9 M€ de soutien de la Région pour la 1^{re} phase de déploiement du très haut débit
- > 365 questions juridiques posées par des communes et structures intercommunales qui ont donné lieu à une réponse écrite de la part du service Conseil aux Maires et développement des territoires
- > 240 réunions de travail organisées par les référents-développeurs avec des communes et groupements de communes pour les accompagner dans l'émergence de leurs projets. Le CAUE et l'Agence foncière sont les 2 structures départementales qui ont été les plus mobilisées par le Département pour la préparation et la participation à ces réunions
- > 17 études de faisabilité-opportunité-programmation qui ont été soutenues financièrement dans le cadre du dispositif « Assistance à maîtrise d'ouvrage ». Depuis 2006 (année de mise en place de l'AMO) jusqu'à fin 2013, ce sont 239 dossiers qui ont été financés au titre de ce dispositif, sachant que sur la même période le service Conseil aux Maires et développement des territoires aura élaboré et transmis des projets de cahiers des charges pour le compte de 437 collectivités

Le Département accompagne les petites communes et communautés de communes dans la partie amont de l'élaboration de leurs projets, de manière à

> mieux les accompagner dans la définition de leurs besoins, > les inciter à comparer les différentes solutions envisageables au travers d'études de faisabilité et d'opportunité, > leur permettre d'élaborer des programmes détaillés à partir desquels les maîtres d'œuvre pourront élaborer les projets et les accompagner dans la mise en œuvre opérationnelle des chantiers.

Dans cet esprit, les « référents-développeurs territoriaux » constituent, au niveau de chaque territoire dont ils ont la responsabilité : > un interlocuteur unique qui accompagne les maîtres d'ouvrage dans le suivi des projets, du début (idée initiale) jusqu'à la consultation d'un maître d'œuvre, > un relais jusqu'à l'instruction « technique » pour les projets entrant dans le cadre de la dotation territoriale ou des projets globaux d'équipement communaux.

Bien entendu, les différents partenaires du Département (ADIL, Agence foncière, Établissement public foncier (EPF), Agences d'urbanisme, CAUE, Développement 25...) participent à cette dynamique.

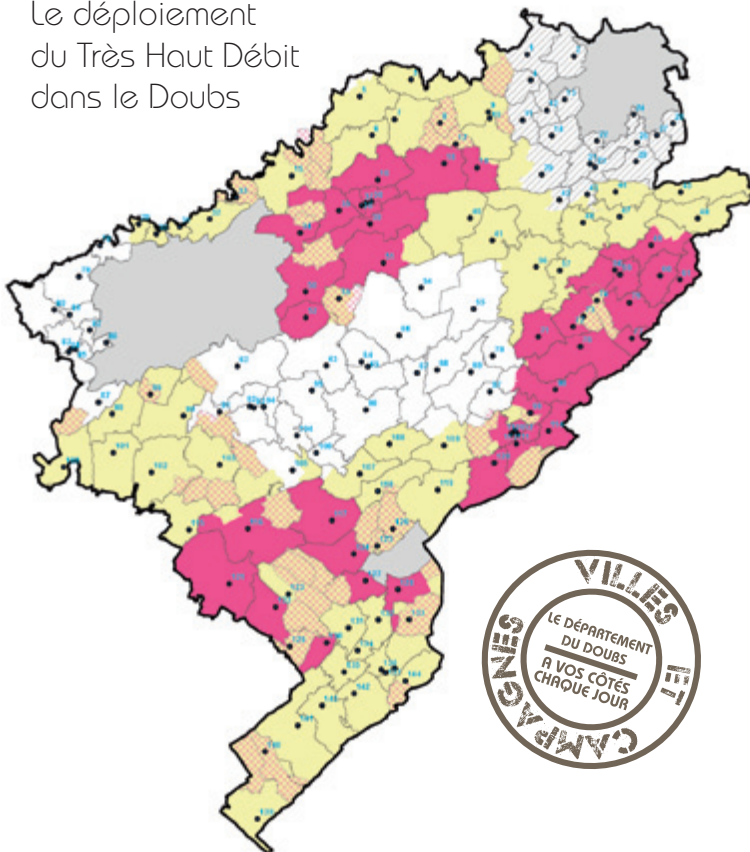
66% des projets ayant donné lieu au dépôt d'un dossier de demande de subvention en 2013, dans le cadre de la Dotation aux projets territoriaux, ont fait l'objet d'un accompagnement par le Département et 78% pour les seuls dossiers concernant les territoires ruraux. De plus, s'agissant des territoires ruraux, 48% des dossiers ont bénéficié d'un accompagnement au titre du dispositif « Assistance à maîtrise d'ouvrage » en phase amont.

DÉPENSES 2013

73,038 M€

(13,4% du budget global)

Le déploiement du Très Haut Débit dans le Doubs



DECOUPAGE ENTRE

Zones AMII « intervention privée »
Et Zones RIP « intervention publique »

- Zone d'appel à manifestation d'investissement (AMII)
- Zone arrière de point de mutualisation (ZAPM) de la zone RIP

PROGRAMMATION PRÉVISIONNELLE DU TRÈS HAUT DÉBIT EN ZONE D'INITIATIVE PUBLIQUE

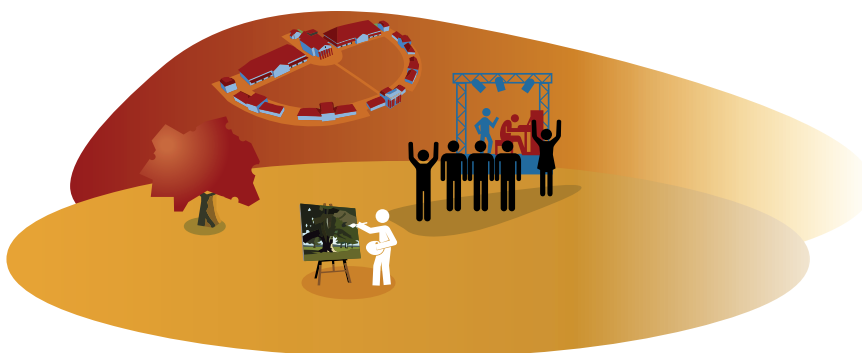
- Déploiement FTTH programmé (phase 1 : 2014-2018)
 - Montée en Débit (2014-2016)
 - Autres ZAPM éligibles au FTTH, à programmer
- } Communauté de communes adhérentes au SMIX Doubs THD
- Communautés de communes intégrées à la Boucle Locale Haut débit du SMAU (Syndicat Mixte de l'Aire Urbaine)
 - Communautés de communes non adhérentes au SMIX Doubs THD



Aménager, développer le territoire...

Sport, culture et patrimoine

Manifestations sportives et artistiques, développement culturel et valorisation du patrimoine sont des vecteurs de l'aménagement et du rayonnement des territoires. Ils sont à la fois sources d'attractivité touristique mais aussi de cohésion sociale et ils révèlent également la dynamique des réseaux locaux, activement soutenus et encouragés par l'Institution départementale.



La valorisation du patrimoine, levier du développement culturel et d'attractivité du territoire >

Cet objectif est confirmé en 2013 avec notamment le Musée Courbet, pivot du pôle constitué également de la Ferme de Flagey, des chemins de découvertes, et demain de l'atelier du peintre. Il devient un grand projet de développement culturel et touristique de territoire dépassant largement les frontières du « pays de Courbet ». Plus de 51 000 personnes sont venues découvrir l'exposition « Courbet-Cézanne, la vérité en peinture » entre la fin du mois de juin et la mi-octobre 2013. Jamais une exposition temporaire n'avait accueilli ici autant de visiteurs. Jamais autant d'œuvres en provenance du monde entier, des plus grandes institutions muséales internationales, n'ont été présentées en aussi grand nombre sur les cimaises du musée Courbet. L'exposition a reçu le label d'exposition d'intérêt national, démontrant avec l'acquisition du tableau « le Chêne de Flagey » classé œuvre d'intérêt patrimonial majeur par l'État, l'envergure du musée Courbet d'Ornans.

La Saline Royale d'Arc-et-Senans > lieu patrimonial unique en Franche-Comté de référence nationale et internationale, constitue aussi un levier majeur de l'attractivité du territoire départemental. L'année 2013 aura été marquée par une programmation culturelle centrée sur « Les Lieux d'Utopies ». Les activités se sont déroulées autour de trois axes : le Laboratoire Eutopia-Journées de recherche, Théâtres en utopie et les rendez-vous de la Cité des utopies. Ce sont aussi plusieurs projets de coopération européenne qui ont vu le jour dont « Terra Salina », « Jardins potagers/Assiettes gourmandes, Voyage de faisabilité »...

Enfin, les **Archives départementales** constituent un levier du développement culturel via la mise en valeur de très nombreux documents. C'est ainsi que l'année 2013 a vu une nouvelle exposition consacrée aux usages publics de l'eau « Retour aux sources - L'eau au village, du Moyen Âge aux années 1960 ». Qu'elle soit limite, richesse, force motrice ou symbole des progrès de l'hygiène, l'eau a marqué et marque notre territoire. Les Archives départementales ont sélectionné de nombreux témoins, du plus beau au plus insolite, pour évoquer les différents usages de l'or bleu dans nos campagnes, de l'usine à la fontaine, de la rivière frontière à l'établissement thermal. Cette exposition a été présentée du 29 avril au 15 septembre 2013 aux Archives départementales et du 20 septembre au 11 octobre dans le hall de l'Hôtel du Département. Elle a ensuite fait l'objet d'une déclinaison sous la forme d'une exposition virtuelle.

FOCUS 2013

- > Accueil d'une manche de Coupe du monde de combiné nordique sur le tremplin de Chaux-Neuve en janvier 2013: 15000 spectateurs sur deux jours
- > Ouverture de 64 km d'itinéraire équestre pour l'attelage dans le Haut-Doubs frontalier
- > Inauguration de la saison culturelle à Valdahon le 5 octobre avec le spectacle Femmes de Fermes de la compagnie Paradoxe(s). Saison 2013-2014 qui programme 65 représentations dans 55 communes de 24 Communautés de communes
- > Exposition « Courbet-Cézanne, la vérité en peinture » au musée d'Ornans entre la fin du mois de juin et mi-octobre 2013: 51000 visiteurs
- > Lancement de la commission numérique de la Médiathèque départementale le 17 mai 2013 à Maiche: 26 bibliothèques partenaires et 500 premiers inscrits

CHIFFRES CLÉS

- > Saline Royale d'Arc-et-Senans « Les Lieux d'Utopie »: plus de 100 000 visiteurs en 2013
- > 4500 spectateurs à Amateurs en scène, 600 artistes, 53 spectacles proposés
- > 30 815 offres de sensibilisation culturelle aux collégiens (tous dispositifs confondus)
- > 172 dossiers examinés au titre des arts vivants pour un total de subventions de 1 097 260 €
- > 55 écoles de musique subventionnées et 3 conservatoires
- > Médiathèque départementale: 303 bibliothèques partenaires organisées autour de 40 médiathèques têtes de réseau. 241 465 prêts de documents aux bibliothèques – 500 comptes numériques. 41 926 usagers inscrits dans le réseau qui ont emprunté 1 007 004 documents
- > Archives départementales: 1 026 recherches par correspondance, dont 578 pour établir des droits; 5 553 079 pages vues sur le site internet (+56% par rapport à 2012)
- > 2 776 collégiens bénéficient du dispositif Doubs Pass'Sport
- > 100 manifestations sportives soutenues, 44 clubs amateurs de haut niveau, 50 Comités départementaux
- > 6 jeunes sportifs de haut niveau bénéficient d'une subvention

40
41

DÉPENSES 2013

9,253 M€

(1,7% du budget global)



La première édition du « Raid Handi'forts des collégiens »

En 2013, a eu lieu la première édition du « Raid Handi'forts des collégiens » organisé conjointement par le Département, la ville de Besançon, le Centre Omnisport Pierre Croppet et l'Union Nationale du Sport Scolaire.

Calqué sur le Raid Handi'forts, organisé à Besançon depuis 2008, et qui est avant tout une aventure humaine et sportive, à la découverte de l'autre, où par équipes constituées de personnes valides et en situation de handicap, tous s'affrontent sur un parcours ponctué d'épreuves sportives et culturelles.

Souhaitant donner une continuité à cet événement, qui contribue à faire changer le regard de chacun, les organisateurs ont voulu sensibiliser les collégiens aux différents handicaps afin de faire évoluer le regard des plus jeunes.

Un « Raid Handi'forts des Collégiens » a ainsi été mis en place le 16 mai 2013 autour d'une journée placée sous le signe de vivre ensemble. 17 équipes issues de collèges du Département et composées chacune d'une dizaine de jeunes collégiens valides ou en situation de handicap, ont effectué ce parcours jalonné d'épreuves.

Cette action festive et innovante à destination de tous les élèves, de la 5^e à la 3^e, est également un véritable outil pour sensibiliser les collégiens à l'intégration de tous, encourageant ainsi la pratique sportive des adolescents handicapés au sein des associations sportives et au collège.

Le « Raid Handi'forts des collégiens », s'appuie sur le sport et ses valeurs pour réussir à changer le regard des autres sur les personnes en situation de handicap. Cet événement mobilise les élèves acteurs autour des valeurs fortes que sont la solidarité, l'entraide, le dépassement de soi et l'intégration sociale.

Le Département poursuit en 2013 son objectif d'un accès pour tous à la culture

Vecteur de cohésion sociale mais aussi génératrice de développement économique, la culture participe avant tout à l'épanouissement de l'individu. Ainsi, la participation à **l'éducation culturelle des jeunes** se concrétise dans l'ensemble des dispositifs offerts aux collégiens ainsi que par la participation départementale au financement des nombreuses écoles de musique et conservatoires du Doubs.

L'année 2013 se traduit également pour la **Médiathèque départementale** par les premiers accès gratuits aux ressources numériques, offerts aux adhérents des bibliothèques communales ou intercommunales (dispositif Médiadoo).

La saison culturelle pour sa part poursuit la recherche d'une offre de spectacles de qualité, tout en apportant un soutien plus affirmé à la jeune création. Elle accompagne ainsi les efforts en direction des acteurs culturels à travers les aides aux Arts vivants.

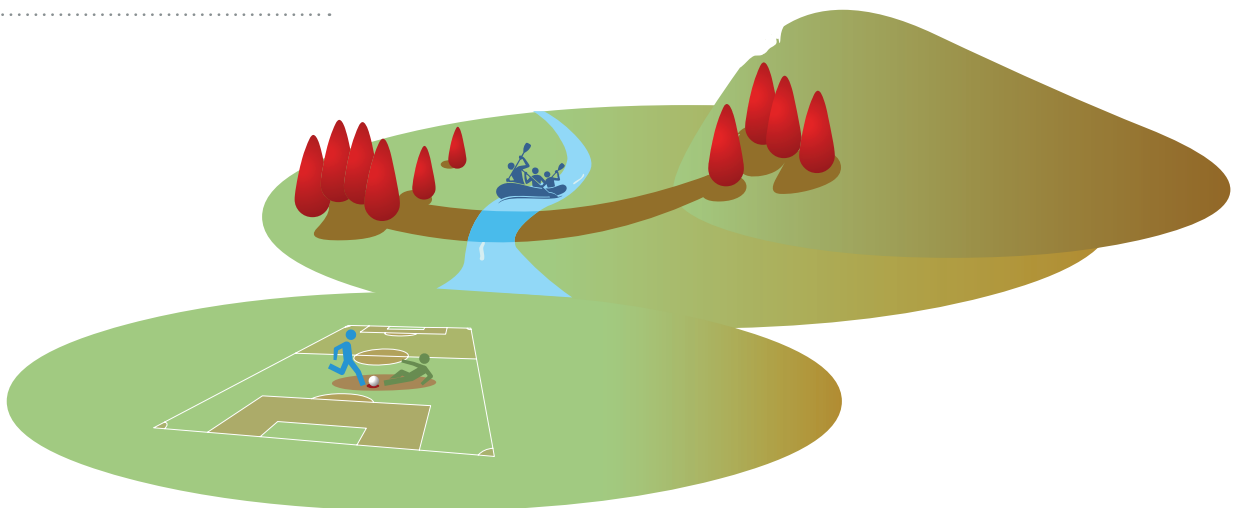
Enfin, **l'organisation d'événements culturels** répond à cet objectif d'une culture à portée de tous. C'est le cas d'« Amateurs en scène » que le Département a organisé pour la huitième année consécutive le 16 juin 2013 à la Saline royale d'Arc-et-Senans.

Amateur, scolaire ou de haut niveau, le sport occupe une place prépondérante dans notre société

Et notamment dans le développement et l'attractivité des territoires auxquels il contribue, mais aussi dans les valeurs de cohésion sociale qu'il porte.

L'année 2013 en veut pour preuve : création du Plan Départemental des Espaces Sites et Itinéraires pour les sports de pleine nature, organisation du championnat de France de cyclisme handisport, finalisation de la troisième tranche de travaux sur le site des tremplins de Chaux-Neuve permettant dorénavant aux sportifs de pratiquer le saut à ski sur le grand tremplin toute l'année, ouverture de 64 km d'itinéraire équestre pour l'attelage dans le Haut-Doubs frontalier, signature d'un 18^e Contrat Territorial Jeunesse...

Un éventail d'actions qui démontre la volonté du Département d'aider à la fois le sport de haut niveau et le sport pour tous, pour une meilleure solidarité avec les habitants du territoire.



FOCUS 2013

- > Organisation, avec l'État, de la 1^{re} Conférence départementale «Loue et Rivières Comtoises» le 5 juillet à Quingey
- > Mise en place du Groupe d'experts scientifiques adossé à la Conférence départementale «Loue et rivières comtoises» et présidé par le Professeur Jean-François Humbert de l'École Normale Supérieure de Paris
- > Création du Syndicat mixte des milieux aquatiques du Haut-Doubs, dont le Département est membre
- > Adoption du SAGE (Schéma d'aménagement et de gestion des eaux) révisé sur le territoire du Haut-Doubs et de la Haute-Loue
- > Installation du nouveau Comité de rivière Ognon en vue de la mise en œuvre d'un second Contrat de rivière sur le bassin versant en 2015
- > Lutte contre les pollutions diffuses: poursuite des opérations lancées sur la Loue et le Cusancin (maîtrise de la gestion du stockage et épandage des effluents d'élevage, avec la reprise des plans d'épandage existants sur les zones sensibles) en partenariat avec l'Agence de l'Eau, la Chambre d'agriculture et le Groupe régional agronomie, pédagogie, environnement (GRAPE).
- > Organisation de la 1^{re} Fête départementale de la biodiversité (journée d'animation des espaces naturels sensibles) en septembre à Quingey
- > Inauguration du site ENS de la Reculée de Cusey-sur-Lison et de son sentier d'interprétation
- > Éducation et sensibilisation sur le bassin du Dessoubre: animations auprès des scolaires avec la Maison nationale de l'eau et de la pêche avant de sensibiliser le grand public à un état des lieux «participatif»; opération collective auprès des industriels (Région, Département, Chambre de commerce et d'industrie); opération «Vivre ma rivière au collège» avec le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) du Haut-Doubs

CHIFFRES CLÉS

- > 7 nouvelles stations d'épuration (STEP) soit un total de 306 STEP pour 730 000 Équivalents Habitants à l'échelle départementale
- > 14 sites «Espaces naturels sensibles» (ENS) gérés (dotés d'un plan de gestion et d'interprétation)
- > Achat de 2 sites ENS par le Département en 2013 (70 ha): Chateauxvieux-les-Fossés et le Bizot
- > 36 projets (59 classes) «Sur la piste des ENS» déposés par les écoles et les collèges

Sauvegarder les ressources naturelles et lutter contre le changement climatique

Préserver les ressources en eau et la biodiversité

Situé dans la partie amont du bassin versant Rhône-Méditerranée, le Département du Doubs se doit de préserver la qualité des cours d'eau qui prennent naissance sur son territoire (Doubs, Loue, Dessoubre, Cusancin...), dans une logique de solidarité avec les territoires en aval. Ceci étant, la résorption des pollutions susceptibles d'affecter la qualité des masses d'eau constitue une démarche nécessaire pour sécuriser l'alimentation en eau potable des habitants et garantir également la qualité de nos rivières. De même, la préservation des zones humides participe à la maîtrise des inondations, à la protection de la flore et de la faune, ainsi qu'à la diversité des paysages qui font partie intégrante du patrimoine du Doubs.

Eau: une approche globalisée par bassin versant, une préoccupation constante de la qualité de l'eau potable

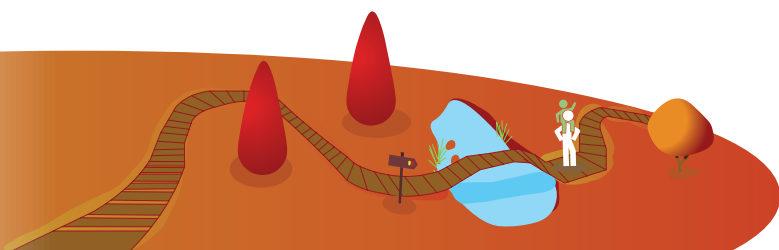
► conseil et assistance technique aux communes rurales et à leurs groupements dans les domaines de l'eau potable, de l'assainissement et des milieux aquatiques ► soutien à la réalisation d'études et de travaux destinés à améliorer la gestion de l'eau et la qualité des cours d'eau ► réseau départemental de suivi de la qualité des cours d'eau ► accord-cadre 2013-2017 avec l'Agence de l'eau ► participation à plusieurs Syndicats mixtes à vocation environnementale compétents en matière de gestion de milieux aquatiques (Loue, Haut-Doubs, Ognon, marais de Saône) ► participation aux Commissions locales de l'eau (CLE) chargées des schémas d'aménagement et de gestion (SAGE) au niveau des bassins versants « Haut-Doubs Haute-Loue » et « Allan ».

Biodiversité et milieux naturels: trame verte et bleue régionale et réseau des «Espaces naturels sensibles» du Doubs

► protection, valorisation et ouverture au public des sites identifiés comme Espaces naturels sensibles (ENS) ► animation d'un réseau de gestionnaires de sites ENS pour le partage d'expériences et l'émergence de propositions ► organisation de visites de sites ► réalisation de travaux au niveau du réseau routier départemental afin de restaurer la continuité écologique pour certaines espèces (batraciens, poissons, mammifères...) ► constitution de corridors écologiques lors des opérations d'aménagement foncier ► partenariat avec les associations environnementales locales pour l'acquisition de connaissances faunistiques et floristiques ► inventaire départemental des zones humides ► soutien à la lutte contre les espèces invasives.

Implication des professionnels, sensibilisation des publics

► aide aux exploitants agricoles pour la modernisation de la gestion des effluents d'élevage et la mise en œuvre de pratiques qui soient plus respectueuses de l'environnement ► aide au développement de projets pédagogiques de sensibilisation des scolaires et du public à l'environnement ► organisation d'expositions et de conférences grand public.





Les quantités d'eau potable

Bien qu'étant un des départements les plus arrosés de France (plus de 2 m/an dans le Haut-Doubs), le département du Doubs présente des déficits chroniques en eau potable de par la nature de son sous-sol très poreux (le karst). Ainsi les quantités importantes d'eau de pluie s'infiltrent très rapidement et alimentent des rivières souterraines. Cependant en surface l'eau vient à manquer régulièrement.

Ainsi, en 2013 une étude a été menée, à l'échelle du Haut-Doubs, pour définir les quantités d'eau que les activités humaines pouvaient prélever sans risque de dégrader les milieux aquatiques.

Les résultats montrent que des efforts restent à faire en terme d'économie d'eau pour diminuer les pertes dans les réseaux d'eau potable et qu'une meilleure gestion du lac Saint-Point permettrait d'assurer le maintien d'un débit suffisant dans le Doubs à l'aval, hors situation de crise.

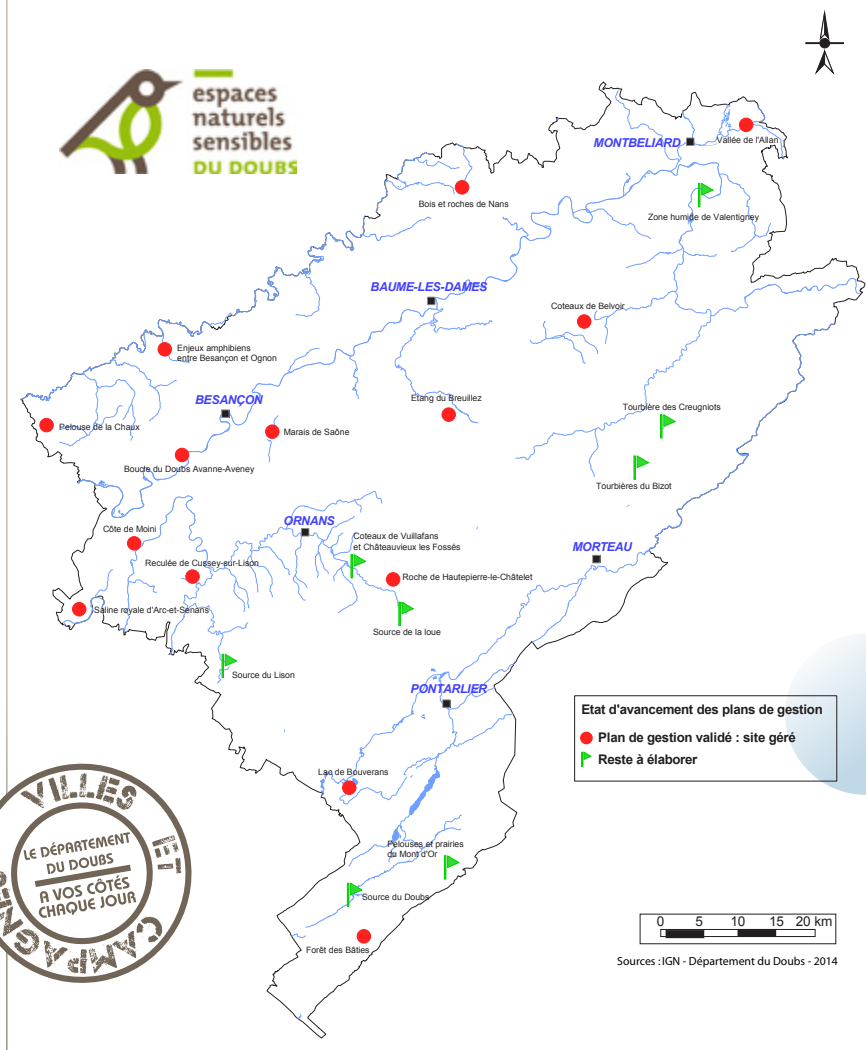
La restauration des cours d'eau et des zones humides permettrait également de mieux stocker l'eau en amont.

DÉPENSES 2013
7,789 M€
(1,4% du budget global)



État d'avancement des plans de gestion sur les sites ENS d'intérêt départemental

Situation fin 2013



44
45

La reconquête de la qualité des rivières se poursuit

Les actions destinées à restaurer la qualité des eaux de la Loue et d'autres rivières se poursuivent depuis la mobilisation du printemps 2010. Un bilan d'étape a été dressé par le Préfet de Région et le Président du Département qui copilotent les opérations.

Dans la foulée des Assises de la Loue, en octobre 2012, un Syndicat mixte des milieux aquatiques du Haut-Doubs a été créé pour agir plus efficacement sur un même territoire karstique. Le sous-sol ne connaissant pas les frontières administratives, il s'élargira à la Loue à l'horizon 2015. Le Département poursuit son soutien aux programmes d'assainissement des communes, comme en témoigne la nouvelle station d'épuration de Mérey-sous-Montrond. Autre exemple concret: la mise aux normes des bâtiments d'élevage – en vue de stocker les effluents – touchera à terme près d'une centaine d'exploitations agricoles du bassin versant de la Loue.

Ce sont là quelques-unes des réalisations mises en lumière lors de la première Conférence départementale « Loue et Rivières comtoises » coprésidée par Stéphane Fratacci, Préfet de la région Franche-Comté, et Claude Jeannerot, Président du Département, le 5 juillet 2013, à Quingey, démontrant qu'il ne fallait céder ni au fatalisme, ni au catastrophisme!

Le Doubs, avec la mobilisation de l'État et des collectivités, mais aussi des associations et des professions agricoles, industrielles, commerciales, ne relâche pas ses efforts. « C'est un enjeu de santé publique de première importance, a réaffirmé Claude Jeannerot. S'y ajoutent des enjeux économiques car l'eau est un bien commun indispensable à nos activités. Or, notre sous-sol karstique étant poreux, le moindre geste de malveillance, la moindre négligence, ont des conséquences dévastatrices sur notre environnement. »

Le programme de reconquête se poursuit avec, par exemple, la réhabilitation du collecteur des eaux du lac Saint-Point, dont le transfert en 2014/2015 de l'État au Département, qui en confiera la gestion au Smix des Milieux Aquatiques du Haut-Doubs, devrait permettre de renforcer la gestion cohérente des infrastructures. Une cohérence déterminante pour réussir un tel pari.

Extrait de Vu du Doubs n°211, septembre 2013

FOCUS 2013

- > Accompagnement des communautés de communes en vue de la mise en place d'une redevance incitative adaptée à leur territoire
- > Soutien aux actions locales de gestion de la matière organique (compostage, lombricompostage, plate-formes de déchets verts, chalets de compostage..)
- > Accompagnement de la réflexion d'une collectivité gestionnaire de déchetteries sur les impacts des évolutions réglementaires des Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) (mises aux normes)
- > Soutien à l'Association de collectivités pour la maîtrise des déchets et de l'environnement (ASCOMADE) pour l'animation d'un groupe de travail des collectivités sur les déchetteries (sécurité, filières, formation du personnel, nouveaux outils de gestion)
- > Fin du programme d'accompagnement à la réhabilitation des décharges
- > Deuxième année de suivi géotechnique et environnemental du chantier expérimental de valorisation des mâchefers en aménagements routiers
- > Accompagnement du Plan d'approvisionnement territorial du Grand Besançon et des Rives de l'Ognon
- > Financement des chaufferies automatiques au bois de faible et moyenne puissance en milieu rural et soutien à la mise en place d'un traitement poussé des fumées d'une nouvelle chaufferie bois urbaine
- > Appui financier à l'aménagement pédagogique d'un appartement témoin et d'une exposition mobile «Logis 13 Éco»

CHIFFRES CLÉS

- > 4 nouvelles communautés de communes accompagnées sur leur étude «redevance incitative»
- > Participation à l'achat de 4 065 composteurs et de 31 lombricomposteurs par les structures intercommunales
- > Financement de 4 expositions sur le compostage et la gestion des déchets verts et des outils de communication pour la promotion du compostage individuel et collectif
- > Accompagnement financier de 7 sites de compostage en habitat dense (7 chalets et 1 composteur accéléré électromécanique)
- > Financement des travaux d'aménagement d'une plate-forme de compostage des déchets verts
- > Soutien aux dernières opérations de résorption des décharges (travaux et études complémentaires sur 2 sites)
- > 5 études de faisabilité technico-économique bois énergie financées
- > 8 projets de construction de chaufferies et/ou de réseaux de chaleurs soutenus

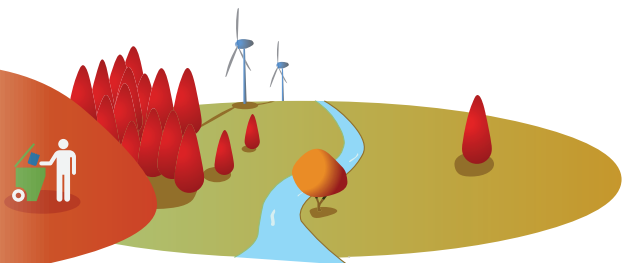
Sauvegarder les ressources naturelles et lutter contre le changement climatique

Gestion des déchets, efficacité énergétique et énergies renouvelables

2013 correspond à la première année de mise en œuvre du Plan de prévention et de gestion des déchets non dangereux, dont l'élaboration a été conduite par le Département en association étroite avec l'ensemble des parties prenantes (collectivités, professionnels, associations et administrations). L'année 2013 se caractérise également par la poursuite du programme de restructuration des collèges qui permet, par les travaux lourds induits, d'améliorer fortement leur performance thermique, en conjuguant efficacité énergétique et recours aux énergies renouvelables pour certains. De la même façon, le soutien financier à la rénovation des bâtiments des collectivités locales contribue directement à la réduction de leurs consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre associées. L'accompagnement des porteurs de projets dans le domaine de l'énergie bois constitue un second volet phare de la politique du Département de lutte contre le changement climatique.

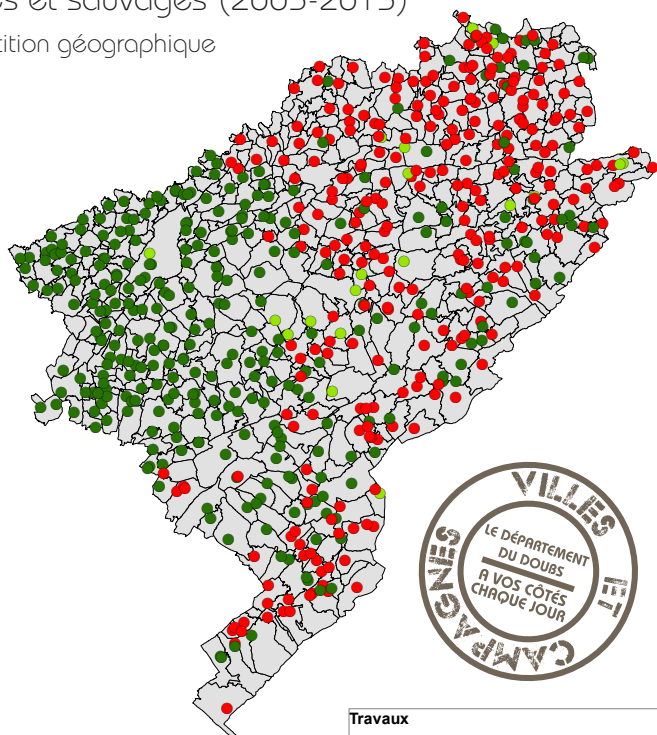
Encourager la prévention de la production de déchets à la source, développer la valorisation matière, optimiser les équipements existants, réduire les quantités de déchets ultimes et résiduels, et sécuriser leur traitement, tels sont les axes majeurs du nouveau Plan de prévention et de gestion des déchets non dangereux adopté en décembre 2012 pour les 12 années à venir. Au travers de son projet « Doubs 2017 », le Département a retenu le principe d'accompagner techniquement et financièrement les actions menées dans ce sens par les collectivités qui sont compétentes localement en matière de collecte et de traitement des déchets ménagers. S'agissant des décharges communales et des décharges sauvages, 2013 a vu la fin du programme de résorption entamé il y a dix ans et qui a porté tous ses fruits.

Pérenniser la filière bois énergie de l'amont à l'aval (de la forêt aux chaufferies) pour qu'elle contribue pleinement au développement des territoires, constitue une priorité forte de la politique départementale dans le domaine des énergies renouvelables. Cet intérêt porté à la structuration des approvisionnements de proximité des chaufferies se traduit par un soutien du Département à l'élaboration de Plans d'approvisionnement territoriaux (PAT) à l'échelle des massifs forestiers visant à déterminer et mobiliser les gisements, en préservant les équilibres environnementaux et en organisant les logistiques d'approvisionnement. En 2013, l'accompagnement technique et financier des projets de chaufferies automatiques au bois s'est concentré sur les installations en milieu rural, qui ne pouvaient en effet bénéficier d'autres sources de financement public compte tenu de leur taille. Enfin, le soutien à la réalisation de diagnostics énergie/climat dans le cadre du Programme de modernisation des bâtiments d'élevage (PMBE) et d'investissements ciblés dans le cadre du Plan de performance énergétique des exploitations (PPE), a permis de poursuivre l'accompagnement du secteur agricole pour réduire son empreinte climat et augmenter son autonomie énergétique (cf. enjeu 5).



Programme de réhabilitation des décharges brutes et sauvages (2003-2013)

Répartition géographique



Travaux	
● Vert	Sites traités
● Jaune	Etudes réalisées, travaux à engager
● Rouge	Etudes et/ou travaux à réaliser
□ Gris	Limites Communales

0 5 10 20 30 40 Km

Auteur : DDAT/SCA/CBO
Date d'enregistrement : 01/04/2014 14:28:23
Sources : BD-TOPO / CG25 / DDAT / SEER (Pôle Déchets - Energie)



Un collège expérimente le compostage sur site de ses biodéchets

Le collège de Frasné sert environ 350 repas chaque jour. Les déchets de cuisine produits représentent un gisement qui a pu être estimé à 1,7 tonne par an grâce à une campagne de pesée de quatre semaines. Ces déchets, majoritairement organiques, étaient jusqu'à présent collectés en mélange avec les ordures ménagères qui sont traitées au centre de valorisation énergétique de Pontarlier situé à 17 km.

Le collège présente un contexte favorable pour mettre en œuvre une alternative à l'incinération de la fraction organique de ces déchets qui contient en effet beaucoup d'eau : le site dispose de nombreux espaces verts et l'ensemble des parties prenantes (responsable d'établissement, gestionnaire, personnels de cuisine et d'entretien, professeurs...) était volontaire et mobilisé dans le cadre du projet d'établissement en démarche de développement durable (EDDD). C'est ainsi que le collège a répondu à la proposition de Préal Haut-Doubs, le syndicat de traitement des déchets du secteur, pour participer à une expérimentation. Cette opération, soutenue notamment par le Département et l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), s'inscrit dans le programme local de prévention des déchets du syndicat. Dans une première étape, une sensibilisation au gaspillage alimentaire et au tri des déchets auprès des élèves et du personnel de cuisine a été réalisée. Dans un second temps, Préal a mené un diagnostic de l'établissement afin de juger de la faisabilité du projet et un dispositif de compostage adapté a été proposé. Il s'agit d'un chalet de compostage composé d'une zone d'apport de biodéchets (déchets de préparation et restes de repas compostables), d'une zone de stockage de matière structurante (broyat) et d'une zone de maturation du compost produit. Celui-ci sera recyclé sur place par valorisation comme amendement organique pour les espaces verts. L'établissement a bénéficié d'un accompagnement par Préal tout au long du projet, lors de la phase de préparation et lors de la mise en œuvre : sensibilisation, conseil et formation des acteurs, dimensionnement et installation des équipements, communication et suivi dans le temps... Cette opération servira de test dans l'objectif d'être reproduite sur d'autres sites. Une visite a été organisée le 4 décembre 2013 afin de faire découvrir concrètement le projet aux autres collèges du Doubs désirant s'investir dans une action de développement durable concrète et efficace.

Du point de vue de

JACQUES BREUIL,
Vice-président du Département en charge de l'Aménagement local et du développement durable des territoires

« Désormais, il faut réduire la production d'ordures ménagères ».

Le plan 2002 faisait la part belle au tri et à la collecte sélective avec des résultats significatifs. Avec le nouveau plan, vient le temps de la prévention des déchets, avec des objectifs ambitieux.

La dernière nouveauté tient à une nouvelle logique, celle de la prévention de la production de déchets. Si le recyclage et le tri sélectif ont fait leur preuve et restent d'actualité, ils ne suffisent pas à enrayer la croissance des tonnages et des coûts de traitement.

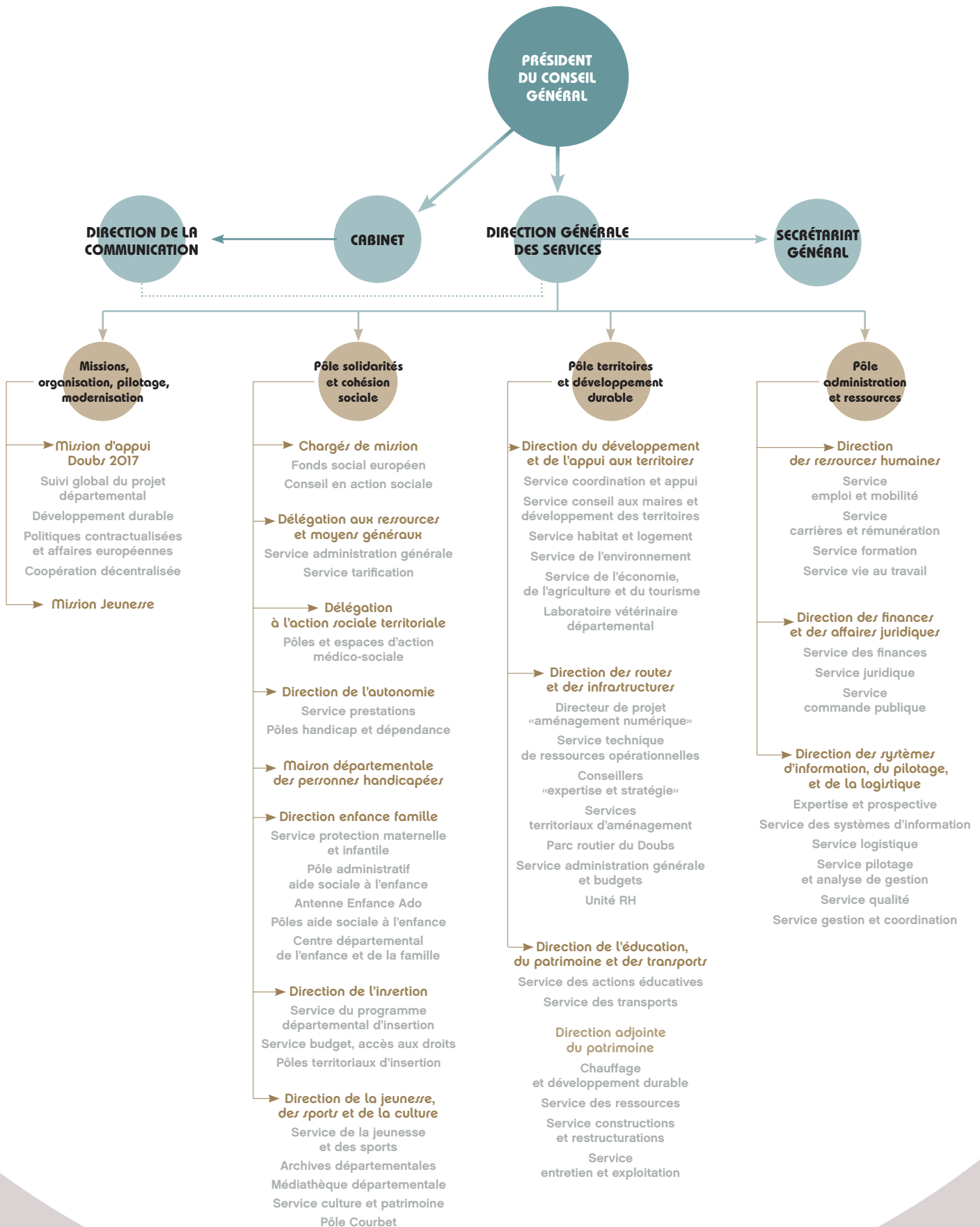
Des objectifs ambitieux mais réalistes ont été fixés pour les ordures ménagères (OM), soit le contenu du bac gris, du bac jaune et le verre, mais aussi pour les encombrants résiduels qui restent en déchetterie sans pouvoir être valorisés. Deux échéances, 2018 et 2024, baliseront ce plan avec, pour 2018, l'objectif d'une baisse de 10% des OM et d'une stabilisation des encombrants, puis, en 2024, une baisse de 17% des OM et de 3% des encombrants.

Jacques Breuil précise : « Ce dernier objectif sera moins facile à atteindre que les 17% de baisse d'ordures ménagères, même si nous sommes sur la bonne voie. La redevance incitative quasi généralisée dans le Doubs – nous sommes en avance en ce domaine – a déjà permis aux syndicats collecteurs de diminuer leurs tonnages. Et nous permet d'éviter le remplacement d'un four d'incinération, avec les économies inhérentes. C'est devenu un levier indispensable pour éveiller l'attention de tous. Cette redevance a le double avantage de maîtriser les coûts de traitement et la production des déchets. Nous travaillons sur tous les types de filières. Il y a plusieurs domaines où nous pouvons être encore meilleurs : les déchets fermentescibles, ceux des bâtiments et des travaux publics... »

Extrait de Vu du Doubs n°209, juin 2013

DÉPENSES 2013
0,515 M€
(0,1% du budget global)

L'organisation générale des services départementaux



Les services « ressources »

Le Secrétariat général

Le Secrétariat général est le garant du bon fonctionnement des instances du Conseil général.

Ses principales missions consistent ainsi à assurer :

- la préparation, l'organisation et le suivi des réunions institutionnelles (Conseil général, Commission permanente, commissions organiques) ;
- l'élaboration du bulletin des actes administratifs ;
- le suivi des représentations du Conseil général au sein des différents organismes extérieurs ;
- les convocations aux réunions de commissions d'appels d'offres et de jurys de concours.

Il assure également le secrétariat des réunions du Bureau (Exécutif départemental) ainsi que des réunions de direction.

Parallèlement à ces missions, le Secrétariat général a en charge la gestion du courrier et de la documentation.

L'année 2013 a été marquée en la matière par un travail approfondi sur le progiciel documentaire utilisé. L'ouverture du portail de service est ainsi dorénavant synchronisée avec celle du nouvel intranet du Département, permettant un accès facilité et plus performant à la documentation.

CHIFFRES CLÉS

- **13** bulletins des actes administratifs
- **251 036** courriers envoyés
- **20 996** articles sélectionnés pour :
 - **251** revues de presse locale
 - **201** revues de presse nationale

Démarche qualité

L'enjeu majeur, au travers de cette démarche de progrès, est d'améliorer en permanence notre organisation dans une recherche de satisfaction des attentes et besoins des usagers et des partenaires du Département.

La démarche qualité dans laquelle le Département est ainsi engagé depuis de nombreuses années s'inscrit véritablement dans la feuille de route de Doubs 2017, projet structurant de la collectivité qui place les usagers au centre de ses actions.

Dans un contexte évolutif de la société et des besoins de la population, et face aux nombreux enjeux liés à la crise économique, sociale et financière, la démarche Qualité menée par le Département participe à une gestion efficiente de l'organisation des services rendus, avec une maîtrise des dépenses publiques et une mise en œuvre de moyens en adéquation avec les objectifs fixés.

Sous l'impulsion de l'Exécutif départemental, et grâce à un investissement et une forte implication des directions et services, le Département a obtenu en 2013 un élargissement de son périmètre de certification ISO 9001 version 2008.

Cette certification concerne désormais :

- les processus « Accueil », avec les engagements formalisés depuis 2012 dans la nouvelle Charte qualité d'accueil ;
- les processus « Aides aux projets d'investissement aux communes et groupements de communes », intégrant la phase d'assistance à maîtrise d'ouvrage ;
- et les processus relatifs à la « Délivrance des titres de transports scolaires ».

Conformément à l'approche processus, principe fondamental de la norme ISO 9001, l'usager est placé au centre de l'organisation. Les nombreuses enquêtes de satisfaction des usagers et le suivi des indicateurs Qualité de plus en plus fins qui en découlent contribuent activement à la bonne maîtrise des activités et à la simplification de l'organisation, pour des services toujours plus lisibles, accessibles et performants.

L'ANNÉE 2013, C'EST :

la certification ISO 9001 des processus « Accueil », « Aides aux projets d'investissement aux communes et groupements de communes » et « Délivrance des titres de transports scolaires ».

EN QUELQUES CHIFFRES, CETTE CERTIFICATION ISO, C'EST :

- **17** processus et sous-processus formalisés
- Plus de **300** personnes formées en 2013 aux principes de la norme ISO 9001
- **18** auditeurs qualité internes
- Plus de **25** entités auditées en interne sur l'année
- Environ **6 000** questionnaires traités dans le cadre de **30** enquêtes de satisfaction et d'évaluation

Les services « ressources »

Pilotage et analyse de gestion

Le Département s'est doté depuis de nombreuses années d'un service de contrôle de gestion, en interne et en externe, qui contribue au pilotage de l'activité et des politiques publiques.

L'année 2013 a marqué une nouvelle étape dans le développement des outils de pilotage, avec :

> le développement des tableaux de bord :

- enrichissement des tableaux de bord trimestriels et mensuels de Direction générale visant à s'assurer d'un meilleur suivi et d'une analyse plus fine de l'activité (exemple : développement des indicateurs relatifs au RSA) ;
- lancement du projet de développement des outils de pilotage des directions, avec un travail mené en 2013 concernant la Direction des systèmes d'information, du pilotage et de la logistique ;
- l'amélioration des outils pilotés par le service et l'accompagnement des directions à leur utilisation : des améliorations ont ainsi pu être apportées au logiciel de saisie des prévisions budgétaires ainsi qu'au logiciel de recensement des associations. Ces évolutions se sont accompagnées d'une actualisation des guides utilisateurs.

> la réalisation d'études d'organisation et de procédures internes :

- diagnostic de fonctionnement des unités ressources humaines (URH) : ce diagnostic vise à mesurer les atouts et les difficultés que les URH peuvent rencontrer, et à identifier des gains potentiels de productivité au travers d'une meilleure articulation de leur action avec la Direction des ressources humaines ;
- diagnostic relatif à l'instruction des dossiers de demande de subvention des associations, ayant permis par exemple un allègement des tâches de saisie informatique.

> la réalisation pour la première fois d'un audit de « contrôle qualité gestion » : celui-ci a porté sur les dossiers concernant le fonds social européen (FSE).

Parallèlement, les actions suivantes ont été poursuivies :

> la réalisation de contrôles et audits externes :

dans le cadre de la mise en œuvre du plan de contrôle externe, trois audits ont été finalisés, et diverses analyses financières d'organismes partenaires du Département ont pu être menées.

> le maintien de la veille statistique :

- édition du 13^e numéro de Regards sur le Doubs,
- participation à une plate-forme d'observation sociale,
- élaboration d'une cartographie par canton des principaux indicateurs de l'activité départementale.

Et aussi :

- l'animation d'un dispositif informatique de suivi de plus de 650 associations subventionnées par le Département (LORA),
- 19 réunions relatives au suivi du Dispositif Local d'Accompagnement des associations (conseils de gestion),
- les échanges de « bonnes pratiques » au service de toutes les directions, via le forum des contrôleurs de gestion des Départements, avec plus de 80 Départements représentés.

CHIFFRES CLÉS



- 540 consultations juridiques
- 58 réclamations précontentieuses
- 41 recours contentieux

La politique achat

Le Département a accentué en 2013 la démarche de structuration de sa politique achat afin de rendre la commande publique plus performante.

Cette démarche, concrétisée par une **étude globale sur l'organisation de la fonction achat et marchés** vise à :

- optimiser la performance économique des achats,
- favoriser l'efficacité des ressources et des moyens affectés à l'acte d'achat,
- utiliser l'achat comme levier de développement durable (environnement ; insertion sociale),
- assurer un niveau adapté de sécurité juridique.

Actions marquantes 2013 :

- > **identification par le Comité Achat présidé par le Vice-président en charge des finances des priorités d'action à mener en matière d'achat** (exemple : définition d'une nouvelle stratégie d'achat pour les travaux d'enrobés sur les routes départementales) ;
- > **ajustement des compétences en interne** pour permettre la diffusion du « réflexe achat » (élargissement du panel des fournisseurs, développement de la négociation, démarches d'attractivité fournisseurs...) :
 - avec le recrutement (dans le cadre d'un redéploiement d'effectif) d'un acheteur susceptible d'appliquer les méthodologies du secteur privé dans la définition des besoins des directions en veillant à optimiser l'adéquation entre ces derniers et l'offre commerciale ;
 - par la poursuite de la professionnalisation des prescripteurs, avec la mise en place d'une formation portant sur le « choix et l'application des critères d'analyse des offres » ;
 - par la systématisation des comparatifs anciens marchés / nouveaux marchés à présenter en commission d'appel d'offres (CAO), dans l'objectif d'évaluer l'impact de nos pratiques d'achat sur les marchés à attribuer.
- > **poursuite de la mutualisation** dans le cadre d'un groupement de commandes constitué avec le SDIS 25 pour la fourniture et la distribution de gaz naturel et d'un groupement constitué avec le SDIS 25 et l'Établissement public de coopération culturelle de la Saline royale d'Arc-et-Senans pour la fourniture de fuel domestique. À noter que ces deux groupements intègrent également pour la première fois les besoins des collèges du Département.



CHIFFRES CLÉS

- 102 marchés formalisés et MAPA3T
- 15 réunions de la Commission d'Appel d'Offres

La sécurisation juridique des actes de la collectivité

La sécurité juridique doit constituer une préoccupation constante dans la définition des politiques publiques et dans les conditions de leur mise en œuvre.

Cette vigilance au quotidien peut être décomposée au travers des quatre axes suivants :

> s'assurer que les actes de la collectivité et les actions de ses agents sont juridiquement sûrs

Dans ce cadre, le service juridique a rendu en 2013 près de 540 avis juridiques dans une optique d'aide à la décision.

> s'assurer que les agents tout comme le patrimoine départemental sont couverts en cas de sinistre

10 contrats d'assurance sont en cours. L'année 2013 a en particulier été marquée par l'application d'un nouveau contrat « flotte automobile ».

> s'assurer que les intérêts du Département et les décisions prises sont correctement défendues

Il a été nécessaire de défendre les intérêts départementaux dans le cadre des 41 nouveaux contentieux engagés en 2013.

Ceux-ci ont été introduits soit à l'initiative du Département (lutte contre la fraude au RSA ; fixation de la dette des obligés alimentaires ;...), soit contre lui (recours en annulation dans le champ des ressources humaines, des marchés publics, du FSL ou du RSA...).

12 procédures précontentieuses voire contentieuses à l'encontre d'usagers ayant dégradé le domaine public (notamment routier) ont par ailleurs été conduites, et 46 réclamations des usagers des routes départementales ont été traitées.

> s'assurer que l'ensemble des agents départementaux disposent d'outils nécessaires pour acquérir une culture juridique et accroître leurs connaissances en droit

Cet objectif s'est traduit par la diffusion d'informations en interne notamment dans le cadre de la charte de l'encadrement (rubrique « droits et obligations du cadre ») et par un effort de formation des agents départementaux.

Dans ce cadre, une formation à destination des travailleurs sociaux sur le nom et la filiation dans un contexte d'évolution normative a été organisée en interne.

Les services « ressources »

Moyens généraux et logistiques

Les efforts conduits par le Département, pour maîtriser, autant que faire se peut, ses dépenses de fonctionnement, se traduisent par une action particulièrement volontariste sur le champ des moyens généraux et de la logistique. La recherche d'économies en ce domaine est menée poste par poste de dépenses, tout en veillant à apporter aux services départementaux les moyens nécessaires au maintien de bonnes conditions de travail.

L'année 2013 marque ainsi une nouvelle baisse de la dépense en ce domaine: -9% au total par rapport à 2012. Vous trouverez ci-contre quelques exemples concrets des économies réalisées.

Un effort a par ailleurs été réalisé en matière de ressources humaines (s'inscrivant dans l'objectif du Département de supprimer en 2013 de 20 à 30 postes à l'échelle de la collectivité) avec au total la suppression de quatre postes dans la DSIPL: un poste de concierge, un poste d'accueil téléphonique, un poste d'agent de sécurité et un poste d'agent d'entretien.

Le regroupement de la Direction des systèmes d'information, du pilotage et de la logistique sur le site du Fort Griffon a notamment permis de mettre en place une nouvelle organisation et de mutualiser les missions. Parallèlement à ce déménagement, l'imprimerie a rejoint l'Hôtel du Département en centre-ville, permettant d'optimiser également son activité.

CHIFFRES CLÉS

- entretien ménager de **36 500**m² sur **82** sites dont **23** en régie
- **300** véhicules dont **271** en location et **29** en acquisition
- **5,15** ha d'espaces verts entretenus
- **247** déménagements

Actions mises en œuvre en 2013 et générant des économies

- le renouvellement du marché fournitures de bureau (prix du prestataire en baisse, conjugué à un effort de rationalisation des consommations),
- une baisse des dépenses affectées aux produits d'entretien,
- l'incitation des services à l'utilisation de la lettre verte qui a eu un effet de réduction du poste de dépenses d'affranchissement.

Quelques exemples d'actions concrètes en faveur du développement durable...

- l'utilisation des envois en lettre verte contribue à la réduction des émissions de CO₂, l'acheminement du courrier ne se faisant plus par avion sur le territoire national,
- la tonte de la pelouse du site de la Gare d'eau par traction animale (valorisation du cheval comtois) poursuivie en 2013,
- le renouvellement du matériel de l'imprimerie moins consommateur de CO₂,
- l'étude menée sur l'optimisation des déplacements professionnels qui se traduira entre autres par la mise en place en 2014 d'un Plan de déplacement d'administration et l'expérimentation de la visio-conférence,
- le renouvellement des véhicules avec la prise en compte d'une baisse du CO₂.

... et en faveur de l'insertion

- le recours à l'emploi d'agents embauchés par des associations d'insertion pour le remplacement ponctuel des agents d'entretien du Département,
- l'entretien des vestes des personnels d'accueil du Département (et des nappes) confié à une association d'insertion,
- la poursuite du ramassage des poubelles sur le site de la Gare d'eau par l'association CROPPET.



FOCUS DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dans le cadre de la viabilité hivernale, la Direction des routes et infrastructures dispose depuis le mois d'octobre d'une solution de visioconférence qui permet un entretien quotidien entre quatre agents: une personne de la direction et trois agents situés sur des sites distants peuvent ainsi effectuer un point sur l'état des routes.

Il s'agit d'une première application concrète du système de visioconférence qui va en ouvrir d'autres notamment dans le domaine du social. Il est à noter que les retours sont très positifs du fait d'un échange visuel entre plusieurs collaborateurs distants qui ne se côtoient pas physiquement par ailleurs.

La visioconférence est donc un moyen d'économie de déplacement comme peut l'être le système d'information géographique grâce aux photographies aériennes et à la navigation virtuelle sur les routes qu'il permet.

Les systèmes d'information

L'année 2013 a débuté par la mise en place de l'ensemble de l'infrastructure informatique centrale du Département dans **le datacenter bisontin situé à TEMIS santé**. Ainsi, l'ensemble des serveurs et surfaces de stockage se trouve désormais dans un lieu hautement sécurisé, partagé avec d'autres entreprises publiques et privées. Suite à cette migration, les sauvegardes informatiques sont stockées sur deux sites distants (le datacenter et l'Hôtel du Département), augmentant donc leur sécurisation.

L'année 2013 a par ailleurs été marquée par la mise en place de la première version d'I-Doo, projet de refonte de l'intranet, copiloté par la Direction de la communication et la Direction des systèmes d'information, du Pilotage et de la Logistique, mais bénéficiant également de l'apport du réseau des contributeurs des directions. Le mode de pilotage de ce projet témoigne de la **gouvernance partagée de la fonction informatique** mise en place depuis ces derniers mois afin d'améliorer l'efficacité dans la conduite des projets, en terme de délais, de qualité et de coût.

Durant l'été, **le matériel audiovisuel de la Salle des délibérations de l'Assemblée départementale** a par ailleurs été entièrement renouvelé: vidéoprojecteur, micros, matériels actifs de pilotage du dispositif, situés dans le local technique, dispositif de gestion de la parole... La particularité de ce projet a résidé dans le calendrier serré dans lequel il s'est inscrit, afin de ne pas perturber les sessions de l'Assemblée départementale.

Le dernier trimestre a mobilisé une grande partie de l'équipe dans la **mise en place de la norme d'échanges interbancaires à l'échelle européenne (SEPA)** qui a donné lieu à un grand nombre d'évolutions pour être prêt au 1^{er} février 2014. Celles-ci concernaient aussi bien la mise à niveau des systèmes d'exploitation des serveurs de bases de données et les bases de données elles-mêmes, que les serveurs d'application et les applications métiers et leurs interfaces.

L'année 2013 a vu **la fin de la migration de la suite bureau Office de la version 2003 vers 2010**. Chaque agent a ainsi été invité à participer à une réunion d'information présentant la nouvelle ergonomie de ces outils.

Enfin, en matière d'informatisation des communes et EPCI du Doubs, le dialogue compétitif, qui avait été lancé en 2011 pour le renouvellement de la gamme progicielle, a conduit au choix de la solution progicielle e-Magnus. Après une période pilote pendant l'été, le déploiement a été engagé à l'automne pour une durée de 3,5 ans.

CHIFFRES CLÉS

- **1 660** postes de travail, **151** imprimantes et **140** copieurs connectés, répartis sur les sites du Département
- **75** applications métier faisant l'objet d'une maintenance régulière

- **7 773** demandes d'assistance téléphonique
- **3 303** boîtes à lettres électroniques
- **2 018** terminaux téléphoniques
- **556** téléphones portables GSM
- **4 430 904** courriels reçus de l'extérieur
- **4 948 380** courriels envoyés à l'extérieur
- **13 127 400** courriels internes

- **35** correspondants informatiques
- **534** sites – Communes et EPCI – informatisés par le Département (comptabilité, paie, élections, facturations...)
- **3 171** demandes d'assistance de la part des communes et EPCI du Doubs

Les ressources humaines

Un nombre total d'agents (titulaires et non titulaires) de 2 483 au 31 décembre 2013

Les 2 483 agents employés sont affectés dans les différents services du Département (y compris le Centre départemental de l'enfance et de la famille et le personnel rémunéré sur les budgets annexes).

Ces effectifs se répartissent comme suit :

- 1 842 agents titulaires
- 294 agents non titulaires
- 289 assistants familiaux
- 58 emplois d'avenir et contrats aidés (CUI et emplois d'avenir)

Un budget Ressources humaines maîtrisé

Les frais de personnel s'établissent globalement en 2013 à **98,9 M€** (y compris les assistants familiaux et les agents rémunérés sur les budgets annexes).

La progression de ce budget est limitée à **1,9 %** par rapport à 2012 (hors assistants familiaux et budgets annexes), et à **2,37 %** (après prise en compte des assistants familiaux et agents rémunérés sur les budgets annexes).

Ces taux d'évolution limités, alors même qu'ils intègrent l'augmentation des taux de cotisation retraite, témoignent des efforts importants menés pour maîtriser l'évolution de la masse salariale.

Au-delà des suppressions de postes qui ont représenté une économie en année pleine de 800 000 €, d'autres axes d'économie ont ainsi été mis en œuvre (action spécifique à l'égard des agents détachés pour qu'ils optent pour la fonction publique territoriale, compte tenu de taux de cotisation inférieurs, optimisation de la gestion des frais de déplacement, baisse du nombre d'avancements de grades, etc).

Le budget RH consacré à la formation est pour sa part resté stable, compte tenu de la priorité qui lui est donnée. La dépense a ainsi atteint 971 862€ (dont 513 324 € au titre de la cotisation au Centre National de la Fonction Publique Territoriale). Cela a permis le suivi de 6 665 jours de formation.

Engagement d'une politique de réduction des effectifs pour contenir l'évolution de la masse salariale

L'engagement pris à l'occasion du vote du budget primitif 2013 de suppression de 20 à 30 postes a été tenu.

Au total, **23 postes ont en effet pu être supprimés en 2013 (1,2% des effectifs permanents)**, par le biais d'efforts d'optimisation et des opérations de réorganisations ponctuelles du travail.

Compte tenu d'un nombre restreint de départs à la retraite en 2014, l'objectif de suppression de postes pour 2014 est fixé entre 10 et 15.

Une politique de formation du personnel dynamique et soutenue, gage de réussite de chacun dans son parcours professionnel et d'efficience du service public

> **Un nouveau plan de formation conçu pour la période 2013-2015** avec déjà la mise en œuvre d'une cinquantaine d'actions de groupe en 2013 ;

> **Un accompagnement renforcé à l'élaboration des parcours de formation professionnelle individualisés**, notamment dans le cadre des situations de reclassement ou de repositionnement (avec l'organisation d'affectations provisoires destinées à accompagner l'agent vers un nouveau métier) ;

> Dans le cadre de **la formation de professionnalisation tout au long de la carrière**, 46 agents ont suivi une formation d'intégration, lesquels suivront ensuite une formation d'adaptation au premier emploi, vecteur d'une meilleure connaissance et appréhension de l'environnement territorial. 128 agents ont par ailleurs suivi une préparation à un concours ou un examen professionnel.

Le Département contribue également à la formation et à la qualification d'un nombre important de personnes qu'il accueille dans ses services :

> **137 stagiaires**, pour des durées pouvant aller de quelques jours à plusieurs mois, dans le cadre scolaire comme celui de la réorientation professionnelle ;

> **58 emplois d'avenir et contrats aidés** au 31 décembre, essentiellement dans les collèges et en centres médico-sociaux ;

> **12 apprentis**, notamment dans les domaines administratif, informatique et de la communication.

Poursuite du projet RH « Nous et Doubs », en lien avec le projet départemental Doubs 2017, dans le cadre d'un dialogue social actif et constructif :

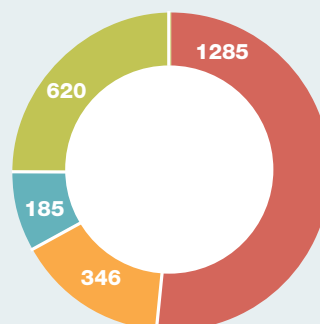
- > **lancement d'une deuxième vague de recrutement d'emplois d'avenir**, portant à 35 le nombre total de jeunes accueillis par le Département pour les accompagner dans l'acquisition d'un métier ;
- > **poursuite des travaux de formalisation de la charte de l'encadrement**, avec l'élaboration dans le cadre de groupes de travail de fiches action articulées autour de quatre couples de valeurs (responsabilité et innovation / respect et écoute / efficacité et cohérence / reconnaissance et loyauté) : « accueillir les nouveaux cadres », « conforter sa posture managériale et développer les compétences nécessaires », « créer des synergies et travailler en mode projet », « développer la participation des usagers » ;
- > **développement de la communication interne par la préparation d'un nouvel intranet (I-Doo), opérationnel depuis février 2014** ;
- > **ajustement des éléments d'appréciation pris en compte par la Commission administrative paritaire pour les avancements de grades** permettant aux agents de disposer d'une information partagée ;
- > **mise en place d'une participation de l'employeur à une complémentaire santé**, au titre de la politique d'action sociale, sur le principe de la labellisation. Fin 2013, 367 agents bénéficient de cette participation ;
- > **réalisation d'une étude sur les conditions de réalisation du travail dans les collèges**, étude menée en lien avec le Rectorat et ayant permis un constat partagé de la situation. Cette étude a démontré l'adéquation des moyens mis en place par le Département et a permis de dégager des pistes d'amélioration. À ce titre, des formations au bénéfice des adjoints gestionnaires des collèges ont été organisées et cofinancées par l'Éducation nationale ; d'autres actions seront mises en œuvre en 2014, notamment la réalisation d'une étude sur la fonction restauration ;
- > **réalisation d'environ 70 entretiens dans le cadre de la mobilité interne pour accompagner des situations individuelles d'agents sollicitant une mobilité** ;
- > **nouvelle charte de la mobilité et du recrutement** : l'année 2013 a été marquée par l'adoption d'une nouvelle charte de la mobilité et du recrutement qui a pour vocation de formaliser les principes généraux prévalant dans les démarches de mobilité et de recrutement conduites par le Département. Ces principes, lisibles et partagés, visent en particulier à assurer l'équité tout au long des procédures ainsi que la promotion de la mobilité interne.

Rappelons que la mobilité interne en particulier constitue un réel atout à valoriser. Un atout pour la Collectivité, car elle favorise un brassage intéressant des expériences entre les différents services et directions, tout en fidélisant des collaborateurs plus rapidement opérationnels du fait de leur connaissance de l'environnement et motivés dans la diversification de leur parcours professionnel. Elle contribue ainsi globalement à un management dynamique des ressources humaines.

Dans ce cadre, « une première bourse générale à la mobilité » a été lancée fin 2013.

Courriers reçus

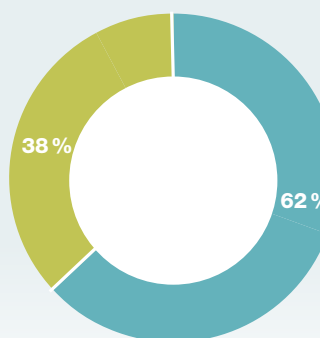
- Candidatures spontanées
- Demandes d'emploi d'été
- Demandes de contrat d'apprentissage
- Demandes de stages



54
55

Répartition des recrutements sur emplois permanents en pourcentage

- Internes
- Externes



Zoom métiers



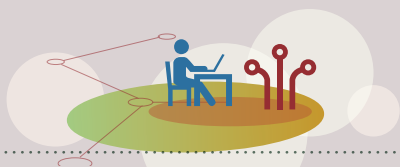
Agent d'entretien en collègue

Il a principalement en charge le nettoyage et l'entretien des locaux et surfaces non bâties de l'établissement. Ces missions requièrent donc une bonne connaissance de l'utilisation des matériels et des produits de nettoyage, ainsi qu'une maîtrise des règles d'hygiène et de sécurité. Il peut aussi, en cas de besoin, participer au service de restauration où il intervient pour les préparations froides (entrées, desserts), la plonge, ou le service des repas, selon l'organisation définie dans chaque collège.

Il peut également être amené ponctuellement à faire de l'accueil, ou avoir en charge l'entretien du linge.

C'est un agent polyvalent qui travaille parfois en équipe, mais le plus souvent seul. Il doit donc être autonome, organisé et rigoureux. Son travail nécessite le sens des responsabilités dans le cadre des consignes données.

En tant que membre de la communauté éducative au sein de son établissement, il a également un rôle à jouer auprès des élèves qu'il côtoie, en agissant comme un référent, respectueux des autres et de l'environnement.



Chef de projet informatique

Le chef de projet informatique (CPI) exerce ses fonctions au sein du Service des systèmes d'information.

Il est responsable de la conduite du projet, en binôme avec le chef de projet utilisateur (CPU), avec des objectifs de qualité, de performance, de coût et de délai.

Il organise le projet, l'anime, planifie les tâches, et assure sa supervision globale et son bon déroulement.

Selon la taille du projet, il peut être amené à animer un groupe de travail, en lien avec le chef de projet utilisateur, qui aura la charge de définir les besoins métiers.

Il participe au choix final de la solution informatique à retenir, en veillant à sa cohérence avec le système d'information en place.

Il détermine par ailleurs les moyens humains, techniques, financiers et organisationnels à mettre en œuvre pour déployer et faire vivre le système retenu.

Lors de la mise en œuvre opérationnelle, il doit organiser les recettes informatiques (les contrôles) afin de vérifier que la solution réponde bien aux spécifications fonctionnelles attendues et que son architecture technique s'intègre bien dans le système d'information déjà en place.

À la fin du projet, il effectue un bilan où il restitue les indicateurs définis pour le suivi du projet, afin d'estimer l'atteinte des objectifs en termes de coût, délai, qualité et de performance.

Durant la phase de vie courante du système mis en place, il passe le relais à un chef de projet applicatif, qui travaillera en lien avec un correspondant fonctionnel.



Agent d'exploitation de la route

La mission quotidienne d'un agent d'exploitation de la route est de garantir aux usagers la praticabilité et la sécurité du réseau routier départemental en toutes circonstances quelle que soit la saison.

Afin d'être opérationnel de manière continue, il est soumis à un rythme d'astreinte qui permet une mobilisation rapide en cas de nécessité (accident de la route, intempéries, manifestations diverses...), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Sous l'autorité de son chef de centre, il participe aux actions de l'équipe sur le terrain dans ses activités journalières qui relèvent de l'entretien et de l'exploitation du domaine public routier départemental. Polyvalent, il intervient ainsi dans l'entretien des dépendances de la route et des espaces verts, l'entretien et la réparation des chaussées, des ouvrages d'art et des réseaux d'assainissement pluviaux liés à la chaussée, la pose et l'entretien d'équipements liés à la route (signalisation verticale, grillage, etc..) et au titre de la viabilité hivernale.

Les permis poids lourds ainsi que les différentes habilitations (type Certificat d'aptitude à la conduite d'engins spéciaux (CACES) sont indispensables aux agents d'exploitation, souvent amenés à conduire tous types d'engins.



Référent éducatif de l'aide sociale à l'enfance

Le référent éducatif, éducateur spécialisé ou assistant de service social de formation, participe aux missions de l'aide sociale à l'enfance en matière de prévention, de protection et d'aide à la famille au titre des responsabilités dévolues au Président du Département par la loi et au travers du Schéma départemental d'organisation sociale et médico-sociale, voté par l'Assemblée départementale.

Il accompagne les enfants âgés de 0 à 18 ans, confiés au service de l'aide sociale à l'enfance par une décision judiciaire, ou directement par leurs parents dans un cadre contractuel. Il a une mission de soutien à la parentalité, en évaluant, soutenant et accompagnant les parents dans l'exercice de leurs responsabilités parentales. Le référent éducatif est également amené à suivre des jeunes majeurs de 18 à 21 ans, ayant été confiés au service durant leur minorité. Dans ce cas, c'est le jeune majeur lui-même qui contractualise son accompagnement avec le service.

Travaillant dans une équipe pluridisciplinaire (responsable éducatif, psychologue, assistant socio-éducatif, assistant familial), il participe à l'élaboration du projet pour l'enfant et il est l'interlocuteur privilégié de l'enfant, de sa famille et des partenaires chargés de la mise en œuvre de son accueil (Centre départemental de l'enfance et de la famille, établissements de protection de l'enfance associatifs, familles d'accueil).

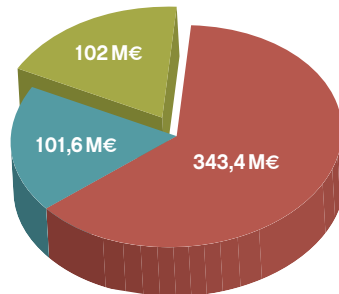
Les écrits professionnels sont une part importante de son travail : ils permettent de structurer l'analyse de la problématique éducative, d'informer la famille et de rendre compte à l'autorité administrative ou judiciaire à l'origine de l'intervention.

Le référent éducatif a une fonction essentielle de soutien des assistants familiaux qui accueillent les enfants au quotidien. Il participe à leur recrutement, et anime des groupes de parole avec ces professionnels.

Compte administratif 2013

Le compte administratif 2013 s'élève à 547 M€ en dépenses (contre 535 M€ en 2012) correspondant à une progression de +2,3% (soit + 12 M€).

Les recettes atteignent 535,8 M€ (contre 540,8 M€ en 2012), correspondant à une baisse de 0,9% (soit -5 M€).



Investissement

- Economie, subventions communes, environnement : 32,3 M€
- Routes et infrastructures : 25,3 M€
- Collèges : 24,3 M€
- Patrimoine immobilier : 3,7 M€
- Remboursement dette en capital : 13,2 M€
- Solidarités et insertion : 1,9 M€
- Moyens logistiques et informatiques : 1,3 M€

Fonctionnement: RH et autres dépenses de fonctionnement

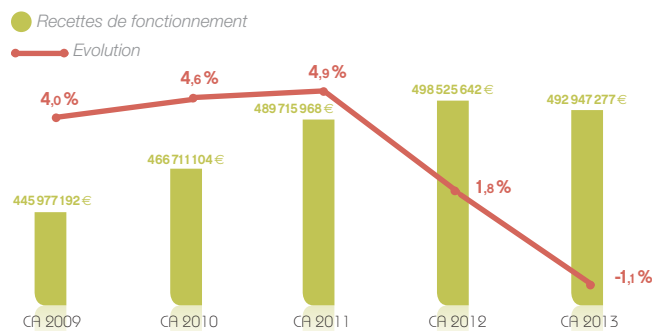
- Ressources humaines : 83,2 M€
- Moyens logistiques et informatiques : 5 M€
- Intérêts de la dette : 9,9 M€
- Autres : 3,5 M€

Fonctionnement: dépenses d'intervention

- Solidarité et cohésion sociale : 258,5 M€
- Territoire et développement durable : 60,6 M€
- SDIS : 24,3 M€

Pour la première fois dans l'histoire du Département, les recettes de fonctionnement enregistrent une baisse par rapport à l'année précédente, alors même que l'année 2012 avait déjà marqué un ralentissement important.

Recettes réelles de fonctionnement



Les recettes de fonctionnement atteignent 492,9 M€ en 2013. Elles marquent ainsi une baisse de 1,1%, soit une diminution en volume de 5,6 M€.

- foncier bâti : +2,9% (102,35 M€). Cette hausse de produit provient de la seule évolution des bases, le taux de foncier bâti ayant été maintenu à 18,08% dans le cadre d'une politique de stabilité fiscale,
- CVAE : -5,1% en 2013 (51,88 M€). Le Doubs fait partie des cinq départements au plan national qui ont connu une baisse de leur CVAE en 2013,
- droits de mutation : -5% après une baisse de 5,6% en 2012 (42,5 M€ en 2013 contre 44,7 M€ en 2012 et 47,4 M€ en 2011),
- fonds de péréquation des DMTO : 3,3 M€ en 2013 contre 5 M€ en 2012,
- concours de l'État : -0,60% de la DGF (86,1 M€).

56
57

Des dépenses de fonctionnement sous contrôle, en dehors des trois allocations individuelles de solidarité (RSA, APA, PCH) et de l'incidence de l'hiver 2012-2013 particulièrement rigoureux.

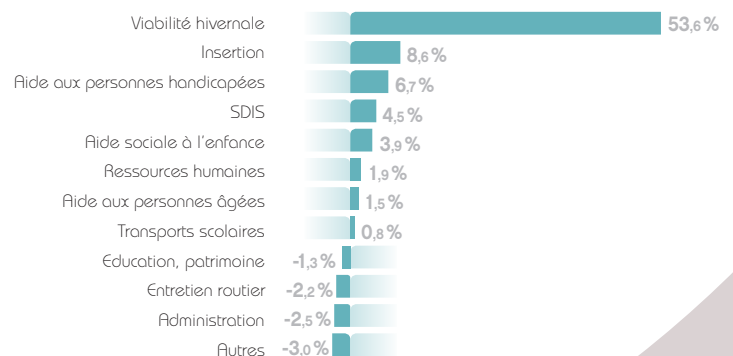
D'un montant de 445,1 M€, les dépenses de fonctionnement enregistrent une progression de 17,4 M€ par rapport à 2012.

Près de 11 M€ résultent de l'évolution :

- des trois allocations individuelles de solidarité (RSA : +8,2% ; APA : +2,4% et +7% pour la PCH),
- des dépenses de viabilité hivernale liées à un hiver 2012/2013 particulièrement rigoureux et long (+2,8 M€),
- des ouvertures de places dans les établissements pour personnes âgées et pour personnes handicapées (+1,8 M€) en 2013.

Après neutralisation de ces trois postes, **la hausse des dépenses de fonctionnement est seulement de 1,5%**. Cela témoigne du renforcement des efforts de gestion menés en interne en 2013 pour contenir l'évolution des dépenses.

Taux d'évolution des dépenses de fonctionnement



Compte administratif 2013

Une forte évolution des allocations individuelles de solidarité

La charge nette supportée par le Département au titre des trois allocations individuelles de solidarité (dépenses, déduction faite de la participation de la CNSA et des recettes de compensation du RSA) s'élève à **66,4 M€** en 2013 et se décompose comme suit : 21 M€ pour le RSA, 35,9 M€ pour l'APA, et 9,5 M€ pour la PCH. Elle marque une évolution de **+ 5,5 M€** par rapport à 2012, sous l'effet notamment de la forte hausse des allocations versées au titre du RSA.

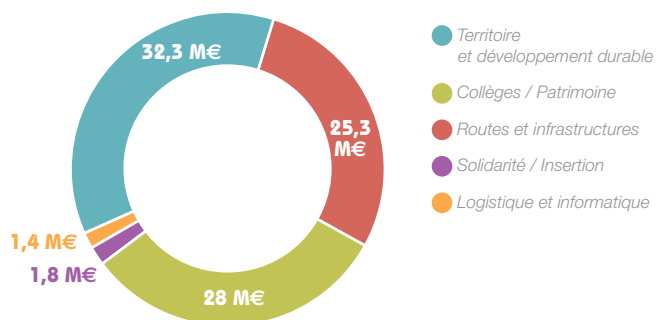
Coût des trois allocations individuelles de solidarités (AIS)

	RSA	APA	PCH
Montant (M€)	55,937 M€	49,091 M€	14,050 M€
Évolution par rapport à 2012	8,2%	2,4%	7,0%
Dépense brute en euros par habitant	106 €/h	93 €/h	27 €/h
Coût net en euros par habitant	42,6 €/h	68 €/h	18 €/h

Un budget d'investissement toujours élevé, mais qui tient compte d'un environnement financier de plus en plus contraint

Hors remboursement en capital de la dette, le volume des dépenses d'investissement a atteint 88,8 M€ en 2013.

Dépenses d'investissement

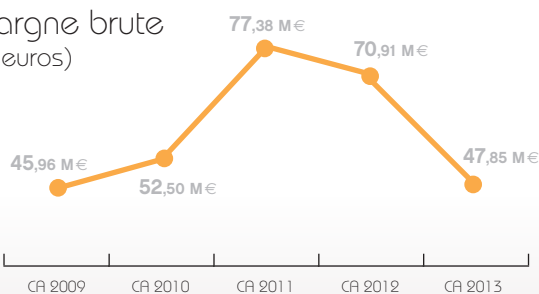


L'investissement 2013 a été marqué par :

- **la mise en œuvre du schéma départemental d'aménagement numérique**, avec le lancement opérationnel de la première tranche de travaux (2013-2017) qui vise à couvrir environ 25 000 foyers en fibre optique ou à faire monter leur installation en débit.
- **la poursuite du programme de réhabilitation « collèges 2017 »** avec les travaux des collèges « Diderot » et « Proudhon » à Besançon et ceux des collèges de Voujeaucourt et de « Lou Blazer » à Montbéliard.
- **le développement de la station de Métabief avec l'assistance au syndicat mixte du Mont-d'Or** dans son projet de modernisation de la station de Métabief dans une optique de tourisme « 4 saisons », et la participation du Département à hauteur de 2,5 M€ à la réalisation des travaux de neige de culture sur le domaine de Métabief Mont-d'Or.
- **le versement de 23,9 M€ de subventions aux communes et groupements de communes** (contre 17,6 M€ en 2012). Compte tenu d'un effet multiplicateur de 1 à 5, ce soutien du Département s'est traduit par 120 M€ d'investissement sur le terrain, avec son impact positif sur l'emploi.

Une épargne brute revenue à son niveau de 2009, justifiant le soutien apporté par l'État aux Départements en 2014

Épargne brute (en euros)



Le compte administratif 2013 met en évidence un « effet ciseaux » vécu par notre collectivité au cours des deux dernières années, comme c'est le cas pour la plupart des autres départements, marqué par une évolution en fonctionnement des dépenses de 4,1% et une réduction de 1,1% des recettes.

Le niveau d'épargne brute retrouve ainsi en 2013 son niveau de 2009-2010, après l'amélioration obtenue en 2011-2012.

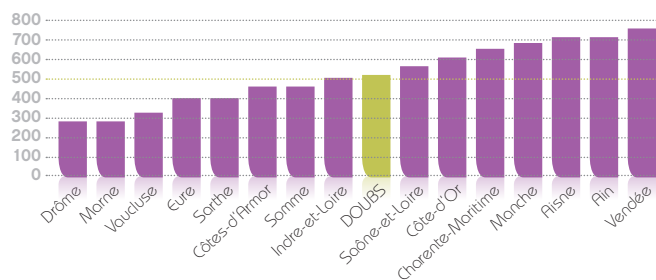
Cette situation traduit les tensions financières particulièrement fortes auxquelles tous les départements sont confrontés, et qui justifie le soutien décidé par l'État en 2014, une première par son ampleur (aide de l'ordre de 17,8 M€ supplémentaires en 2014).

Un niveau d'endettement qui situe le Doubs dans la moyenne de sa strate démographique

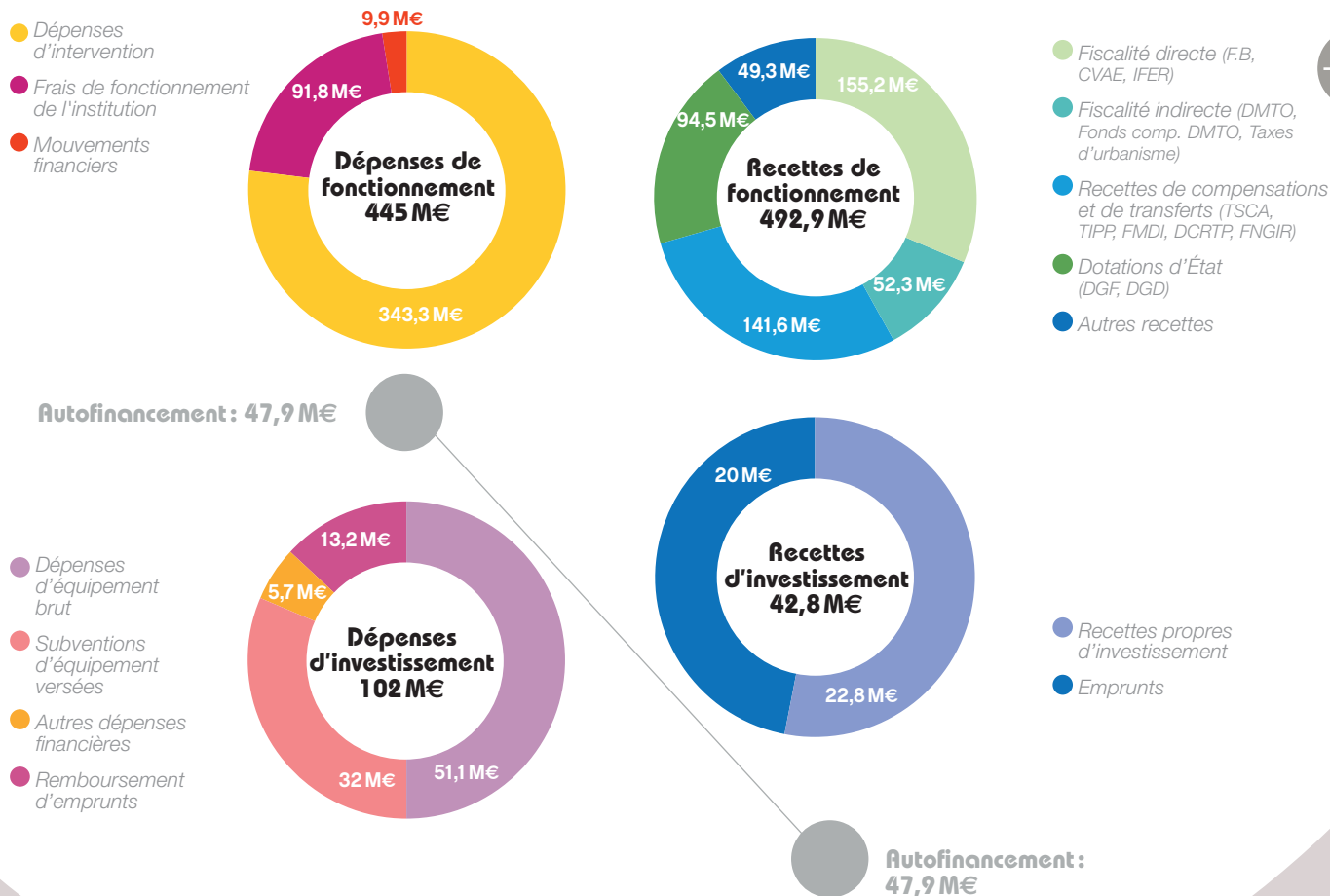
Le stock de dette au 31 décembre 2013 atteint 275,8 M€ et représente 523 € par habitant. Le volume d'emprunt réalisé en 2013 s'est élevé à 20 M€, limitant l'augmentation du stock de dette à 6,8 M€ (contre 8,4 M€ en 2012).

La capacité de désendettement du Département s'établit pour sa part à 5,8 années. Cet indicateur demeure à un niveau satisfaisant et place le Doubs à un niveau de dette compatible sur le long terme avec la préservation des grands équilibres financiers, sachant qu'il est conseillé par les experts et les banques de se situer en deçà du seuil de 8 à 10 ans.

Encours de dette (en euros par habitant)



Vision synthétique du compte administratif 2013



Les moyens financiers

Répartition des dépenses 2013 en millions d'euros
(hors reprise des résultats antérieurs)

Doubs 2017 en action

	Dépenses de fonctionnement		Dépenses d'investissement		Total des dépenses	
	en M€	en %	en M€	en %	en M€	en %
Enjeu 1 – Préparer la jeune génération à être les citoyens de demain	47,847	10,7	0,000	0,0	47,847	8,7
Enjeu 2 – Favoriser l'accès à l'emploi et accompagner les adultes confrontés aux accidents de la vie	63,729	14,3	0,000	0,0	63,729	11,6
Enjeu 3 – Garantir le respect de leur choix de vie aux personnes âgées	66,264	14,9	0,191	0,2	66,455	12,1
Enjeu 4 – Garantir à toute personne handicapée le choix de son projet de vie	70,935	15,9	0,002	0,0	70,937	13,0
Zoom - L'habitat au cœur de l'action départementale	2,245	0,5	3,936	3,9	6,181	1,1
Enjeu 5 – Dynamiser l'économie au service de l'emploi	4,876	1,1	12,515	12,3	17,391	3,2
Foncier, économie agricole et forestière	0,699		0,942		1,641	0,3
Développement économique, industriel et tertiaire	1,536		8,022		9,558	1,7
Tourisme	2,641		3,551		6,192	1,1
Enjeux 6 & 8 – Aménager, développer le territoire & accompagner les projets locaux	83,877	18,8	60,109	58,9	143,986	26,3
Infrastructures routières et modes doux	12,731		22,442		35,173	6,4
Les transports collectifs	26,155		0,367		26,522	4,8
Équipements, collèges et services sur les territoires	36,293		36,745		73,038	13,4
Sport, culture et patrimoine	8,698		0,555		9,253	1,7
Enjeu 7 – Sauvegarder les ressources naturelles et lutter contre le changement climatique	0,551	0,1	7,753	7,6	8,304	1,5
Préserver les ressources en eau et la biodiversité	0,536		7,253		7,789	1,4
Gestion des déchets, efficacité énergétique et énergies renouvelables	0,015		0,500		0,515	0,1
Enjeu 9 – Administration	104,766	23,5	17,487	17,1	122,253	22,3
Ressources humaines	83,261		0,000		83,261	15,2
Moyens des services	4,574		0,986		5,560	1,0
Bâtiments et opérations patrimoniales	3,413		3,241		6,654	1,2
Mouvements financiers	11,683		13,252		24,936	4,6
Divers (coopération décentralisée, communication, qualité...)	1,835		0,008		1,843	0,3
TOTAL	445,090	100 %	101,993	100 %	547,083	100 %

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT
DE L'ASSEMBLÉE EN 2013
1,744 M€
(0,3% du budget global)

DÉPENSES
DE COMMUNICATION 2013
1,390 M€
(0,3% du budget global)

Coordination de la rédaction :
Mission d'appui Doubs 2017
& Service pilotage et analyse de gestion
en lien avec tous les services départementaux

Illustrations :
Département du Doubs

Mise en page et impression :
Simon Graphic à Ornans
Juin 2014

DÉPARTEMENT DU DOUBS

Hôtel du département
7 avenue de la Gare d'Eau
25031 Besançon Cedex

Tél. 03 81 25 81 25
Fax 03 81 25 81 01



www.doubs.fr